Assemblée Législative

JOURNAL DES CAMPAGNES

L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

13ème Année — Jeudi, 8 Février 1894 — No 2

JOURNAL

Des Campagnes

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toute les nouvelles de la semaine

Prix de l'abonnement : UNE PIASTRE POUR LA FRANCE : 10 FRANCS.

Strictement payable d'avance

THOS. CHARLES,

DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE

11 & 13, RUE BUADE, H.-V., QUEBEC

LÉGER BROUSSEAU

— ÉDITEUR —

11 & 13, rue Buade,

QUEBEC.

AUX ABONNES RETARDATAIRES

Nous faisons encore appel à ceux de nos abonnés qui sont en retard dans leurs paiements. Un grand nombre ne semblent pas se douter qu'ils sont tenus de payer leur abonnement, et qu'un journal ne se donne pas pour rien. Nous sommes déterminés à mettre tous les comptes pour arrérages entre les mains de nos avocats. Nous espérons que cet avertissement produira ses fruits auprès des abonnés retardataires

Lettre pastorale

—

De Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa, établissant l'œuvre des missionnaires agricoles

—

NOUS, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU ST-SIEGE, ARCHEVÊQUES ET EVEQUES DES PROVINCES ECCLESIASTIQUES DE QUEBEC, DE MONTREAL ET D'OTTAWA.

Au clergé Séculier et Régulier et à tous les Fidèles de nos diocèses respectifs, Saluts et Bénédiction en Notre Seigneur.

Nos Très chers Frères,

Jésus-Christ a confié à son Eglise la mission d'enseigner tous les peuples, de répandre partout les lumières de son Evangile et de conduire les âmes au ciel, telle est la fin surnaturelle qu'il lui a assigné. L'Eglise n'a jamais failli à cette mission ; l'histoire de dix-huit siècles est là pour le proclamer hautement.

Mais tout en s'occupant avec une sollicitude spéciale des besoins spirituels de ses enfants, l'Eglise catholique n'a jamais manqué d'offrir et de donner son concours à ce qui pouvait améliorer leur condition matérielle, sans compromettre le salut éternel des âmes : elle a aidé les individus, elle a protégé les sociétés, elle a mis au service des uns et des autres les ressources de sa puissante organisation et de son immense charité.

Et en effet, pour ne parler ici que de notre pays, comment ont été fondés nos collèges, nos séminaires, nos écoles, nos universités, nos orphelinats, nos hôpitaux ? N'est-ce pas par les soins de l'Eglise catholique ? Le clergé n'a-t-il pas été à la tête de tous les progrès bien entendus ? N'avons-nous pas vu des prêtres zélés, courageux, s'enfoncer dans la forêt avec nos braves colons pour les encourager, les soutenir, bénir leurs travaux, leur donner lumière et secours, présider enfin à la fondation de nouvelle paroisses ?

L'Eglise n'a jamais délaissé les intérêts même matériels de notre peuple et c'est elle, nous ne craignons pas de le dire, qui a soutenu et éclairé sa marche et appuyé ses légitimes revendications à toutes les époques critiques de son histoire.

Aujourd'hui les difficultés ont changé de nature, mais elles existent encore sous une autre forme et elles offrent un nouvel aliment au zèle et à la charité de l'Eglise.

En parcourant nos diocèses durant nos visites pastorales, nous avons constaté qu'en maints endroits l'agriculture est défectueuse, et il nous a paru urgent d'appeler l'attention de nos populations rurales sur la nécessité qu'il y a de rendre au sol sa fertilité première, et sur les différents moyens qu'on pourrait adopter pour atteindre ce but. Nous croyons faire une œuvre méritoire, une œuvre de charité et d'utilité publique, en aidant à donner une vigoureuse impulsion à l'agriculture raisonnée, intelligente. Tout se réduit pour nous à seconder, dans la mesure de nos forces, ceux de nos concitoyens qui, par leurs fonctions, leurs aptitudes et leurs connaissances, sont en état de donner à notre peuple de sages conseils, des renseignements précieux.

On a dit avec beaucoup de raison que l'agriculture est la vraie nourricière des peuples, leur principale source de richesses : c'est dans la terre que se trouve la fortune réelle d'une nation, fortune stable et certaine comme la bonté de Dieu, fortune qui ne cesse jamais complètement de se renouveler et qui ont subi beaucoup moins de ces désastreuses fluctuations qui affectent si souvent et si fortement le commerce l'industrie.

C'est par elle surtout que l'homme nous apparaît comme le roi de la nature, comme un prince qui exerce sa souveraineté dans ses domaines qui y fait chaque jour de pacifiques conquêtes et qui affermit son incontestable domination pour la gloire du Souverain Maître et l'avantage de ses semblables (Gen. 1) D'après nos Livres Saints, c'est Dieu lui-même qui a institué l'agriculture et qui nous ordonne de l'aimer ; *Nan oderis laboriosa opera et rusticationem creatam ab Altisimo* (Eccli. VII, 16) ; c'est lui qui donne au sol sa fécondité qu'il accorde comme récompense de la soumission et de la fidélité. " Le Seigneur, nous dit la sainte Ecriture, conduit son peuple dans des lieux abondants en gras pâturages, dans une terre vaste en étendue tranquille pour la culture et d'une admirable fertilité." (I Paral. IV 40.) Et ailleurs : " Le Seigneur vous comblera de biens dans toutes les œuvres de vos mains, dans tout ce qui naîtra de vos troupeaux, dans la fécondité de votre terre et par une grande abondance de toutes choses." (Deut. XXX, 9.)

C'est au souvenir de ces merveilles que le prophète Royal s'écrie : " Seigneur que votre nom est admirable sur toute la terre ! Qu'est-ce que l'homme pour que vous l'ayez ainsi environné d'honneur et de gloire ? Vous l'avez établi comme un chef sur toute la création ; vous avez tout mis sous ses pieds, les animaux des campagnes, les oiseaux du ciel et les poissons qui parcourent les sentiers de la mer." (Ps. VIII)

Nous n'ignorons pas, Nos Très Chers Frères, qu'une espèce de fièvre de jouissance et de liberté s'est emparée de nos populations rurales et les entraîne vers les grandes villes. On est fatigué, ennuyé de la vie simple et paisible des champs ; on se laisse séduire par le fastueux éclat de la richesse, on veut se donner plus de liberté, sortir d'une position modeste, se procurer de la jouissance, être quelque chose dans le monde. On se précipite follement vers les Babylones modernes ; on cherche le bonheur, on trouve la ruine. Cette désertion des campagnes qui s'est effectuée depuis quelques années a été pour nous comme pour tous les peuples de l'Europe un immense malheur, elle porte une grave atteinte à la prospérité publique ; elle est surtout dans l'ordre moral, un véritable désastre. Dans les villes, dans les usines l'homme des champs se trouve bientôt en contact avec des coryphées de l'impiété, avec des cœurs pervertis ; il perd peu à peu l'esprit de foi et de religion qui l'avait animé jusque là ; ses croyances et ses mœurs font un triste naufrage, et il ne recueille pour sa vieillesse qu'la misère et le deshonneur.

La vie de la campagne, au contraire, offre de précieux avantages au point de vue moral et religieux ; elle rend l'homme meilleur en lui conservant des mœurs simples, un cœur droit, des habitudes d'économie le goût du travail, l'amour et la justice ; elle lui apporte la richesse sous les formes les plus variées : richesse de joie, d'union d'affection de famille, richesse dans la modération des désirs. Laissez nous dire, avec un grand docteur de l'Eglise, saint Jean Chrysostôme, que les populations agricoles vivent dans la paix et que par leur existence a quelque chose de vénérable dans sa modestie ; l'habitant des campagnes continue-t-il, a plus de jouissances que le riche des villes : la beauté du ciel, l'éclat de la lumière, la pureté de l'air, la douceur du sommeil tranquille, tout lui est accordé avec une sorte de prérogative ; le Créateur semble lui donner en primeur ces vrais biens de l'ordre temporel... .. " Vous trouverez donc dans cette vie modeste le vrai plaisir et la sécurité, la bonne renommée et la santé, la régularité dans la conduite et de moindres dangers pour la sainteté des mœurs.

Des circonstances particulières ont arrêté au moins temporairement le courant de l'émigration et la fièvre des courses aventureuses vers les Etats-Unis ; et même bon nombre de nos compatriotes, pressés par le besoin et aussi par le désir persistant de recevoir le Canada qu'ils aiment sont revenus au milieu de nous et ont repris la paisible culture de leurs champs.

A nous de profiter de ces circonstances pour les retenir sur le sol natal. Pour y réussir, il faut leur enseigner l'art de bien cultiver, c'est-à-dire de faire une exploitation rurale avantageuse, propre à leur assurer une subsistance convenable, il faut les mettre sur la voie du succès s'ils n'y sont pas déjà ; il faut leur faire voir que notre sol peut nous suffire, qu'il est même préférable à celui des autres provinces au point de vue de l'industrie provenant de l'agriculture et qu'ils peuvent par un travail actif et intelligent y prospérer, y vivre plus heureux que sur la terre étrangère.

Mais ces succès ne sauraient être sérieux et durables si le cultivateur n'étudie pas. Il lui est nécessaire de se renseigner sinon toujours en feuilletant des livres, au moins en assistant à des conférences agricoles données par des hommes compétents ou encore en examinant les résultats obtenus par d'autres dont les sillons produisent abondamment. Nous demandons aux pères de famille de nos campagnes d'engager leurs fils à apprendre leur profession. Avec le progrès actuel de la science, avec le perfectionnement apporté dans la mécanique nous pouvons dire que le cultivateur a encore plus besoin du secours de son intelligence que de celui de ses bras. Un bon conseil, un renseignement important, précis, donné en temps opportun peut valoir des mois de travail. L'étude de cette noble profession est donc de plus en nécessaire ; c'est par elle que nos concitoyens prospèreront, au sein de leurs familles, de cette saine liberté, de cette indépendante chrétienne qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

Nous engageons fortement MM. les curés, ceux des paroisses rurales en particulier, à faire tout en leur pouvoir pour trouver dans leur paroisse un élève qui soit apte à suivre avec fruit un cours d'études agricoles, un élève qui réunisse les conditions requises : intelligent, actif, aimant la vie des champs et s'y destinant ; qu'ils usent de leur influence pour le faire entrer dans une de nos écoles d'agriculture, dont la fondation est due au concours bienveillant du clergé et de nos gouvernements et qui sont appelées à faire un bien encore plus considérable que par le passé.

Il est extrêmement désirable que les meilleures méthodes, que les saines notions agricoles se répandent le plus tôt possible au milieu de nos populations des campagnes. Ces connaissances, qui se traduisent dans la pratique par des succès, sont toujours accueillies favorablement de tout le monde ; des transformations s'opèrent rapidement ; plus de campagnes désolées, plus de cette misère noire qui contraint à s'expatrier, partout une honnête aisance, la joie et le bonheur au foyer domestique.

Afin de vulgariser et de propager sans retard cette science théorique et pratique de l'agriculture. Nous avons résolu d'appeler à notre aide certains membres de notre clergé dont les études spéciales d'agriculture, les aptitudes et le dévouement nous sont connus. Ces " missionnaires agricoles, comme nous les appelons déjà, ont commencé à exercer leurs fonctions avec succès ; Notre Saint- Père le Pape les a bénis et Nous Nous joignons au Souverain Pontife pour appeler sur eux et sur leurs travaux les plus abondantes bénédictions du ciel. Nos Très Chers Frères, pour que cette œuvre tourne à la plus grande gloire de Dieu, en même temps qu'au bien de notre pays, Nous demanderons au ciel que le nom de Jésus-Christ soit connu et glorifié par un plus grand nombre de compatriotes ; nous le prie-

rons pour que les enfants du sol, nos Canadiens, ne soient jamais réduits à manger le pain de l'exil, et pour que nos campagnes, rendues fertiles et productives par un travail intelligent, nourrissent abondamment nos populations. Nous prierons encore pour que l'oisiveté, mère de tous les vices, et le luxe disparaissent de nos campagnes, que la tempérance y règne et avec elle toutes les vertus chrétiennes.

Nous désirons que ces missionnaires visitent chaque paroisse, autant que possible, deux fois par année, afin de pouvoir donner de la suite à leur travail. Ils pourront aider le curé à trouver l'élève qui devra représenter cette paroisse à l'école d'agriculture et qui en reviendra pour servir d'exemple aux autres ; ils continueront à établir ces cercles agricoles que Nous avons été si heureux de voir se former au nombre de plus de quatre cents en 1893 ; ils se tiendront au courant des nouvelles découvertes et des résultats obtenus par les expériences faites ailleurs. Le dévouement qu'ils ont montré jusqu'à présent leur gagnera la confiance à laquelle ils ont droit et fera accepter plus facilement les conseils qu'ils auront à donner.

Nous avons constaté avec bonheur que la plus grande partie des cercles agricoles sont dirigés par des prêtres : Nous en avons conclu que les sentiments que nous exprimons aujourd hui sont partagés par la masse du clergé et nous trouvons dans ce fait une grande consolation et comme un gage de prospérité future pour nos paroisses.

L'œuvre de la colonisation, dont Nous vous avons déjà entretenue bien des fois, est la compagne toute naturelle de celle de l'agriculture. Le prêtre à toujours suivi de près le colon au bord de la forêt, quand il n'a pas été son compagnon de tous les instants. Nous lui accorderons toute notre solicitude comme par le passé et à même les ressources que le bon vouloir des fidèles mettra à notre disposition en conformité des présentes. Nous Nous réservons le privilège de faire la part de la colonisation.

La prospérité des campagnes fait celle des villes, le cultivateur étant le père nourricier de tous. Que les paroisses des villes comme celles des campagnes nous aident donc pour le succès de la cause commune. Pour que les missionnaires agricoles réussissent, il leur faut des ressources pécuniaires ; nous nous ferons tous un titre de gloire de leur en procurer abondamment.

A ces causes et le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous réglons ce qui suit :

1o L'œuvre des missionnaires agricoles est fondée par toute la province civile de Québec.

2o Dans toute les églises et chapelles où se fait l'office divin il sera fait chaque année une quête qui sera appelée " Quête de l'œuvre des missionnaires agricoles et de la colonisation," et dont le produit sera remis à l'évêque du diocèse.

3o Cette quête prendra la place de la quête de la colonisation dans les diocèses où cette dernière s'est fait jusqu'à présent.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises ou chapelles paroissiales de nos diocèses respectifs, le premier dimanche après sa réception.

Fait et signé par Nous le jour de l'Epiphanie de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt quatorze.

E.-A. CARD, TASCHEREAU, Arch. de Québec.
EDOUARD-CHS., Arch. de Montréal.
J.-THOMAS, Arch., d'Ottawa.
L.-N., Arch. de Cyrène, Coadjuteur de S. E. le Card. Taschereau.
L.-F., Ev. de Trois-Rivières.
L.-Z., Ev. de Saint-Hyacinthe.
N.-ZEPHIRIN, Vic. Apostolique de Pontiac.
ELPHEGE, Ev. de Nicolet.
ANDRE-ALBERT, Ev. de Saint-Germain de Rimouski.
MICHEL-THOMAS, Ev. de Chicoutimi.
JOSEPH U. EMARD, Ev. de Valleyfield.
PAUL, Ev. de Sherbrooke.

Par mandement de Son Eminence et de Nos Seigneurs,

B.-PH. GARNEAU, Ptre,
Secrétaire de l'archevêché de Québec

ASSASSINAT ET SUICIDE

SUR LA RUE DU CHAMP DE MARS

L'assassin se brule la cervelle

APRES AVOIR TUE SA SŒUR

Montréal, 1er février.

Un jeune cigarier, malade depuis quelque temps, et qui habitait le No 126 de la rue du champ de Mars, avec sa sœur, a tué cette dernière de trois coups de revolver et s'est ensuite donné la mort à lui-même en se brûlant le cervelle.

Cette affreuse tragédie s'est déroulée vers 11 heures dans la maison de pension portant le No 128 rue du champ de Mars, tenue par Mme Hamel et sa belle-sœur, Mme Joseph Brunelle.

Le jeune homme était âgé de 20 à 23 ans. Sa sœur et sa victime, est Mme Joseph Brunelle.

C'est Mme Hamel qui la première a eu connaissance du drame. Elle était sortie. En rentrant, vers onze heures, elle aperçut avec horreur Mme J. Brunelle, étendue, près du mûr, dans le fond d'une petite chambre située à main droite, à la tête de l'escalier. Elle la crut d'abord évanouie.

Elle entra avec précipitation pour lui porter secours, mais quelle ne fut pas sa stupéfaction de se trouver en présence de deux cadavres, ceux du frère et de la sœur. Philias Dufresne, l'auteur de l'assassinat et du suicide était assis sur une chaise, à quelques pieds du cadavre de sa sœur, le buste incliné à droite et la partie postérieure de la tête appuyée sur le mur. Près de sa chaise, dans une mare de sang d'environ trois pieds d'étendue, le sergent Soulières et le détective Barrett ont trouvé l'arme fatale, un revolver calibre 38.

La muraille, à l'endroit où Dufresne avait la tête appuyée, est maculée de sang à plusienrs endroits. La sœur de Dufresne, Mme J. Brunelle, a reçu trois balles, l'une dans l'oreille droite, une deuxième à la tempe droite, puis la troisième dans le front.

Quand on a constaté le crime, elle était étendue la tête dans un crachoir sous la fenêtre. Une quantité considérable de sang a rejailli sur le mur. La défunte en avait le visage tout couvert.

Revenue de sa première terreur, Mme Hamel affolée, s'est précipitée chez son voisin, M. Hugh Spottiewoode, et l'a chargé d'informer la police et le coroner de ce qui venait d'arriver.

Quand Mme Hamel est sortie avant le crime, Philias Dufresne paraissait assez joyeux. Il était avec sa sœur dans la chambre du drame. Il y avait aussi dans la maison quelques pensionnaires se préparant à sortir. Mais quand Mme Hamel est revenue au logis, elle n'y a trouvé que les deux cadavres.

Il y avait dans le sous-sol deux jeunes filles, pensionnaires dans cette maison ; mais elles n'ont pas entendu les détonations du pistolet. La défunte était agé d'environ trente ans et n'avait pas d'enfants. Elle s'était séparée de son mari en octobre dernier, parce-que celui-ci était adonné à la boisson.

Philias Dufresne n'avait jamais de querelle avec sa sœur, qu'il aimait beaucoup. Il demeurait avec elle depuis le mois d'octobre dernier et était employé en qualité de cigarier, chez un fabricant de la rue Craig.

Il souffrait depuis quelque temps de consomption, il ne travaillait plus. Dufresne a souvent manifesté le désir de s'ôter la vie dont il trouvait le fardeau insupportable.

Privé des lumières de la foi, il croyait qu'après la mort il n'y a que le néant.

On se perd en conjectures sur les motifs qui ont pu pousser le malheureux Dufresne à tuer sa sœur. On présume qu'il a commis ce crime dans un accès de folie.

L'annonce de la résignation de M. Gladstone, ou même, son intention de résigner sont des nouvelles absolument fausses.

Et pourtant bien que Gladstone nie, le *Pall Mall Gazette* réaffirme que M. Gladstone va démissionner bientôt.

L'*Empire* dit que " La vie de Sir John McDonald " par M. Jos. Pope sera l'ouvrage politique et biographique le plus important qui soit paru au Canada.

LA QUESTION DES ECOLES

La *Patrie* du 16 courant publiait les lignes suivantes :

" On se rappelle que la presse tory s'est servie avec une perfidie persistante des paroles prononcées par l'honarable M. Laurier dans la discussion à la Chambre de la question des Ecoles, lorsqu'il a dit que " s'il lui était prouvé que la loi avait pour effet d'obliger les enfants catholiques à fréquenter des écoles protestantes, il irait la dénoncer publiquement dans Ontario.

" Lorsque Mgr Taché publia son mémoire tendant à affirmer que les écoles créés par l'Acte de 1890 étaient des écoles protestantes, la presse bleue s'écria avec ensemble : dénonsez-les, M. Laurier, dénoncez les.

" Le malheur est que le factum de de Monseigneur Taché avait été condamné par le Conseil Privé et, si l'hon. M. Laurier évita à Mgr Taché le chagrin de faire connaître publiquement l'opinion des savants juges, nous n'avons pas les mêmes raisons de laisser suspecter la franchise de ses déclarations.

" Le gouvernement fédéral vient de publier un document portant le numéro 33 *a* et 33 *b*, sous le titre : *Jugement du comité judiciaire du conseil privé dans la cause des Ecoles du Manitoba ;* nous y lisons ce qui suit :

" Leurs Seigneuries ne peuvent partager l'opinion qui paraît indiquée
" par l'un des membres de la Cour Suprême, que les Ecoles Publiques établies en vertu de l'Acte de 1890, sont
" en réalité des écoles protestantes.

" La législature a déclaré en toutes
" lettres que les écoles publiques, seraient non confessionnelles (*unsectarian*), et ce principe est appliqué dans
" toutes les parties de l'Acte. (page 9.)

" Ce jugement règle la question pour le moment. "

Le *Manitoba* répond à cet article de la *Patrie*, d'un façon sans réplique.

Notons brièvement quelques faits, dit-il.

Le jugement du Conseil Privé a été connu en août 1892.

M. Laurier prononçait ses fameuses paroles en mars 1893.

Il connaissait donc alors le jugement du Conseil Privé.

Et puisqu'au dire de la *Patrie*, l'un des organes de M. Laurier, " le jugement règle la question," il s'en suit que M. Laurier ne prononçait que des paroles sans conséquences, et que cet élan magnifique n'était que pour les badauds. Il savait que ses paroles ne l'engageaient à rien, il trompait sciemment le public dans ses dispositions intimes.

Nous ne savons comment M. Laurier va apprécier cette manière de le défendre de la *Patrie*.

Précisons encore un ou deux faits.

Le jugement du Conseil Privé, rendu en 1892, ne pouvait être la condamnation du mémoire de Mgr Taché, publié en 1893.

De même, le discours de M. Laurier, prononcé en mars 1894, ne pouvait viser ce mémoire, de date subséquente.

Mais ce qui est vraisemblable, c'est que le mémoire de juin 1893, était une réponse au jugement de 1892, et l'éclaircissement d'une situation que provoquait bien naturellement le discours de mars 1893.

Il est fort regrettable que les paroles de la *Patrie* soient plutôt de nature à faire " suspecter la franchise des déclarations " de M. Laurier, qu'à en démontrer la sincérité.

UNE JOLIE FETE

Une jolie démonstration a eu lieu mercredi après-midi, à l'asile de Beauport, et à laquelle assistaient entre autres l'honorable M. Taillon, l'honorable M. Flynn et madame Flynn, l'honorable M. Pelletier, et madame Pelletier, l'honorable M. Chapais et madame Chapais Les orphelins des Sœurs de la Charité ont représenté avec beaucoup de succès une petite, pièce dramatique que les Dames de la charité leur avaient apprise.

UNE GRANDE FETE RELIGIEUSE A SAINT-HYACINTHE

Chez les Pères Dominicains

Saint-Hyacinthe, Qué., 30 — Les grandes fêtes religieuses célébrées par les RR. PP. Dominicains, en l'honneur des bienheureux martyrs Pierre Sanz, François Serano, Joachim Royd, Jean Alcober et François Diaz, qui ont subi le martyre en chine et qui ont été béatifiés le 23 avril 1883, ont commencé ce matin, à l'église de Notre-Dame du Saint Rosaire. Les révérends Pères Dominicains n'ont rien épargné pour rendre ces fêtes splendides.

Leur église est parée avec pompe. Il y a profusion d'inscriptions, de banderolles de toutes couleurs, d'oriflammes, de drapeaux et d'écussons Tout est admirablement disposé et habilement calculé pour produire beaucoup d'effet. Ce qui est surtout frappant c'est un magnifique transparent placé au-dessus du maître-autel et qui s'élève à 20 pieds de hauteur : il a 12 pieds de largeur. Il représente les cinq bienheureux martyrs. Ces transparents sont en usage à Rome lors de ces sortes de solennités.

Voici quelques notes biographiques de ces généreux athlètes de la foi qui sont aujourd'hui l'objet de ces grandes réjouissances. Pierre Sanz est né en Catalogne. Il entra au couvent des Dominicains de Serida, où il fit profession le 7 juillet 1698. Il fut envoyé comme missionnaire au Mexique et à Manille. Après avoir étudié la langue chinoise, il évangélisa le Fokien pendant quinze ans, d'abord comme préfet, puis comme vicaire apostolique. Exilé à Canton, puis à Macao, sacré évêque de Maricastre par l'évêque de Nanking, il rentra en 1738 dans le Tonkin pour y reprendre son œuvre d'évangélisation, Ce fut un apôtre dans toute la force du mot.

François Serrano, né à Cadix, prit à 19 ans l'habit de l'ordre au couvent de Sainte-Croix, à Grenade. Aussi pieux que savant il se concilia dès ses premiers pas dans la vie religieuse l'estime et l'affection de ses frères. Parti pour les Philippines, en 1725, il aborda au Fokien vers 1727. Ses grandes vertus et son zèle extraordinaires firent jeter les yeux sur lui, pour aider, comme coadjuteur, le vénérable évêque de Manicastre ; nommé évêque de Tiposa ; il allait recevoir la consécration épiscopale, quand Dieu lui-même le sacra, en lui demandant de faire à sa cause le sacrifice de sa vie. Joachim Royo, né en Espagne ; entra au couvent des Dominicains, à Valence, et attira, dès son noviciat, par ses imminentes vertus et ses belles qualités, l'attention des religieux au milieu desquels l'avait placé la Providence ; profès en 1710, il partit en 1712 pour les Philippines et, à peine âgé de 23 ans, s'embarqua pour la Chine. Pendant 33 ans, il travailla avec une ardeur toute apostolique à la conversion des infidèles. Rien ne lui coûtait, dès qu'il s'agissait de gagner des âmes à Jésus-Christ. Les épreuves qu'il endura loin de diminuer son courage ne faisaient qu'exciter en lui de vifs désirs de souffrir d'avantage pour le nom de son maître.

Jean Alcober, natif du royaume de Valence, entra dans sa seizième année au couvent des frères prêcheurs de Sainte-Croix, à Grenade. Après de fortes études, plusieurs années consacrées à la prédication, désireux lui aussi, d'aller conquérir à la vraie foi les peuples infidèles, le bienheureux Jean demanda à partir pour les Philippines en 1728 ; il fut envoyé par ses supérieurs dans le Fokien où pendant 18 ans il prêcha l'évangile au milieu de dangers chaque jour renaissants et de fatigues incroyables.

François Diaz, né en Andalousie en 1713 et profès du couvent de sa ville natale, édifiait dès son enfance ceux qui l'approchaient par sa douceur, sa modestie, son humilité religiense. Il se fit remarquer par sa régularité, son amour de la pénitence et de la mortification ; désireux de partir pour les missions lointaines, il travailla à se rendre digne de cette noble vocation. En 1738. en dépit des prières de sa mère et de sa sœur, il partit pour la Chine, où pendant 8 ans il combattit avec intrépidité les bons combats du Seigneur.

Ces cinq ouvriers du Christ furent martyrisés à la suite de la persécution qui éclata dans le Fokien, sous le règne de Kien Long, en 1746. Ils eurent à souffrir des supplices atroces. Pierre Sanz fut exécuté le premier, le 26 mai 1747 ; les quatre autres Pères et le catéchiste Ambroise Ko reçurent la couronne du martyre le 28 octobre de l'année suivante.

Ce sont les restes de ces champions de la foi, plus tard recueillis par les héritiers de leur apostolat que l'Eglise a mis sur les autels le 14 avril 1893.

Malgré la violente tempête qui s'est élevée la nuit dernière et malgré la neige qui encombre les chemins de notre ville, à 9½ heures une foule compacte se pressait dans l'église Notre-Dame.

Sa Grandeur Mgr Decelles a officié pontificalement, assisté des Pères Deiber et Bocon, le révérend P Côté, prêtre, assistant. Le chœur de Notre-Dame a exécuté la messe du second ton harmonisée.

Madame O. Lanctôt, de Montréal a chanté d'une manière superbe l'*Ave Maria* de Saint Saëns.

Mme Lanctôt avait gracieusement prêté son secours pour la circonstance. M. Télesphore Urbain, organiste aveugle, renait l'orgue. On attend, pour ce soir, plusieurs évêques et M. l'abbé Mitré, de la trappe d'Oka, panégyrique de soir sera fait par le Rév. P. Desjardins, S. J Voici, du reste, le programme du triduum .

Tous les soirs, Pénégyrique des Bienheureux sus le thème suivant: *Le Religieux—Le Missionnaire—et le Martyr.* Le 1er soir, le Rév. P. Desjardins, S.J. de Montréal, traitera du *Religieux* ; le second soir, Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivères, parlera du *Missionnaire*, et le troisième soir, M. le chanoine Dumesnil, supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe, fera voir le *Martyr*. Les messe seront chantées alternativement par le chœur de N.-D., les chœurs des religieux et le chœur do collège.

Les élections municipales a Lévis

Les élections municipales ont eu lieu avant hier à Lévis. Il y avait lutte dans le quartier Notre-Dame seulement : dans le quartier Lauzon, M. Gédéon Beaulieu a été élu par acclamation.

La lutte, dans le quartier Notre-Dame a été à la fois une lutte de parti et une guerre à l'administration municipale actuelle. Les conservateurs l'ont acceptée sur ce terrain, ils ont marché résolument, et une éclatante victoire a couronné leur travail.

Nos amis, MM. L. E. Couture et le Dr Lacerte ont été élus, le premier par 106 voix de majorité et, le second, par 96 voix. Les électeurs ont voté avec entrain.

La lutte, du côté des libéraux, a été dirigée principalement par M. Louis Thompson, gérant de l'*Electeur*, l'un des chefs les plus autorisés et les mieux écoutés du parti à Lévis. Esprit parfaitement désintéressé, et très renseigné sur tous les sujets qu'il traite, l'opinion générale parmi les siens l'avait plusieurs fois désigné aux honneurs municipaux, mais il avait toujours refusé.

Le jour de la votation, ses amis le mirent en nomination sans le consulter. La cabale avait été faite à la sourdine, et aussitôt son nom sur la liste des candidats les voteurs affluèrent vers le pôle jusque vers 4 heures. Et au décompte des votes, les candidats étaient partagés comme suit : Couture, 172 ; Lacerte, 162 ; Verrault, 66 Thompson, 2. Nous garantissons que le décompte a été fait impartialement et que M. Thompson a eu justice.

C'est là la soupe promise par le correspondant de l'*Electeur* à MM. Couture et Lacerte ; elle a évidemment " pris au fond."

Notre Journal

Le COURRIER DU CANADA entre aujourd'hui dans sa trente-huitième année d'existence.

MAIRIE

M. Isidore Belleau a été réelu maire de Lévis, mercredi.

Nos félicitations à notre ami.

Le parti Vice-Royal a QUEBEC

Les personnages suivants composent la suite de Leurs Excellences le gouverneur général et lady Aberdeen :

Lady Marjorie Gordon.

L'Honble Archee Gordon.

Melle Wilson, accompagnant lady Aberdeen.

Lord Ava, fils ainé de Son Excellence marquis de Dafferin et Ava, ancien gouverneur général de la Puissance, qui est l'hôte de Leurs Excellences depuis quelques semaines.

L'Honble A. Majoribanks, frère de Lady Aberdeen.

Capitaine Urquhart, A. D. C.
Capitaine Knderley, A. D. C.
M. Munro Ferguson, A. D. C.
M. David Erskine, A. D. C.
Dr Shivres et
M. Wm Campbell.

Comme on peut le voir, Québec compte aujourd'hui dans ses murs presque tout le parti vice-royal.

MARIAGE DE MLLE TASSÉ

Montréal, 30.—Le mariage de Mlle Tassé a eu lieu ce matin, à 9 heures. A 11 heures, il y a eu déjeuner à la résidence de l'honorable sénateur Tassé. Parmi les invités on remarquait : la comtesse douairière de Beaujeu, Mme la Vicomtesse Raoul de Beaujeu, Mlle de Beaujeu, MM. de Beaujeu, M. et Mme C. E. Lecours, d'Ottawa, grands parents de la mariée, Hon. M. Royal, Melle Juliette Tassé, Melle Hortense Tassé, Hon. M. et Mme Desjardins, Sir A. P. et Lady Caron, Sir Alexander et Lady Lacoste, Hon. M. et Mme Nantel, Hon. M. et Mme Beaubien, Juge et Mme Loranger, Juge Mathieu, Chevalier Drolet et Mme Drolet, Juge Barry et Mme Barry, Hon. T. C. Casgrain, Juge Baby, M. et Mme C. A. Dansereau, M. Jos. Tassé, Ottawa ; Col. H. et Mme Prévost, Melle Dorion, Melle Emma Lamothe, Melle Dufresne, M. Cousineau, M. E. St-Louis, M. et Mme J. G. H. Bergeron, M. Benjamin Sulte, Mme Thomas Ryan, Mme Smythe.

Des lettres de félicitations ont été reçues de Lord et Lady Aberdeen. Parmi les riches cadeaux offerts à la mariée était un chèque de $2000, cadeau du comte Quiquerau de Beaujeu. Le jeune couple est parti ce soir pour un voyage de noces à New-York. Benjamin Sulte a écrit de jolis vers en l'honneur de la mariée.

CHEVAL REPRODUGTEUR

La Société d'agriculture du Comté de Chicoutimi vient de donner un bel exemple à bien d'autres comtés en faisant faire par un de ses membres M. Antoine Larouche, l'achat d'un cheval Normand de première classe.

L'animal a été payé mille piastres comptant et a été acheté de M. Robert Ness, de Howick, près de Montreal. Il a près de 16 mains, (5 pieds et 4 pouces), pèse environ 1300 livres et est âgé de 4 ans.

Plusieurs connaisseurs de Québec entre autres MM. J. A. Couture, Victor Chateauvert M. P. P., E. B. Garneau sont allés hier voir ce reproducteur et en font les plus grandes éloges.

Rien d'étonnant à cela, car " Calvados " est enregistré en Normandie et a remporté un troisième prix à Chicago.

M. Larouche, qui a droit à des félicitation, recevra une subvention de la Société d'agriculture du Comté de Chicoutimi, qui avait envoyé son président faire le choix de l'animal en question, il y a près d'un mois.

Bureau de Poste Dévalisé

Kinmount, Ont., 30—Le bureau de poste a été pillé dans l'intervalle de temps qui s'est écoulé de samedi soir à lundi matin.

Les voleurs se sont emparés de 14 lettres enregistrées, de $40 en argent et de quelques timbres-poste.

Ils n'ont pas laissé de traces.

M. Villeneuve est élu maire de Montréal. Mais ce n'est pas la faute de M. Mercier qui a fait tout ce qu'il a pu contre lui.

Que pensent de cette lâcheté tous les Canadiens de nos campagnes qu'il a aburis de ses vantardises patriotiques ?

LE CARNAVAL

Deuxième jour

La tempête d'hier n'a fait qu'ajouter un élément extrêmement pittoresque à notre Carnaval.

Pendant que quelques québecquois murmuraient contre la température, nos hôtes américains parcouraient les rues enneigées, bravaient la poudrerie et admiraient le spectacle si étrange, si nouveau pour eux, du déchaînement de notre *nord-est*, de la neige fouettée par un vent impétueux et recouvrant toutes choses, maisons, édifices, places publiques, d'un manteau immaculé e éblouissant.

L'arrivée du gouverneur-général était un spectacle à voir. Le correspondant du *Star* télégraphie à ce journal : " La montée de Lord et lady Aberdeen de la gare du C. P. R. au Château-Frontenac est une chose qu'on n'oubliera jamais... C'était une grande scène, mais un rude effort. La neige tombait et fouettait les visages, mais personne ne s'en occupait et les hourras se faisaient entendre de toutes parts. C'est certainement le spectable le plus curieux que Lord et Lady Aberdeen aient jamais vu."

Hier soir, les rues offraient un aspect enchanteur. La neige avait cessé de tomber ; elle couvrait les branches des sapins qui balisent les voies publiques : elle s'accrochait aux fenêtres, aux enseignes, aux arcs de triomphe, et la lumière électrique faisait rayonner toute cette blanche parure du plus radieux éclat. Les touristes américains étaient émerveillés.

On peut donc dire que la tempête de neige d'hier, quoiqu'elle ne fut pas au programme, n'a fait qu'ajouter au charme de nos fêtes. Aujourd'hui le beau temps est revenu, les trains retardés par la neige arrivent chargés de visiteurs, et le succès éclatant de notre Carnaval est désormais un fait accompli.

Villeneuve élu

MAIRE DE MONTREAL

Par 176 voix de majorité

Montréal, 1er de février.—Le retour des bureaux de votation prouve que M. J. O. Villeneuve a été élu maire de Montréal par 176 voix de majorité. Le vote a été comme suit : McShane, 11,722 ; Villeneuve, 11,898. L'échevin Villeneuve a pris la majorité dans presque tous les quartiers, excepté dans le quartier Ste Anne qui était le château-fort de McShane. Les échevins suivants sont élus :

Quartier Est, Beausoleil ; Centre No 1, Farrell ; Centre No.2, Rainville ; Ste Anne, Kennedy ; St-Laurent, St-Louis, Renault ; St-Jacques, M. Brunet : Ste Marie, M. Dupré : St-Jean-Baptiste, No. 1, P. Leclaire ; St-Jean-Baptiste No. 2. T. Grothe ; St-Gabriel, No.1, C. Jacques ; St-Gabriel, No. 2, W. Turner.

M. Villeneuve a été fêté par tous les citoyens.

AU BAL

Leurs Excellences

Lord Aberdeen a ouvert le bal avec madame Frémont. Son Excellence a dansé ensuite avec madame Casault, madame Caron, mademoiselle Colborne (nièce du général Moore), Mme Greenwood (fille de M. Joly de Lotbinière), l'honorable Mme Herbert, etc.

La comtesse d'Aberdeen a dansé la première danse avec Son Honneur le Maire ; ses autres *partners* ont été le général Montgomery Moore, M. Joly de Lotbinière, Sir Alexandre Lacoste, le juge Routhier, M. de LaBruère, l'hon. M. Taillon, M. Tessier.

Son Honneur le Maire président du comité du bal, et madame la mairesse ont fait les honneurs avec la plus grande distinction.

LE TRIDUUM

La grande célébration religieuse de St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 30— Le premier soir des fêtes du triduum a été très solennel.

Leurs Grandeurs NN. SS. Laflèche, de Trois-Rivières, et Decelles, évêque de Drusipara étaient présents. Les complies furent d'abord chantées par les RR. Pères, puis il y eut cantique avec accompagnement d'orgue et de violon. Le Rév. Père Desjardins, S. J., de Montréal, fit le premier panégyrique ; il traita du " Religieux." Il démontra tout le dévouement et toute l'abnégation d'un religieux ; il fit l'éloge des Dominicains et dit que ce sont les Religieux par excellence, pour conquérir des âmes à Jésus-Christ.

Après le sermon du Rév. P. Desjardins, il y eut salut solennel. Mme O. Lanctot, qui avait chanté le matin, à la messe, se fit encore entendre au salut. Elle a rendu un brillant " O Salutaris." Un " Sub tuum ," de Dubois, trio par Mlle L. Laframboise et MM. J. St-Germain et P. A. Côté fut particulièrement goûté " L'orphéon " de Saint-Hyacinthe qui possède de très belles voix a solennellement terminée ce salut par un tantum ergo de Gœb. L'Orphéon " était sous la direction de M. Samuel Cassavant

On attend ce soir Sa Grandeur Mgr Fabre. Le Rév. M. Baril, le nouveau chanoine de Trois-Rivières accompagne Mgr Laflèche. C'est Sa Grandeur Mgr Laflèche qui doit faire ce soir la panégyrique. Il traitera du missionnaire.

Au salut hier soir l'église était comble ; plusieurs personnes n'ont pu pénétrer à l'intérieur tant la foule était grande.

Il y a en ville un grand nombre d'étrangers, venus des paroisses environnantes.

Quelques membres de l'orphéon de Saint-Jean étaient à l'orgue, hier soir.

DEUXIÈME JOUR

La journée s'annonce plus belle ; aussi s'attend-t-on à ce qu'il y ait beaucoup plus de monde, qu'hier, en ville.

Ce matin, la messe à 9½ heures a été chantée par le Rév. Père Duchaussois, assisté de deux Pères Dominicains. Sa Grandeur Mgr Laflèche assistait, au trône ; Dom Antoine, abbé de la Trappe, arrivé ce matin, était aussi présent. La messe royale fut exécutée par le chœur de Notre-Dame. Mme Lanctôt, sur invitation spéciale, a bien voulu chanter à l'offertoire un *Ave Maria* de Henshaw. Tous ceux qui ont entendu Mme Lanctôt n'ont pu qu'admirer la force et la beauté de sa voix. Ce matin elle a été tout simplement superbe. Ce soir, au salut du T. S. Sacrement, le chant sera fourni par le Rév. Père Dallaire, dominicain, et l'Orphéon de Saint-Hyacinthe.

Sa Grandeur Mgr Gravel, évêque de Nicolet, est arrivé à midi, il chantera le salut ce soir.

On attend Leurs Grandeurs NN. SS. Emard et Larocque dans le cours de la journée.

L'honorable M. Joly

Le carnaval se poursuit dans une série de succès. Un homme se multiplie et préside à tout avec un tact parfait.

Nous somme sûr d'être l'interprête de tous nos concitoyens en félicitant chaleureusement M. Joly de Lotbinière dont l'activité, la parole si facile et si distinguée, et les grandes manières ont tant fait pour le succès de cette semaine de fêtes publiques.

M. JOBIN

Les statues en place sont décidément une des plus grandes attractions du Carnaval. On n'entend que des exclamations admiratives au sujet de ces merveilleuses œuvres d'art : Champlain, Laval, Brébœuf, Frontenac, Jacques-Cartier.

Honneur à M. Jobin, notre sculpteur québecquois, dont le talent à la fois si brillant et si modeste donne tant d'éclat et de cachet à nos fêtes hivernales.

Le pénitencier de St-Vincent de Paul ne contient pas un seul fils de cultivateurs canadiens-français !

Nos " habitants " ne sont vraiment pas si méchants que veut bien le dire le ***Mail.***

Sympathiques a la P. P. A.

Les doux pasteurs de l'*Aurore* sympathisent avec la P. P. A., c'est évident.

L'organe chiniquiste de Montréal laisse percer le bout de l'oreille, dans son dernier numéro. Nous y lisons :

"A la convention de Hamilton les délégués, nous dit-on, loin d'être des hommes ignorants et fanatiques, avaient une apparence fort respectable et en intelligence paraissaient bien au dessus de la moyenne.

A l'avenir la politique du pays devra compter avec la P. P. A qui, paraît-il ne favorise aucun parti en particulier mais est l'ennemi implacable non pas du romanisme comme secte religieuse, mais du romanisme comme corps politique au sein de la nation. "

Et plus loin :

"Nous pouvons dire que si une telle organisation a surgi et s'est développée si spontanément et rapidement c'est que le terrain était préparé. Le vote catholique depuis longtemps est sous le contrôle d'une puissante hyérarchie qui ne cherche qu'à s'accaparer les ressources du pays."

Comme on le voit l'inclination des deux pasteurs de *l'Aurore* envers la P P. A., est manifeste.

Il est bon de constater que nos chimiquistes ont des sympathies pour les fanatiques enragés d'Ontario.

LA MAIRIE DE MONTREAL

Le dépouillement du scrutin

COLERE DE M. McSHANE

Discours de M. Villeneuve

Montréal, 2 février.—Une excitation intense se manifestait de toutes parts à l'issue du poll. L'hôtel de ville fut encombré par la foule avide d'avoir des nouvelles.

Le premier rapport arrivé venait du Poll No 3, quartier Ouest ; il donnait une majorité de 18 à M. Villeneuve.

Les deux candidats sont entrés à l'hôtel de ville vers cinq heures et vingt et y sont demeurés jusqu'à dix heures moins le quart.

M. McShane se tenait près de M. Gosselin et surveillait l'exactitude de l'inscription des chiffres et des additions.

Jusqu'à la fin The People's Jimmy a cru à son triomphe.

Quant le dernier Poll de St-Gabriel arriva, la foule était si compacte que l'officier rapporteur ne put s'approcher du comptoir ; il passa donc son rapport à un des spectateurs et on se transmit le document de main en main. M. McShane reçut le rapport et dit :

" Je retiens ce bulletin, il doit être transmit par l'officier rapporteur lui même et il est ouvert."

M. David lui répondit qu'il devait faire proclamer le contenu de ce rapport mais que l'on tiendrait compte de ses récriminations.

La lecture de ce bulletin révéla le fait que le poll No 13 du quartier St Gabriel donnait 44votes à M. Villeneuve et 55 à M. McShane

Quant le People's Jimmy eut entendu proclamer sa défaite, il quitta l'Hôtel de ville en compagnie de MM. O. Desmarais et Chs Champagne.

Pendant ce temps la foule chantait " Forhe's a jolly good fellw", " En roulant ma boule " et on criait " Speech ! Speech !"

Le maire élu prenant place sur le péristyle s'exprima en ces termes :

" Je vous remercie, mes chers compatriotes de la confiance et de l'appui que vous m'avez donnés durant cette lutte si vive et si acharnée. Quand j'ai répondu aux vœux de la population qui m'appelait à la candidature de la mairie, je savais que je rencontrerais des obstacles, mais je savais aussi que je rencontrerais du dévouement. Il y a des quartiers comme Hochelaga et Sainte-Marie qui ont préféré M. McShane à moi, je le regrette, mais je ne leur en tiendrai pas compte. J'oublierai cette injustice pour ne me rappeler que mon devoir et travailler dans les intérêts de Montréal.

" Les Irlandais catholiques ont voté en masse contre moi. Dans le quartier Sainte-Anne, ils ont donné une majorité de 1,172 voix de majorité à M. McShane. Ils ont commis une grande faute. Ils ont violé le pacte tacite qui exists depuis longtemps entre les différentf éléments qui composent la population de notre ville. Ils ont méconnu les droits des Canadiens-français. Ils ont insulté à notre nationalité. Ils ont manqué de justice.

" Heureusement que les Anglais ont, par leur appui solide, contrebalancé l'influence irlandaise. Je les en remercie profondément Je vous annonce tout de suite que je ne serai pas candidat pour un autre terme.

" Merci à tous ceux qui ont fait noblement leur devoir. Merci à tous ceux qui ont mis les droits de notre nationalité au-dessus de toutes autres considérations. Merci à tous ceux ceux qui ont travaillé à notre victoire qui fera rentrer dans l'oubli bien des personnalités encombrantes A tous je promets de rendre justice dans l'exercice du devoir que m'impose la haute position où le vote populaire vient de m'appeler. Je suis l'élu du peuple et je ne perdrai jamais de vue ses droits et ses intérêts Je remplirai honnêtement et impartialement le mandat qu'il m'a confié. "

L'orateur fut souvent interrompu par des hourrahs et des applaudissements frénétiques.

Il parla ensuite en anglais et remercia de nouveau les Anglais de leur appui. Le sentiment de justice dont ils ont fait preuve envers les Canadiens-français ne sera pas oublié. Ils ont maintenu le pacte ; les Canadiens-français ne le violeront pas."

La foule se dispersa en criant : Vive Villeneuve.

Après ce discours, on conduisit M. Villeneuve en triomphe à sa résidence.

Là, il y a eu nombre de discours de faits.

Prirent la parole : M. le maire, l'échevin Savignac et MM. St-Louis, Dr Germain, Louis Cousineau et Mondou.

La soirée se termina par un magnifique feu d'artifice lancée devant la résidence de notre nouveau premier-magistrat.

Après la démonstration enthousiaste faite en l'honneur de M. Villeneuve à sa résidence, M. Em. Saint-Louis a offert un superbe dîner à plusieurs membres du comité et des amis du maire.

UNE QUESTION DE FAIT

Mgr Taché et le " Canada "

Le *Canada* d'Ottawa est en polémique avec Mgr Taché, à propos de l'attitude de cet illustre prélat relativement à la colonisation du Nord-Ouest.

Le *Canada* avait dit dans un article :

" Cartier avait réussi à éveiller l'attention de ses compatriotes au sujet du Manitoba, il y avait déjà envoyé des jeunes gens remarquables par leurs talents et qui depuis se sont distingués ; les fils de nos cultivateurs commençaient à écouter cette voix patriotique qui leur criait emparons-nous du sol"..... .....

" Malheureusement, une voix qui s'imposait à la race française du Canada, qar sa haute respectabilité et par la grande dignité attachée à sa position ecclésiastique, se fit entendre dans la province de Québec. Mgr Taché conseillait à la jeunesse canadienne-française de ne pas se diriger vers le Manitoba.

" Ce fut le glas funèbre qui annonça du coup et la mort de Cartier et la mort du mouvement français vers l'Ouest.

" Aujourd'hui, la province du Manitoba est anglaise et protestante. "

A cette accusation Mgr Taché répond par une lettre adressée au *Canada* et publiée dans ce journal.

En justice pour Sa Grandeur Mgr l'archevêque de St-Boniface, nous devrons revenir sur cet incident.

Il y a bien des fois qu'on met Mgr Taché en cause à ce propos. Il est bon que le public entende la voix de Mgr l'archevêque de St Boniface sur ce point d'histoire.

PAUL BOURGET

ET BENJAMIN SULTE

M. Benjamin Sulte administre à M. Paul Bourget une raclée à côté de laquelle les articles que nous avons publiés contre cet écrivain sont de l'eau tiède. C'est dans une chronique adressée à la *Minerve* que sous trouvons cette énergique dénonciation :

" Paul Bourget est venu à Ottawa. Les Canadiens-français de cette ville se sont abstenus de le voir : nous n'avons que faire de réalistes aussi avancés et aussi effrontés que celui-là. Quelques dames m'ont blâmé de mon attitude en cette occasion. Savez-vous ce que j'ai fait ? J'ai prêté à ces dames deux ouvrages de Bourget : *Crime d'amour* et *Cosmopolis*. Soyez certain qu'elles ne prendront plus la défense de ce colporteur d'immondices.

La tournée que Bourget vient de faire aux Etats-Unis a pour but d'annoncer ses livres ; il a déployé tout le mercantilisme dont un homme de sa trempe est capable, et il a eu l'adresse de faire proclamer dans les journaux que la fin de son *Cosmopolis* indique une tendance vers la religion chrétienne. Quelle ficelle, et qu'elle est grosse et que le monde est naïf de gober cela !

Bourget a battu la grosse caisse tout le temps qu'il a été en Amérique et s'est royalement moqué de notre innocence : c'est à cause de ses vertus que nous n'avons pas consenti à le voir à Ottawa. J'ajoute que, ennuyé de m'entendre reprocher mon abstention, je prie mes compatriotes de lire les horreurs écrites par ce faiseur d'argent, ce brasseur de scandales. Il n'y a pas une feuille assez corrompue dans notre pays pour oser imprimer une page de Bourget que je donnerai à choisir sur cent. Ceux qui ont servi de moyen de propagande à ce maître faiseur devraient publier des fragments de ses œuvres : je me chargerais de les aider dans ce travail. Notre réputation de gobeurs est déjà assez établie, il est temps que nous entrions en défiance. "

Nous dédions cette page de M. Benjamin Sulte aux braves gens qui se sont voilés la face devant nos critiques de Paul Bourget.

M. Sulte a eu recours à un remède dangereux en prêtant du Paul Bourget à des dames ; nous espérons que ce traitement n'aura eu que des effets salutaires. Ce qui est certain, c'est que l'indignation de M. Sulte est parfaitement légitime.

Ce qu'il dit des gobeurs nous plaît d'autant plus que, grâce au *Courrier du Canada*, M. Bourget a rencontré peu de gobeurs à Québec.

ELECTION MUNICIPALE A MONTREAL

Onze élus par acclamation

La lutte dans les divers quartiers est poussée avec beaucoup de vigueur. Deux Deux jours seulement séparent de la votation.

Dans le quartier St-Laurent, l'échevin Wilson Smith a été élu par acclamation samedi.

L'échevin Griffin s'était retiré de la lutte vendredi, et M James Cochrane en a fait autant samedi. Ils auraient difficilement pu se faire élire contre l'échevin Smith.

Il y a contestation, et il y aura probablement votation pour les quinze autres sièges qui restent. Trente-six candidats sont sur les rangs pour ces divers sièges.

C'est le temps de dire : " Beaucoup d'appelés, mais peu d'élus ; " car sur trente-six, il y en a certainement vingt-et-un qui resteront sur le carreau.

L'élection de M. Smith porte à onze ceux qui ont été élus par acclamation. Ce sont dans Hochelaga, les échevins Préfontaine et Hurtubise ; dans le quartier Ouest, les échevins Stevenson et McBride ; dans le quartier St-Antoine l'échevin Costigan et M. Peter Lyall ; dans le quartier Est, l'échevin Marsolais ; dans le quartier St-Louis, l'échevin Savignac ; dans le quartier Saint-Jacques, l'échevin Hurteau ; dans le quartier Saint-Laurent, l'échevin Wilson Smith, et dans le quartier Ste-Marie, l'échevin Robert.

A Montréal

MARIAGE DE BEAUJEU-TASSE

UNE AMUSANTE FARCE

Incendie à Longueil

Montréal, 30—Ce matin a été célébré à la chapelle de l'archevêché, le mariage de Mlle Emma Tassé avec le vicomte George René Saveuse de Beaujeu.

La bénédiction nuptiale a été donnée à 8 30 p. m., par Mgr Fabre assisté de M. le chanoine Bruchesi et de M. l'abbé Marre, P. S. S.

A 11 heures, un déjeuner de quarante couverts a été servi à la résidence de M. Tassé rue St-Hubert. A six heures du soir, les nouveaux mariés sont partis pour un voyage de noce à New-York et à Boston.

—Un incendie considérable a eu lieu à Longueuil, à la résidence de M. Antoine Benard, riche cultivateur.

On ignore l'origine du feu : malgré tous les efforts des pompiers de la municipalité, la bâtisse a été complètement détruite. Heureusement, M. Benard et sa famille ont pu se sauver en temps.

On évalue les pertes à $5,000, couvertes par les assurances.

LES ANARCHISTES A PARIS

Arrestation en masse

Paris. 30. — Le *Petit Journal* dit que le gouvernement a l'intention de faire une arrestation en masse de tous les anarchistes et de les garder en prison jusqu'après l'exécution de l'anarchiste Vaillant.

Zurich. 30.—Les anarchistes ont fait une démonstration, hier, devant le consulat italien en cette ville, dans le but de prouver leur sympathie au mouvement révolutionnaire. La police est intervenue et une bagarre sanglante s'en est suivie. 20 émeutiers ont été blessés et 17 ont été arrêtés.

LE COUTEAU

Met fin à une partie de cartes

Dans la paroisse de Saint-Adèle

La paisible paroisse de Sainte-Adèle, dans les Cantons du Nord, est en ce moment dans un grand état d'excitation, à la suite d'un drame qui s'y est déroulé la semaine dernière.

—Deux enfants dont l'un fils de Frs Bigras, âgé de 16 ans et l'autre, fils de B. Deslauriers, âgé de 13 ans, jouaient aux cartes, chez un nommé Adélard Corbeil, du 3e Rang Morin, quand tout à coup la querelle s'éleva. Le jeune Bigras ouvrit son couteau qu'il dirigea violemment sur la poitrine du jeune Deslauriers. Ce dernier se jeta en arrière et para le coup avec son bras, ce qui fit que la lame du couteau traversa de part en part le bras près du coude, à un quart de ligne d'une grosse artère dont la rupture aurait entraîné la mort du jeune homme, vu la distance du médecin à cet endroit.

En apprenant qu'il allait être arrêté, le petit criminel s'est écrié, dit-on :

" Je suis bien content, car chez nous il me faut travailler, tandis qu'à la prison je ne travaillerai pas. " Les parents se sont armés, paraît-il et se tiennent barricadés et malheur à ceux qui oseront se présenter pour arrêter le coupable. Le père du blessé après avoir donné ordre au juge de paix de faire arrêter le coupable aurait demandé au même juge de paix de suspendre toutes les procédures par crainte pour les jours de sa fille qui enseigne dans le voisinage de cette maison.

DESASTRE MARITIME

26 hommes noyés

Londres, 30.—La barque *Port Yarrck*, partie de Santa Rosalia, le 4 juillet dernier, vient de faire naufrage sur les côtes de l'Irlande pendant une violente tempête, et tout son équipage, composé de 26 hommes, a péri. Lorsque la barque se fut échouée, ceux qui était à bord ont fait tout en leur possible pour gagner le rivage et sauver leur vie, mais tous leurs efforts ont été inutiles et ces malheureux ont péri. Pas un seul n'a pu se sauver.

SCENE DE DESTRUCTION

L'ambassade des Etats-Unis à Rome visitée par des malfaiteurs

Rome, 29—Des malfaiteurs ont pénétré dans la légation des Etats-Unis, hier soir, en brisant la serrure d'une porte. Les voleurs ont fait sauter le coffre-fort, brisé le bureau du ministre et celui du consul général, et mis le feu à une quantité de papiers dans les appartements de la légation. Un grand nombre d'archives sont détruites et d'autres papiers partiellement brûlés. On suppose que cet acte de destruction a eu lieu vers minuit. Un représentant de la presse est allé à la légation ce matin de bonne heure. Tout était en ruine dans plusieurs appartements. Dans la grande salle où l'on introduit les visiteurs, il ne restait qu'une table à moitié brulée et quelques tiroirs Dans la chambre voisine, employée par le vice-consul Wood, il n'y avait pas de trace de feu, mais tous les papiers de celui-ci étaient en désordre sur le plancher. Dans l'appartement du consul-général, les boiseries et les pupitres étaient en partie brulés, ainsi que les archives. Les bureaux du ministre Potter étaient dans le même état. Ce dernier a déclaré qu'aucun document important n'avait été détruit. Le ministre des affaires étrangères d'Italie a été informé et la police mise aussitôt à la recherche des malfaiteurs. On croit que ces derniers ne sont pas des malfaiteurs ordinaires et on ignore les motifs qui ont pu les pousser à brûler les pupitres et les archives de la légation américaine.

L'épée de Bayard

Fribourg (Suisse), 29—Un habitant de cette ville vient de découvrir, dans un vieux château des environs, l'épée authentique de Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche.

Le dépositaire de cette précieuse relique vient d'adresser plusieurs photographies de cette épée aux conservateurs des musées nationaux français ; il est probable que l'un deux s'en rendra acquéreur.

Guillaume et Bismarck

Berlin, 30.—Guillaume II rendra visite à Bismarck, le 1er avril prochain, anniversaire de naissance de l'ex chancelier.

Jeanne d'Arc Venerable

Rome, 30.—Hier, à midi, la Congrégation des Rites a déclaré Jeanne d'Arc, la Pucelle d'Orléans, vénérable. Six cents documents ont été soumis aux cardinaux dans ce procès.

James J. Corbett

Washington, 27—A un reporter qui lui demandait s'il craignait de rencontrer le fameux boxeur nègre, Peter Jackson, Corbett, le vainqueur de Mitchell, a déclaré qu'il ne craignait pas de se battre avec n'importe quel homme au monde. La lutte entre Jackson et Corbett aura lieu en juin.

LE CAREME A MONTREAL

Le prédicateur en route pour le Canada

Montréal. 30—La prochaine station du carême à l'église Notre-Dame sera prêchée par un chanoine de Bordeaux, France, M. l'abbé de Montigny. Voici ce que dit de lui le *Monde*, de Paris :

" La station de l'Avent a commencé d'être prêchée hier, à Saint-Louis-des-Français, à Rome, par l'abbé de Montigny, chanoine de Bordeaux. Dès son premier discours d'hier, il a su, avec une éloquence toute communicative s'élever à la hauteur de son sujet... Il a su gagner toutes les sympathies de la nombreus assistance qui remplisait littéralement l'église nationale de Saint-Louis-des-Français, où revivent, grâce au zèle éclairé du supérieur, Mgr D'Armailhacq, les meilleures traditions de la chaire sacrée et des offices divins. "

M. Collin, supérieur s'est embarqué, samedi, avec le prédicateur de la station du carême, pour revenir au pays. Ils seront probablement de retour à Montréal mardi prochain. M. de Foville, qui avait accompagné M. le supérieur, demeure en Europe pour quelque temps.

Vaillant l'anarchiste, a été guillotiné ce matin.

UN VOLEUR

Caché dans un bison empaillé

ET LIVRÉ A LA JUSTICE

Un incident des plus romanesques et des plus dramatiques en même temps vient de se produire au Dakota du sud, dans un train de l'Elkerhorn Railroad.

Parmi les objets expédiés à la gare de Whitewood, par l'intermédiaire de la compagnie de messageries connue sous le nom de North-Western Express, se trouvait un bizon empaillé. Le bison, qui paraissait fort lourd pour un animal empaillé a été placé avec les autres colis dans le wagon de la compagnie de messageries, dans lequel se trouvait justement un coffre-fort renfermant $50,000 en espèces. Peu après le train se trouvait entre les stations de Chadron et de Hay, Springs l'agent de la compagnie de messageries a été tout surpris d'entendre quelque chose remuer à l'intérieur du bison, et est allé regarder l'animal en face. Au même moment l'un des yeux en verre du bison, se brisa et l'agent stupéfait a vu le canon d'un révolver de gros calibre braqué sur lui par l'ouverture qui venait de se produire ainsi. En même temps un individu qui se trouvait caché à l'intérieur du bison, sommait l'agent sous peine de mort de lever le bras en l'air.

Cependant l'agent de la compagnie de messageries n'a pas perdu sa présence d'esprit, et au lieu d'obéir à la sommation qui lui était faite de faire arrêter le train, il a bondi de côté pour se garer du revolver, a sauté sur le dos du bison qui s'est affaisé aussitôt, et s'est assis sur l'individu qui y était caché. Celui-ci a fait des efforts désespérés pour sortir de son étrange cachette, mais n'a pu y réussir. Quand le train est arrivé à la gare de Hay Springs, l'agent, sans quitter son siège, a appelé au secours, et l'individu caché dans le bison a été capturé, désarmé et mis en état d'arrestation.

Le prisonnier a été reconnu aussitôt paur Joe Dolton, un des plus redoutables détrousseurs du sud-ouest, recherché par la police de nombreuses villes et dont il avait été impossible de s'emparer jusqu'à présent. Le but de Dolton, qui avait sans doute des compères embusqués le long de la voie entre Chadron et Hay Springs, était d'effrayer l'agent, de faire arrêter le train et de piller ensuite le coffre-fort avec les hommes de sa bande. La capture de Dolton est considérée comme des plus importantes, et une grosse récompense a déjà été donnée, dit-on, à l'agent de la compagnie de messageries.

Noyade

Toronto, 27—Mlle Sarah Forrest, une jeune fille très bien connue à Toronto, s'est noyée ce soir, en revenant, en compagnie de quelques amies, de l'autre côté de la baie. La glace s'est tout à coup ouverte et la pauvre jeune fille disparut aux yeux de ses compagnes, qui, du reste, ont failli avoir le même sort.

LA TEMPETE DE NEIGE

Ses effets dans la province de Québec et dans Ontario

Ottawa, 30—Depuis beaucoup d'années on n'avait pas été témoin, en cette ville, d'une neige aussi abondante que celle qui est tombée cette nuit et ce matin. Il a négé toute la nuit jusqu'à dix heures ce matin. Tous les trains sont en retare.

La circulation des chars électriques est interrompue dans toutes les rues excepté sur la ligne entre le bureau de poste et la gare du Pacifique. De nombreuses escouades d'hommes sont employés à déblayer les autres lignes. On croit que la circulation des chars électriques sera bientôt rétablie partout.

Thurso, Qué., 30—Il est tombé environ sept pouces de neige ici. Les chemins en sont encombrés.

Renfrew, Ont., 30—Il est tombé environ deux pieds de neige ici. Il neige encore. Les chemins sont tres encombrés à beaucoup d'endroits. Le train venant de l'œuest est en retard de deux heures et demie. D'autres trains ont aussi des retards considérables.

Bryson, Qué., 20—Il y a environ huit pouces de neige ici, et il neige sans interruption. Les chemins iont impraticables.

Metcalfe, Ont., 30 — Environ deux pieds de neige sont tombés pendant la nuit.

Québec, 30—Une tempête de neige s'est déchaînée cette nuit. Le vent a soufflé avec violence toute la nuit. Les constructions du carnaval n'ont éprouvé que peu de dommages. La ville et le comité du carnaval ont engagé de nombreuses escouades d'hommes pour déblayer les rues.

La tempête s'est fait sentir dans une grande partie de la province et il est tombé beaucoup de neige dans plusieurs localités.

PLUSIEURS SINISTRES MARITIMES

Quarante-six hommes périssent

Londres, 30.—La goélette anglaise *Port Yarrock*, capitaine Ferdines, a fait naufrage hans la baie de Brandon (Irlande). Cette goélette, déjà très avariée, était à l'ancre quand un vent violent la poussa au large, puis sur des rochers. Le capitaine et six hommes d'équipage étaient malades. Quelques matelots ont essayé de gagner le rivage, mais ils ont péri peu après avoir quitté le bateau. Le nombre des personnes noyées est de vingt-six.

Gloucester, 30.—Une tempête a soufflé hier sur l'Atlantique. On signale plusieurs sinistres maritimes. La goélette *Aberdeen* a été jetée à la côte et brisée. Huit membres de l'équipage ont pu se sauver. Le capitaine et trois matelots sont restés sur les débris du bateau, attendant des secours.

A Ashbury Park, un trois-mâts a été chassé en pleine mer par le vent.

Vienne, 29.—Le steamer turc *Midhas* a été détruit par le feu dans la mer Noire. Le capitaine et vingt hommes d'équipage ont péri.

EN ITALIE

Le peuple meurt de misère

Londres, 30—Le correspondant d'un journal écrit que l'ordre est rétabli provisoirement en Italie, mais il est fort douteux, ajoute-t-il, que la paix soit définitivement assurée. Les troubles recommenceront propablement aussitôt que les troupes envoyées dans les régions agitées seront rappelées.

La seule manière de pacifier les populations serait de soulager la misère affreuse qui règne dans le péninsule et la Sicile, mais le gouvernement se trouve dans des embarras financiers tellement sérieux qu'il lui est impossible de venir en aide aux malheureux.

La situation s'améliorera peut-être vers le printemps ; pour le moment la détresse et les souffrances des populations sont effrayantes. La misère s'étend partout, et, dans les districts ruraux les plus éloignés, des hommes, des femmes et des enfants meurent littéralement de faim chaque jour.

On peut faire une idée de ce qui se passe dans l'intérieur de l'Italie par un fait qui vient de se passer récemment dans la Calabre. La population entière du village de Roghudi, environ deux cents personnes, est arrivée soudainement à Cittanuova.

Tous ces malheureux étaient vêtus de haillons et marchaient nu-pieds, plusieurs des jeunes gens portaient des vieillards et les femmes avaient emporté leurs enfants. Un grand nombre étaient dans un état lamentable. Plusieurs enfants sont morts dans les bras de leur mère et deux ou trois hommes on succombé en route.

Les habitants de Roghudi ont déclaré qu'il ne restait pas une seule miette de pain dans cette localité qu'ils ont quittée pour ne pas mourir de faim.

M. Crispi est au courant de la misère affreuse qui règne en Sicile, mais il est impuissant à remédier à cet état de choses. Le premier ministre italien a de nouveau remis le voyage qu'il a promis de faire dans son pays natal. Ses amis disent qu'il a pris cette décision pour ne pas assister à des infortunes qu'il ne peut soulager. Néanmoins, les ennemis du président du conseil ne se cachent pas pour dire que M. Crispi a peur d'être assassiné comme renégat par des concitoyens, s'il se rend en Sicile.

Sept députés radicaux et socialistes ont envoyé une proposition demandant l'abolition des droits d'octroi sur le blé.

Les fetes du Carnaval

Immense succès sur toute la ligne

LES TUG-OF-WAR

LE GRAND BAL

L'attaque contre la citadelle

LA PROCESSION HISTORIQUE

Tout le monde enchanté

Le grand concert historique

es lévisiens sortent vainqueur du *tug-of-war*

Bien que la journée d'hier soit le clou, la grande affaire du carnaval et que son programme dépasse tout ce qui s'est fait depuis le commencement de la semaine ; bien que nos lecteurs brulant d'en connaître tous les détails, il nous faut pourtant en retarder le récit de quelques minutes pour raconter ce qui s'est passé avant hier. Cette journée a d'ailleurs été bien rempli, elle aussi et pour les amateurs de sport surtout.

Le gouverneur général à travers Québec

Dans le courant de la matinée d'avant hier, le gouverneur-général, Lady Aberdeen et leur suite, ont visité les principaux endroits de Québec décorés pour le carnaval. Leurs Excellences, Lady Majorie Gordon, l'honorable H. Gordon et l'honorable M. Joly de Lotbinière avaient pris place dans le sleigh de M. E. T. Nesbitt. Venaient ensuite le lieutenant W. A. C. Baldwin, du club de raquettes le " Québec, " et M. Nesbitt.

M. Edson Fitch avait dans sa voiture Sir Thomas McIlwraith, de Queensland ; Mme Herbert et le lt.-général Sir J. Montgomery Moore. Les visiteurs passèrent d'abord par la place de la basilique où ils restèrent longtemps à admirer les statues historiques, puis ils se dirigèrent vers le fort Châteauguay, de là descendirent à St-Roch et revinrent par la rue St-Valier, la basseville, la côte Lamontagne. Les distingués personnages ont visité l'établissement de fourrures de M. Laliberté et se sont dits émerveillés.

Dans l'après-midi, la foule se dirigea sur la Grande Allée vers les terrains de l'Association athlétique de Québec, où les membres de l'artillerie canadienne faisaient les frais du sport. Ces sports ent soulevé beaucoup d'enthousiasme parmi les spectateurs. Le fait est que tout a été bien réussi. Il faut en remercier les officiers de l'artillerie qui se sont multipliés pour assurer un grand succès.

Pour la course d'un mille, il y avait trois concurrents, le canonnier D'Amour de l'Artillerie de Québec, Junior Argyle, des clubs de raquettes et E. McMahon, de l'artillerie de Montréal. d'Amour n'a pu aller jusqu'au bout et Gowen a vaincu McMahon, facilement.

La deuxième course a été chaudement contestée.

La course de 100 verges a été gagnée haut la main par M. R. H. Graham, du club de raquettes St-George de Winnipeg, M. E. Sykes, de l'artillerie de garnison de Montréal, arrivant second. Il y avait 7 entrées pour cette course.

La quatrième course était une nouveauté pour Québec. Chaque concurrent part une aiguille à la main, se rend au but où un ami lui donne un fil qu'il doit passer dans le chat de l'aiguille et revenir ensuite au point de départ, Il y avait quatorze concurrents et M. Keer, est arrivé premier, Gr D'Amour, second et Gr W. Pugh, troisième.

La course aux œufs et à cuiller a été gagnée par M, Kerr. premier, Gr. White, second et Br. Pugh, troisième.

Des 10 concurrents pour la course de 100 verges. MM. Br. Hudson, Kerr et W. Pugh, sont arrivés premier, second et troisième.

Le tournoi entre les hommes juchés sur le dos des raquetteurs et armés de torchons, a été un succès. Les gagnants sont Gr. G. White et Br. Kerr avec Br Thompson et Gr. Metyel second et Gr. D'Amour et Lavoie, troisième.

La course d'un quart de mille, a été gagnée par Br Pugh avec le canonier Lamarche et Br Thompson, troisième.

Il y avait plus de douze entrées pour la course avec obstacles qui a été gagnée par Br Pugh, avec les canonniers Pugh et Smith, second et troisième.

Un peu avant quatre heures, on salua l'arrivée du parti vice-royal qui après avoir assisté aux courses durant quelques minutes, se dirigea vers les glissoires du club Aberdeen où Lady Majorie Gordon et l'Hon. Archie Gordon se donnèrent le plaisir de quelques glissades.

Courses en patin

La soirée pour les amateurs de sport a été passée au Pavillon des patineurs où les courses ont été des plus amusantes.

La première course pour les clubs de raquettes a été gagnée par M. A. E. Swift, premier, en deux secondes.

La course d'un mille n'a eu que deux concurrents, MM. McCoullough de Winnipeg et Breen de St-Jean, N. B. M. Mcoulloug sa gagné par une distance de 3 ou quatre verges.

La course à obstacles a été gagnée par A. E. Swift. Celle pour enfants audessous de 15 ans, un demi-mille, par A. Piddington ; P. Woodley, second. Un demi-mille à reculons, entre R. J. Smart de Montréal ; A. E. Scott. H. E. Scott et E. A. Swift, de Québec. Vainqueur, H. Scott ; Smart second ; temps, 1.46 m. Course de deux milles pour le championnat du Canada, déclarée nulle.

Course en raquettes

1*ère course*—8 entrées : 1er prix, magnifique horloge, gagnée par A. E. Swift de l'Association Athlétique de Québec ; 2nd, lunettes d'opéra, gagnées par Ed. McMahon.

2*ème course* (1 mille)—cinq entrées : 1er prix, médaille d'or, gagnée par McCullough en 2.58½ minutes ; 2nd, médaille en or et argent gagnée par Breen en 2.59 minutes.

3*ème course* (200 verges) championat (7 entrées),—1er prix, lampe de banquet, gagnée par A. E. Swift, temps, 24 secondes.

Tug of War

Pendant qu'on s'amusait ainsi au Pavillon des Patineurs, d'autres que leurs goûts portaient plutôt vers la force musculaire envahissaient le manège pour assister au *Tug of War*,

Voici les détachements avec les noms de ceux qui en faisaient partie qui ont pris part à ce concours.

LE CLUB DE RAQUETTES ST-GEORGE.—A. G. Robertson, R. R. Kinghorn, B. Hal. Brown, Geo. W. Cameron, Andrew Bell, Ross Mackenzie, C. P. Slater, (Capt.)

LE VOLTIGEUR, LÉVIS—Geo. Cauchy, Chas. Cauchy, P. Lemelin, E Hallé, J. Maranda, D. Descarries, J. O. Martineau, (Capt).

CLUB DE RAQUETTES LÉVIS.—E. Shipman, B. Boyd, Jos. Jelly, W. T. Richards, Wm Hugues, Jos. Nadeau, J. B. Ramsay (Capt)

EMERALD.—S. Vézina, T. Delany, Michael Dinan, Jas. Power, Jas. Hayden, Patrick Dinan, Jas. Doherty, (Capt.)

QUEBEC.—W. B. Scott, Jos. Bignell, T. Parent, Robt. Hossack, Walter Henderson, Geo. VanFelsson, Louis Bruneau, (Capt.)

Le détachement du Voltigeur sort de ce tournoi vainqueur sur toute la ligne. A lui la magnifique coupe et les six médailles.

Les joûtes de curling ont été gagnées en partie par les groupes de Québec.

Le tournoi de bowling a été gagnée par le groupe de Victoria Rifles, avec 2,732 points : Le groupe de l'association athlétique de St-Roch est arrivé second avec 2,488 et le groupe de l'association athlétique de Québec, troisième avec 2,237.

Le club de raquettes Québec a offert au gouverneur général un magnifique costume du club que Son Excellence s'est empressé de revêtir.

JEUDI

Le soleil s'est levé radieux, hier matin, et a trouvé nos rues remplies de monde se dirigeant en tous sens pour ne rien perdre des décorations.

Les visiteurs arrivaient encore en foule par les convois des différentes lignes le chemin de fer. C'était comme on dit, noir de monde. Vers neuf heures la terrasse commença à être envahie, puis lorsque les premiers rangs furent garnis, on grimpa sur le mur en neige. On attendait la course en canot.

A dix heures un coup de canon tiré à Lévis, annonçait le départ des quatre canots suivants.

Princesse Louise—W. Boisvert. C. Jolie, Ed Bolduc, P. Depré, A. Bolduc, G. Depré, F. Bolduc.

Le Voltigeur—E. Bégin (capitaine), Ed. Samson, L. Bégin, F. Bégin, A. Simpson, Jos. Bégin, Alf. Bolduc.

L'Oiseau de Neige—C. Despré, H. Despré, James Gray, Jos. Guay, A. Leclerc, Alf. Leclerc, C. Parent.

Lord Dufferin — Ed. Guay, Alex. Letellier, Edmond Letellier, Victor Ringuet, T. Joncas, J. Guay, Walter Monier.

Malheureusement il n'y avait pas beaucoup de glace. La lutte cependant a été fort chaude. C'est le *Lord Dufferin* qui est arrivé le premier La scène offrait le plus curieux coup d'œil. Le ciel très clair permettait au nombreux spectateurs de suivre les ébats des nacelles. Celles-ci sont arrivées à Québec dans l'ordre mentionné plus haut.

Le temps a été comme suit :

" Lord Dufferin" 9. m. 45 s.
" Le Voltigeur," 9 m. 49 s.
" La PrincesseLoise," 9 m. 56 s.
" L'oiseau des Neiges," 10 minutes.

La distance parcourue est de 22 arpents largeur du fleuve. Les juges attendaient les canots sur le quai du marche Champlain.

Les juges étaient MM. John Shaw, président du "Québec Yacht Club," et M. A. E. Scott, secrétaire du même club. Le canot vainqueur figurera dans la procession de cette après-midi. A 11 heures, grande revue militaire sur les plaine d'Abraham.

Les vainqueurs furent salués par un immense hourra parti de milliers de poitrines. Des milliers de personnes ont tenu à voir cette course. Il y en avait partout, sur les quais de la Basse-Ville, la terrasse, les remparts enfin tous les ponts d'où la vue commande sur le fleuve.

Une attraction n'attendait pas l'autre hier. A peine la course était-elle finie qu'on attendait le canon gronder contre les vieux murs de Québec. Heureusement que ce n'était qu'une attaque simulée ; il est permis de croire que dans le cas contraire tout le monde ne s'y serait pas porté avec autant d'entrain.

Voici qu'elle était le plan d'attaque :

On suppose la ville investie par une armée de terre supérieure en nombre à la garnison.

On prépare une attaque sur la ville, et afin d'attirer l'attentionde la garnison, une fausse attaque est faite sur les lignes de défence qui s'étendent depuis le " Diamond bastion " jusqu'à la porte St-Louis.

Les anciennes redoutes françaises près de la citadel le devront être occupées par les avant postes de la garnison.

Ils seront attaquées et seront forcées de se replier sur la citadelle alors les deux canons annonceront la victoire et la fin des hostilités.

Cette attaque a été suivie avec beaucoup d'intérêt par des milliers de spectateurs.

Le parti d'attaque se composait de deux cents hommes de l'artillerie canadienne et du huitième bataillon sous le commandement respectif des lt.-col. Montizambert et White ; la place était défendue par l'artillerie canadienne et un détachement du neuvième bataillon en tout 96 hommes, commandés par le lt.-colonel Wilson. L'attaque a été très difficile à cause du verglas sur lequel glissaient les raquettes. Mais à cause de la supériorité numérique, la garnison a dû capituler. Le combat fini, les troupes volontaires sont retournées au manège changer d'accoutrement. Le trajet a été égayé par les chants patriotiques des soldats du neuvième exécutés à la demande du général Herbert.

Le bal au Gouverneur-Général

Le bal des citoyens en l'honneur du gouverneur-général fera époque. C'est le plus beau, le plus brillant, le plus magnifique qui ait jamais été donné à Québec. Un bal de 900 personnes ! !

Les deux splendides salles de l'Assemblée Législative et du Conseil étaient décorées avec un goût exquis, surtout cette dernière. Au-dessus des dais flottait l'étendard royal, le *Union Jack* et se dressait une superbe panoplie ; les galeries étaient décorées de trophées du même genre. Sur les colonnes et dans les niches étaient suspendues des corbeilles de fleur. Des inscriptions dans la salle telles que *Welcome*, *Bienvenue*, *Dieu sauve la Reine*, avaient été placées çà et là. Dans les fenêtres, des drapeaux français, anglais et américains. En général, des drapeaux, pavillons, bannières et banderoles de toute sorte et de toute couleur. Les frais de la musique ont été fait par les fanfares de l'artillerie royale et des Hussards canadiens.

Placez dans ce cadre magnifique, dans ces salles incomparables, neuf cent personnes, les toilettes féminines aux couleurs brillantes, les tons éclatants des uniformes, faites briller sur tout cela les feux des lampes électriques, prêtez l'oreille aux échos ravissants des deux fanfares, et vous aurez une idée de ce spectacle.

A dix heures moins le quart, Leurs Excellences arrivèrent au parlement où elles furent reçues par le maire Frémont. Lord et Lady Aberdeen prirent place sous un dais en attendant le quadrille d'honneur. Voici les noms des danseurs qui figuraient dans ce quadrille :

Lord Aberdeen et madame Frémont, la comtesse d'Aberdeen et le maire Frémont, le lieu-Général Montgomery Moore et Mme Herbert, Sir Alex. Lacoste et Mme Casault, le major-général Herbert et Mme Caron, le sénateur Landry et Wurtele, le juge Wurtele et Mme L. P. Pelletier, le juge Caron et Mme Casgrain, le juge Routhier et Mme Flynn, le juge Casault et Mme Blanchet, l'hon. Joly de Lotbinière et Mme Irwin, l'hon. P. E. Leblanc et Mme Chapais, l'hon. T. C Casgrain et Mme Fitzpatrick, juge Blanchet et Mme Wilson, hon. L. O. Taillon et Mme Lake, hon. T. Chapais et Mme Roy, hon. Dr Ross et Mme Andrew Thompson, Col. Montizambert et Mme Apsley Smith major Apsley Smith et madame Rutherford, Monsieur Jules Tessier et Mme H. M. Price, hon. L. P. Pelletier et Mme Forsyth, juge Hall et Mme Tessier, hon. E. J. Flynn et Mme Duchesnay, hon. B. de la Bruère et Mme Durand, colonel Lake et Mme More, colonel Forsyth et Mme Shaughnessey.

Lady Aberdeen portait une toilette d'une grande richesse. Sa robe était en satin broché bleu et or drapée de tulle avec traîne.

Elle portait une tiare d'émeraudes, des boucles d'oreille et un collier en diamant. Son corsage était garni d'émeraudes et d'autres pierres précieuses.

Le fils de leurs Excellences était costumé en page de 17 me siècle. Il était à croquer, au dire de toutes les mères présentes.

Lord Aberdeen portait son costume de gala noir et or avec éperons d'or.

La mairesse, Mme Frémont, portait une toilette de velours noir et tulle ; Mme Wilson, toilette de satin ; Mme T. C. Casgrain, satin blanc, garniture de riches dentelles ; Mme Jules Tessier, même toilette ; Mme J. C. More, même toilette : Mme Chapais, robe crème avec épaulettes de velours marron ; Mme Wurtele, riche satin noir ; Mme L. P. Pelletier, satin rose ; Mme Fitzpatrick, soie violette, tulle noir et velours ; Mme Roy, robe de velours noir avec perles : Mme Duchesnay, robe héliotrope ; Mme Casault, soie brochée etc.

A minuit et quart le souper fut servi. Menu des plus recherchés et service parfait.

Le bal si brillant ne s'est terminé qu'à trois heures.

LE SUCCES GRANDIT

Magnifique deploiement

LA PROCESSION D'HIER

20,000 etrangers a Quebec

LE CONCERT AU MANEGE

DES FETES INOUBLIABLES

Le spectacle de ce soir

La quatrième journée du carnaval est passée, et elle a été un succès grandiose. La température était magnifique, l'entrain était universel, le programme a été exécuté avec une rare exactitude, les spectateurs étaient en nombre immense, l'enthousiasme était à son comble ; que peut-on demander de plus. Tout le monde est content et nos visiteurs sont enchantés. On entend toutes les bouches raconter ce qui s'est passé et ce qu'on a vu ici et là. Les Canadiens disent en français : c'est toujours Québec ; et les américains ajoutent : *What a fine place is that Quebec* !

Et ce carnaval n'est pas un carnaval comme les autres : il a un cachet particulier, un cachet canadien. Ce carnaval c'est l'histoire du passé et du présent, racontée en s'amusant. Sauf le palais de glace, toutes les autres décorations redisent un fait historique. Et la procession, qu'a-t-elle été si ce n'est une brillante revue nationale et historique. Au pied des statues qui rappellent les sacrifices des premiers temps de la colonie, à côté du fort Châteauguay qui redit les gloires militaires du Canada, nous avons vu défiler des chars allégoriques, qui représentaient chacun une époque du passé, et les coutumes des anciens Canadiens, auxquelles a succédé le progrès des arts et des industries sous toutes ses formes, ainsi que d'autres habitudes également représentées par d'autres chars allégoriques qui nous ramènent au présent Les étrangers ont eu là une idée de ce qu'ont été nos pères et de ce qu'ont fait leurs enfants.

L'attaque simulée contre la citadelle a donné une idée des opérations militaires ; la course en canot a montré les difficultés des traversées d'autrefois, que raconte si bien de Gaspé dans ses *Anciens Canadiens* ; la procession a mis en scène tout notre passé ; et enfin ce grand concert, lui aussi, par ses chants patriotiques, a célébré l'histoire, les souvenirs, les gloires de la patrie.

La procession

C'était d'abord un magnifique équipage traîné par cinq chevaux, dont deux de front et cinq en flèche, dans lequel étaient Leurs Excellences Lord et Lady Aberdeen, l'Honorable M. Joly et le capt. Urquhart, A. D. C.

Immédiatement après venaient les bicyclistes, en costume très pittoresque, s'escrimant de leur mieux avec leurs véhicules.

En troisième lieu venaient les pompiers avec échelle, boyaux etc. tout couverts de glace, de neige, de poussière, et de verglas, ce qui est expliqué par l'inscription : *après l'incendie.*

On admire ensuite le magnifique char du *Québec Snow Shoe Club*. C'est un des plus beaux, des plus riches du cortège. Il représente une raquette, un soulier de caribou et une tuque gigantesque, superposés, le tout travaillé admirablement. Les chevaux sont caparaçounés en soie rouge, sur laquelle sont gravées en or les armes du club. Ce char a enlevé tous les suffrages.

Un détachement de la batterie, canons avec leurs caissons et leurs attelages, etc., venait ensuite, et précédait un couple étrange, qui provoquait les éclats de rire de la foule, vraie couple de carnaval, un marié et une mariée antique, dans une voiture *idem*, avec un attelage *idem*.

Le char du club Lévis était superbe ; figurez-vous une locomotive fumante, représentée à la perfection, de grandeur ordinaire, et exécutée avec un art infinis. C'était certainement une des meilleures parties de ce déploiement de merveilles.

Le club des raquetteurs de Sherbrooke suivait, avec un char représentant une traîne sauvage immense, et une immense raquette.

Ensuite venaient le Queen's Own Canadian Hussards avec un char sur lequel se dressait un énorme cheval, harnaché et monté par un hussard en grand uniforme. Ce char était suivi par un char de chasseurs.

Il suffit d'avoir vu le char de l'Association athlétique de Québec pour se faire une idée des jeux de sports ; chaque amusement athlétique y était représenté.

Bien que fatigués par leur course sur le fleuve les canotiers ont voulu figurer aussi dans la procession.

Les canots étaient traînés par des chevaux et les canotiers marchaient chacun avec aviron sur l'épaule et chantaient par moments les vieux airs Canadiens.

Le club Aberdeen avait pour char allégorique une glissoire qui tentait

bien des enfants. Il y en a même qui ont glissé durant la procession.

Les arpenteurs figuraient aussi avec tous leurs appareils sur des traînes sauvages, tirés par des chiens.

Notre populaire neuvième bataillon figurait avec char superbe, tente, campement indien, souvenir du Nord-Ouest, et groupe de Pieds Noir dansant une de leurs danses.

Les étudiants de l'Université Laval avaient aussi leur char : la médecine était representée par un gros pilon dans lequel se plaçait de temps à autre un étudiant qui adressait la parole : les étudiants en droit réclamaient pour eux *l'avenir du pays*. Telle est du moins l'inscription que portait leur section représentant une femme tenant une balance.

Le navire en glace du club Emerald a été beaucoup remarqué des visiteurs.

L'industrie était représentée par le char de la maison Carrier, Lainé & Cie. Ce char était tout simplement une bouilloire en construction auxquels travaillaient deux des meilleurs employés. En un rien de temps un rivet d'un pouce de diamètre était posé, ajusté, frappé et arrondi à la perfection. La maison Brown a fourni un énorme billot que traînaient quatre chevaux, pour représenter l'industrie du bois.

Venaient ensuite :

Une sucrerie complète sur traineau, représentant une cabane, des chaudrons etc. On fabriquait le sucre comme en plein bois. Nous y voyons l'enseigne E. Lapointe ;

L'Union Commerciale avec char contenant un mannequin de 14 pieds de hauteur et traîné par six chevaux gris. En arrière du char, un éventail fait avec des raquettes ; à la suite une carriole à l'âge respectable de 125 ans. Les membres de l'Union chantent avec entrain le chant du club ;

Le club Le Huron, avec char allégorique.

Les employés de la maison Timmons avec char portant un mannequin d'une grandeur prodigieuse qui saluait les spectateurs à droite et à gauche :

La *Grande Hermine*, toutes voiles dehors, le char portait l'inscription *Honneur aux braves marins de Saint Malo* :

Le club Le Canadien avec char traîné par six chevaux et portant une chaloupe construite en 1788 et suivi d'une vieille carriole !

Le club le *Montagnais* avec une cabane forestière en bois rond, faite avec la plus grande perfection de détails.

—

Au coin des rues St-Joseph et la Couronne, Lord Aberdeen prit le côté du chemin pour voir défiler la procession. Un petit enfant qui était dans la chemin se trouva pris entre l'équipage de Son Excellence et une autre voiture, et il se mit à crier. Lady Aberdeen se baissant, le souleva de terre et le mit sur ses genoux où il resta une demi heure à regarder défiler la procession.

Le concert

5,000 personnes, hier au soir, à la Salle du Manège, pour assister au Concert. Et il y avait de quoi. Jamais peut-être avons nous eu pareil coup d'œil sur la scène jamais, si beau concert canadien.

La marche militaire de Mr Vézina était de composition originale, et les effets de lointain auraient trompé tout auditeur qui n'eut pas été prévenu. S'il n'y a pas homogénéité d'idées partout dans cette œuvre du maître canadien, il n'y a rien qui ne sente une plume fort alerte et c'est toujours intéressant, savamment harmonisé, plein de rhytme.

Cette aimable composition ajoute une perle au répertoire canadien.

Nous n'aurions jamais cru qu'il y eut, parmi nous, d'aussi fort cornettistes. Le duo de MM. Gendreau et Thompson nous a émerveillé. Il a eu l'honneur du rappel, dans une salle dont l'acoustique est détestable.

Le chant du club de raquettes sera toujours agréable à entendre. S'il ne portait une légère teinte mélancholique, il serait ce que la musique canadienne aurait produit de plus joli, dans le genre. Car pour les raquetteurs, la mélancholie

.....

Tout de même, nous entendons cette composition si variée de M. Vézina bien supérieure aux paroles, avec un plaisir inexprimable. Et ça été parfaitement chanté par nos raquetteurs. " Le drapeau du carillon a littéralement enlevé le morceau.

Quel admirable composition où la musique lutte, cette fois, avec les paroles, où tout est grand, élevé, juste.

C'est le chef-d'œuvre de Sabatier et peut-être de Crémazie.

La *Souque-à-la-corde* (tug of war) a été délicieuse.

Les voltigeurs de Lévis ont remporté la palme, haut la main, hier au soir. Ce sont des tireurs incomparables, cette lutte a été tout-à-fait intéressante. Nos voltigeurs n'avaient pas affaire à des enfant, il le faut bien dire

Les " Québec snow shoe club " luttent avec beaucoup d'adresse, ils savent employer ces coups rapides et vifs qui rendent quelquefois la victoire bien indécise.

Aa la fin du concert, l'hon. M. Joly félicita toutes les personnes qui ont concouru à faire du carnaval un grand succès. Il remercia spécialement Lord e Lady Aberdeen d'avoir accepté l'invitation d'être présents. En parlant des constructions historiques faites pour le carnaval, il fit allusion au monument élevé à la mémoire de Wolfe et Montcalm exprimant l'espoir que cette grande leçon d'union et de potriotisme ne sera jamais oubliée. Comme l'hon. M Joly descendait de l'estrade Son Excellence Lord Aberdeen se leva pour le féliciter et demanda trois hourras pour l'hon. M. Joly et trois hourras pour les organisateurs du Carnaval. Nous n'avons pas besoin de dire que ces hourras ont été poussés avec enthousiasme.

—

La course sur patins de trois milles au rond à patiner hier soir, a été la plus intéressante. Les concurrents étaient MM. McCormick et Breen. Celui-ci tint bon premier jusqu'au dixième tour, alors que McCormick, le passe. Tous deux se passèrent trois ou quatre fois durant la course Enfin Breen finit le premier en 11 minutes et 4 secondes. Le temps limité était de 12 minutes.

AUJOURD'HUI

Il arrive encore aujourd'hui des touristes de toutes les parties du pays. Le Grand-Tronc en a amené 14 chars. Nous avons eu environ vingt mille étrangers à Québec.

Ce soir l'attaque du carneval à coup de pièces pyrothecniques. Ce sera des événements du Carnaval.

Cette après-midi, a lieu la grande course au clocher pour les raquetteurs. Les juges sont : Col. Scott, Charles Miller, Capt. C. J. Dunn, Capt. Pennée, Martin Foley, Frank Carrell, Capt. Montizambert, T. J. Church, Lachine S. S. C., Major Freeman, M. A. A. A. Arbitre : lt.-col. Wilson.

Voici la liste des entrées :

1. R. H. Graham, Argyle club raq- Montréal.
2. J Norton, Emerald de Québec.
3. G Norton, do do
3. P Walsh, do do
5. H Gowen, jr, Argyle de Montreal
6F Noseworthy' do do
7. W Brown do do
8. Bobt H Davis, do de Lachine
9. Chs F Goold' do do
10. A E Gingras, Canadien de Québec.
11. Jos Lortie, do do
12. N. Leclerc, do do
13. A G Ross, St. George de Montréal.
14. J A Tessier, St. Maurice de St.-Maurice.
15. W F Adair, do do
16. A. E Swift, Québec de Québec.
1E. R J. Davidson, do do
18. A E Scott, do do
19. E C Barrow, do do
20. Andrew Fraser, Metropolis de Montréal.
21. James Clark do do
22. J A McKenzie, de Shsrbrooke.
23. M. Gentleman, Association Athlétique de Montréal.
24. G. T Ransom, do do
25. E H McNider, do do
26. W Taylor, Lachine club raq. Lachine.
27. J E Scanlan, do do

A 4 heures, le bal des enfants.

PROGRAMME DE DEMAIN

SAMEDI, 3 FEVRIER

10 a. m. — Concours de curling et de quilles.

11 a. m. —Joute de Hockey au Patinoir.

230 p. m. — Courses en raquettes pour le championnat sur le terrain du Q. A. A. A. Promenade du Club Tandem.

4 p. m. —Joute de Hockey au patinoir de Québec.

8 p. m. — Joute de Hockey pour le championnat du Canada au Patinoir de Québec.

Gussoires ouvertes au public.

Le Fort de Glace sera illuminé.

Une journée de Sport

COURSES AU CLOCHER

Courses de fantaisie sur patins

Merveilles d'habileté

Le bal costumé des enfants

GRAND SUCCÈS

Les amusements de la journée d'hier ont commencé par les évolutions sur patin au Pavillion des Patineurs, hier matin. La fanfare de l'artillerie canadienne était présente pour igayer les moments de repas, laissés aux patineurs. Les étrangers surtout ont portéi grand intérêt à ces tours de force qu demandent de la part des exécutants beaucoup d'attention et d'agilité.

Les juges de ces tournois étaient MM. Charles Miller, A. H. Cook Arch Laurie, Chs Dunn et A. E. Scott.

Le concours comprenaient 20 fantaisies différentes. Des huit concurrents inscrits, quatre seulement MM. J. Michalson et E. A. Dumas de Montréal et A. G. Stephens de St-Jean N. B. et Herbert G. Evans de Boston, sont entrés en lice. A part les 21 fantaisies inscrites au programme le concurrent a droit à 6 autres fantaisies de son choix dont il doit donner la liste aux juges avant le concours.

Le concours a été suvi avec une attention et une anxiété soutenues jusqu'à la dernière minute. Durant la première partie, Michalson paraissait avoir le dessus, mais bientôt Evans, prit le dessus tant par la vitesse que par la délicatesse des dessins sur la glace, dessins qui comprenaient toutes sortes de figures, oiseaux, signatures etc. Evans est sorti vainqueur, faisant 107 points et une fraction sur un possible de 128. Il emporte le titre de champion du Canada et une magnifique montre en or richement travaillée. Michalson a 11 points de moins ; il prend le second prix qui consiste en une épiugle à diamant. Dumas et Stephens recevront chacun un riche souvenir.

Course au clocher

Des milliers de personnes échelonnées le long du parcours des raquetteurs, assistaient à la course en raquettes au clocher qui a eu lieu hier après-midi.

Des dix-sept concurrents que nous avons nommés dans notre dernière édition et que nos lecteurs de la campagne trouveront en quatrième page, dix-sept ont commencé la course et 13 seulement l'ont terminée. La course était d'environ deux mile et ¾ de long. C'est le jeune Gowen, de Quebec qui parut le premier sur les Buttes à Neveu tenant bon jusqu'au terme sans paraître fatigué, distancant de 200 verges sont second, Davis, de Montréal, Gowan a reçu une ovation. Gentleman, de l'association athlétique de Montréal, est arrivé troisième. Gowen a franchi la distance en 13 minutes, Davis en 13 minutes, 34¼ secondes et Gentleman en 13 minutes 57½ secondes. Comme le club Argyles avait 3 concurrents, il remporte la coupe de $200 offerte au groupe de 3 concurrents.

Davis et Gentleman se sont plaint que Gowen n'avait pas tourné le pavillon du chemin St-Louis suivant les règlements de la course, mais l'arbitre consulté a déclaré que Gowen avait en tout suivi les règlements. Les prix qui consistent en six médallles seront distribués ce soir au Pavillon des Patineurs, par Son Excellence le gouverneur général.

Tournois de bowling et Curling

Comme nous l'avons dit déjà le tournoi de Bowling s'est terminé par la victoire des Victoria Rifles de Montréal qui ont fait 2,732 points.

Les concurrents sont arrivés dans l'ordre suivant : H. Gowen, Argyles 13 minutes ; R. H. Davis, Lachine ; W. Gentleman, A. A. M. ; F. Noseworthy, Argyles ; G. F. Ransom, A. A. M ; P. Fraser, Metropolis ; W. Brown, Argyles ; G. F. Goold, Lachine ; F. Magnan, Canadian, Montréal ; E. C. Barrow, Québec ; J. Clark, Metropolis, A. G. Ross St-George, Montréal ; H. Chevrette, Canadien, Québec.

Le club Québec a triomphé du Victoria par deux points dans le tournoi de bowling.

Le bal des enfants

Rien de plus gai que le coup-d'œil qu'offrait hier après-midi, le Pavillon des Patineurs. Des centaines de jolis garçons et fillettes richement costumés de toutes façons, sillonnaient en tous sens, décrivant les lignes les plus variées, sur la glace du Pavillon, tout en babillant avec la grâce, le charme et la volubilité particulière à cet âge d'heureuse insouciance.

Les petites filles étaient conduites par lady Marjorie Gorden et les petits garçons par l'hon. Archie Gordon, enfants de leurs excellence Lord et Lady Aberdeen.

Le gouverneur général et Lady Aberdeen qui étaient présents ont joui immensément de ce spectacle qui avait attiré une grande foule.

A L'ASSAUT

Du Palais de glace

1,500 raquetteurs

Font une charge brillante

DEFENSE MERVEILLEUSE

60,000 personnes présentes

SPECTACLE FÉERIQUE

La locomotive à travers Quebec

LORD ET LADY ABERDEEN A BORD

Procession aux flambeaux

LE FORT CHATEAUGUAY

La chûte Montmorency de la rue St-Ursule

—

Le défilé de la grande procession d'avant hier faisait dire à tout le monde : voilà le plus beau du carnaval ! Mais hier soir, après la prise du fort de glace, on entendait crier de toutes parts : c'est incomparable.

C'est un succès, un grand succès, un merveilleux succès !

Jamais en effet nous n'avons rien vu de semblable.

Dès sept heures, la place du parlement était envahie par cinquante à soixante mille personnes cherchant chacune la meilleure place pour ne rien perdre. Tout ce monde avait d'abord passé par la rue Ste-Anne pour voir le fort Châteauguap illuminé.

M. Trudel peut être fier de son idée et de son ouvrage.

De là la foule se dirigeait vers la rue Ste-Ursule pour admirer le travail de nos pompiers, la miniature des chûtes Montmorency. Devant la chûte s'élevait un arc formé d'échelles dont chaque barreau tenait une lumière rouge, bleue, verte, jaune, blanche, rose.

Le château de glace tout illuminé à l'électricité offrait un coup-d'œil féerique. A chacune des tours élevées pour le protéger dans sa défense, on avait placé deux jets électriqués d'une grande puissance qui se projetaient en tout sens avec un effet magnifique arrachant des exclamations d'enthousiasme à la foule qui suivait ces jeux de lumière avec beaucoup d'intérêt. A plusieurs reprises, les deux jeux se rencontrait sur le corps principal du palais de glace, produisaient des miroitements d'un éclat prodigieux, de toutes couleurs violet foncé, vers, rouge comme ceux des plus purs diamants frappés par un rayon de soleil. Puis à des intervalles d'un quart d'heure, vingt minutes, on vit s'élever dans l'air, trois ballons de couleurs variées, qui, à mesure qu'ils montaient laissaient échapper des feux multicolores.

Vers 8 heures, on entendit des coups de cloche dans la direction de la rue St-Louis. C'était la locomotive du club de raquettes le *Lévis* qui remontait, toute fumante, la Grande Allée. Quelques minutes s'écoulèrent, et au milieu des bravos qui saluaient le passage de la locomotive, nous arriva le bruit des roulements de tambour ouvrant la marche des raquetteurs qui, torches en mains, descendaient à l'assaut du Palais de glace Comme les deux détachements se réunissaient en face de la fontaine du parlement pour marcher à l'assaut, le Palais et les tours s'illuminèrent de feux rouge, bleu, lilas, vert. On eut dit un château construit en pierres précieuses. C'était un spectacle magique.

Et l'attaque commença, de tous les côtés à la fois. Pendant une demi heure, ce fut un feu roulant de jets pyrotechniques d'innombrables couleurs. Le Fort répondai avec un entrain superbe et semblait sûr de triompher. Pendant ce temps, la tour de la porte St-Louis, avait mis hors de combat ses assaillants qui avaient pris position à côté de la maison du Dr Verge, et elle dirigeait maintenant ses coups sur les combattants Ceux-ci redoublèrent d'efforts, et l'explosion des pièces pyrotechniques un moment ralentie recommença avec une nouvelle ardeur. Canons, pétards et fusées se croisaient en toutes directions pendant plusieurs minutes. La tour de la Porte Kent faisait une défense habile et bien nourrie. Jusqu'à ce moment il semblait certain que la victoire resterait au fort. Mais le détachement qui avait assailli la redoute de la porte St-Louis revint à la charge et ses défenseurs dûrent changer leur feu de direction pour se protéger. La même chose arriva pour la redoute de la porte Kent, et le Fort laissé à lui-même et à bout de munitions dut se rendre quelques minutes après. Alors les assaillants se divisèrent de nouveau en deux détachements pour aller s'emparer du fort de glace. Le défilé des troupes dura une bonne demi heure et se fit avec un ordre parfait. On entendait dire de tous côtés : " C'est parfait, et on dirait " que Québec a été bâti exprès pour le " carnaval."

Le château resté dans l'obscurité après l'évacuation de ses défenseurs, s'illumina de nouveau avec éclat, lorsque les assaillants en ayant pris possession y arborèrent sur la tour principale le drapeau anglais. La crinelure resta colorée d'un beau rouge écarlate produisant l'effet d'une immense couronne embrasée.

Les raquetteurs descendirent par l'Esplanade et remontèrent la rue St-Louis jusqu'au Manège, d'où ils se formèrent au rang à la suite de la locomotive pour la grande procession aux flambeaux. Cette procession a été superbe. Chaque club chantait sa chanson avec un entrain admirable.

Lord et Lady Aberdeen ont parcouru une partie de la procession dans la locomotive du *Levis snow shoe club*.

Sur le boulevard Langelier, il y a eu aussi un magnifique feu d'artifice, qui a été dirigé avec beaucoup de goût et d'habileté.

Il était près de minuit lorsque les réjouissances de la journée d'hier ont pris fin. Elles ont enthousiasmé tout le monde, les étrangers plus que les autres, peut-être.

Notes diverses

Les Hurons n'ont pas à regretter d'être venus au Carnaval ; car leurs tentes ont reçu la visite d'une foule d'étrangers, qui ont acheté quantité de curiosités de leur fabrication.

—

On nous dit que MM. J. B. Laliberté a vendu pour 25 à $30.000 de fourrures durant le Carnaval. Un seul commis a vendu pour $2,000 dans sa journée.

—

La Cie de la traverse a transporté 9000 passagers dans la journée d'avant hier.

—

On sait qu'un parti d'arpenteurs traînant après lui ses instruments et tous ses bagages, figurait dans la procession.

Après la parade, ce parti est allé saluer l'hon. M. Flynn, commissaire des Terres de la Couronne, à sa résidence.

—

Au Victoria, avant hier, on a servi 250 déjeûners et 310 dîners. Cela donne une idée du nombre d'étrangers qu'il y avait en ville.

—

Une des choses les plus attrayantes pour les Américains a été la colonie des hurons campée sur l'Esplanade, au milieu de cette forêt transplantée qui donnait une idée parfaite de ce qui étaient autrefois les amis des Français. Les hurons méritent nos remerciments pour avoir tant contribué à l'originalité et au succès du Carnaval.

—

L'hôtel Blanchard offrait un beau coup d'œil, hier soir. La devanture était ornée de sapins couverts de neige à travers lesquels plusieurs lanternes balançaient leurs couleurs divers.

—

Sur la terrasse Claphan les enfants avaient construit plusieurs phares, arc et autres curiosités en neige.

—

Dans les vitrines du magasin de M. Z. Pâquet, on remarquait un bel arc fait de peaux de mouton.

—

Les tours du Parlement, du Palais de Justice et les fenêtres du Bureau de poste était magnifiquement illuminées, hier soir.

—

Leurs Excellences lord et lady Aberdeen, accompagnés de leur suite, s'étaient installés dans la tour centrale du Parlement, afin de mieux jouir du spectacle. Plusieurs personages de distinction étaient avec eux.

—

On dit que le groupe de Montréal se propose de lancer un défi au *Voltigeur* pour un *Tug of war* à Montréal.

La coupe et les médailles gagnées par le Voltigeur seront probablement dissribuées à Lévis. Il y aura démonstration.

AUJOURD'HUI

Tout le monde se porte sur les terrains de l'association atlantique pour être témoin des courses en raquettes qui ont lieu cet après-midi.

Voici les entrées :

Course d'un mille—Ouverte

E. McMann, A. G. Sykes, Club de raquettes de l'artillerie de garnison, Montréal.

H. Gowen, jr. F. Noseworthy, W. Brown, Georges Paris, W. Noseworthy, Club de raquettes Argyle, Montréal.

R. H. Davis, Club de raquettes Lachine.

R. H. Graham, Club de raquettes St-Georges, Winnipeg.

Andrew Fraser, James Clarke, Club de raquettes Métropole, Montréal.

G. F. Rausom, Club de raquettes M. A. A., Montréal.

Course de 100 *verges (en 2 concours)—ouverte*

E. McMann. O. G. Lykes, George F. Sykes, Club de raquettes de l'artillerie de garnison, Montréal.

C. F. Gouhl, Club de raquettes, Lachine.

George Paris, Club de raquettes Argyie, Montréal.

A. H. Graham, Club de raquettes, St-George, Winnipeg.

F. A. Tessier, Club de raquettes Emerald, Montréal.

J. O. Martineau. Club de raquettes Le Voltigeur, Lévis.

George Moffatt, Club de raquettes, M. A. A. Montréal.

Course de ½ de mille (pour garçon)—ouverte.

Aucune entrée n'a encore été faite pour cette course.

Course de ½ mille

A. E. Swift, du club Q. A. A. Québec. O. Norton, du club Emerald, Québec.

Course de un mille—(ouverte)

H. Gowen, jr, F. Noseworthy, George Parrs, du club Argyle, de Montréal.

R. H. Davis, du club Lachine, Montréal.

George H. Graham, du club St-George Winnipeg.

A. T. Ross du club Saint-George, Montréal.

J. A. Tessier, W. F. Adair, du club Saint-Maurice, Trois-Rivières.

W. Noseworthy du club Argyle, Montréal.

Geo. F. Ronsom, E. H, McNider, W. Gentleman du club M. A. A., Montréal.

Courses de 100 *verges—Ouverte*

A. E. Gingras, E. Laliberté, Jules Gingras, F. Griffin, du club Le Canadien, Québec.

A. E. Scott, A. S. Swift, R. I. Dawson, H. Lamb, du club Québec.

Course de ½ de mille—Ouverte

A. G. Sykes. G. E. Sykes, du club Artillerie de Garnison, Montréal.

H. Gowen, jr, W. Brown, Geo. Paris, du club Argyle, Montréal.

C. F. Gould, du club Lachine, Montréal.

E. Laliberté, F. Griffin, du club Le Canadien, Québec.

George H. Graham, du club St-George, Winnipeg.

R. H. Davis, du club Lachine, Montréal.

G. F. Ronsom, du club M. A. A., Montréal.

Courses de 120 *verges avec obstacles*

E. W. C. Warne, A. G. Sykes, George E. Sykes, Club de raquettes de l'artillerie de garnison, Montréal.

C. H. Graham, Club St-George, G. S. C. Winnipeg.

F. Mathews, Club Emerald, Montréal.

George Moffet, Club M. A. A., Montréal.

Les juges de ces courses sont MM. Louis Trépanier et M. Madden.

M. Eugène Myet du club *Le Canadien* de Montréal, s'est joint au club le *Canadien* de Québec, vu qu'il porte le même costume.

—

La joute de hockey, ce matin, a été gagnée par la *Garrison Team* contre le Royal Scott, de Montréal.

—

La promenade du Tandem est partie du Frontenac, le gouverneur général en tête, à 2.30 hrs. Il y a un nombre infini d'équipages.

Courses au trot

Voici le résultat dees courses :

JEUDI

Voltigeur	E. Pouliot	1	1	1
Jean-Loup	E Bruneau	2	2	4
Libéral	J.B.Forgues	4	3	2
Ajux	A. Turgeon	5	5	5
Joe Brown	Jos. Julien	3	4	3

Temps : 2.58—3.07—3.03.

VENDREDI

Course nommée

Tanner Boy	L. Blouin	6	4	6	6
Nellie	J.B. Forgues	1	1	4	3
Chacolat	O. Bégin	4	2	1	1
Little Justine	U Gauvin	2	3	2	2
Huronne	A Pageau	3	6	5	5
Hedleyville Girld	H. Knight	5	5	3	4

Temps : 3.03—3.07—3.05—3.08.

Cette course a été si chaudement contestée qu'on n'a pu la terminer hier, bien qu'il y eut cinq *heats* dont un a été annulé.

Elle sera continué lundi à 2 heures suivie d'une course spéciale à laquelle prendront part des coursiers renommés.

Bourse ouverte

Daisy	M. Clément	1	1	1
Jean Loup	E. Bruneau	4	4	2
Blue Stye	E. Pouliot	2	2	4
Libéral	L. B. Forgues	3	3	3

Temps 305-302-303

MM. Julien et Mathieu, les propriétaires de la piste, méritent des félicitations pour la manière habile et courtoise avec laquelle ils ont dirigé ces courses, qui feront certainement époque dans nos annales du sport.

Le dernier jour

Le Carnaval

LE TANDEM CLUB

Courses en raquettes

JOUTE DE HOCKEY

Distribution des récompenses

La semaine du Carnaval s'est terminée par une brillante journée remplie de rejouissances les mieux réussies.

La promenade du Tandem Club avait attiré une foule innombrable sur tout le parcours de la promenade. En partant du Château Frontenac on est monté sur le cap, descendant ensuite sur la rue de la Fabrique puis par la côte du Palais pour se rendre à St-Roch et revenant par la côte Lamontagne.

M. Edson Fitch, président du club ouvrait la marche avec une grand sleigh tiré par quatre chevaux. Il avait avec lui lord Majoribanks et frère de Lady Aberdeen et l'hon. Archie Gordon. Dans la sleigh avaient pris place son Excellence le gouverneur-général et lady Aberdeen, Mme Fitch et l'hon. M. Joly de Lotbinière. On remarquait encore : le Dr. Parke, Dr. Brousseau, E. Trudel et Mr. DeLery, Col. Montizambert, Col. Wilson, Dr. Rinfret, John Ross, Major Laurin, Geo. Tessier, Ulric Tessier, J B. Laliberté, V. Châteauvert, M. P. P., Capt. Farley, Dr. Couture, Capt Fages, Hon. L. P. Pelletier, Lt. Benyon, L. S. Odell, Hon. P. Garneau, J. E. Martineau, L. Morency, M. Nadeau, Ech. A. A. Deschênes, N Bertrand, Dr. Sewell, Capt. Morgan, Conseiller Grignac et M. Dumas S. J. Green, E. Levy, W. E. Brunet et A. E Pfeiffer.

Un accident s'est produit au départ des équipages. Celui du Dr Ross a pris peur et l'un des chevaux a renversé la voiture de Mme Browphy qui remontait la rue St-Louis, renversant la voiture et de son sabot frappant la pauvre femme sur la tête. Elle perdit connaissance et, la recouvra quelque temps après pour prendre son chemin. Au détour d'une rue elle rencontra de nouveau la procession et leurs Excellences descendirent de voiture pour s'informer de son état et lui presser la main.

Le club de bicycles a fait promener leurs Excellences et leur suite en traine tirée par des bicycles, sur la terrasse, samedi ; c'était une nouveauté pour nos distingués visiteurs et ils ont grandement joui.

Voici les noms de ceux qui tiraient la traine sur bicycles : Geo. Van Felson, J. U. Roy, L. Bruneau, N. J. Beaudoin, P. Demers, G. Létourneau, P. Godbout et A. C. Consigny.

Après la promenade, ces messieurs ont été invités à luncher avec Son Excellence.

Courses en raquettes

Les courses en raquettes sur les terrains de l'association athlétique, samedi, ont été un succès. Il y avait une foule énorme et les coureurs étaient tous bien dispos. En voici le résultat :

Pour la course d'un demi-mille, il y avait cinq entrées mais il n'y a eu en réalité que deux concurrents, Davis et Ranson. Davis est arrivé premier en 2 minutes 59 secondes. La course de 100 verges en 2 concours a été gagnée en premier par Graham et en second par Moffat, de l'association athlétique de Montréal. En troisième, Moffat est arrivé premier encore en 13½ secondes. Le jeune W. H. Woodley a gagné en 1 minute 15⅔ secondes la course d'un quart de mille ouverte aux enfants au-dessous de 15 ans.

La course d'un demi-mille a été cancellée.

Moffat a gagné la course de 120 verges avec A. G. Sykes comme second.

George Ranson a gagné la course d'un quart de mille avec Davis comme second.

C'est la course ouverte de un mille qui a excité le plus d'intérêt. Les concurrents étaient H. Gowen, jnr., George Paris et Noseworthy du club Argyles de Montréal, R. Davis, de Lachine et George Ranson de l'association athlétique de Montréal. Au premier tour, les concurrents se sont tenus près l'un de l'autre, Davis premier ; au second tour, Gowen est arrivé premier ; au quatrième tour, Davis a repris le dessus et a gagné la course en 6 minutes et 4/5 de secondes.

Cette série de sports s'est terminée par une grande joute de hockey au Pavillon des patineurs, samedi soir. C'est le groupe de Québec qui a remporté la victoire sur le groupe de Montréal.

Le triomphe des Québecquois a été salué par les applaudissements enthousiastes de la foule.

LES PRIX

Ensuite eut lieu la présentation des médailles et autres prix gagnés durant le Carnaval.

Lady Aberdeen posait elle-même les médailles sur l'habit des heureux vainqueurs.

Le gouverneur-général prit la parole et félicita chaleureusement tout ceux qui avaient gagné des prix. Il dit combien il était heureux du succès du Carnaval qu'il n'oublirait jamais La réception des citoyens de Québec a touché Leurs Excellences mais ce qui les a le plus charmés, c'est le bon ordre qui a régné continuellement durant le carnaval : cela prouve qu'on peut très bien s'amuser sans manquer au respect que l'on se doit à soi-même. Il termine en proposant trois hourras pour l'hon. M. Joly dont il fait l'éloge.

L'hon. M. Joly répond en remerciant Son Excellence le sa bonté et il remercie tous les citoyens d'avoir si généreusement contribué au succès général du canaval. Ce succès est admis de tous et c'est une leçon pour Québec.

Puisqu'on a pu si bien réussir pour le carnaval, on peut faire la même chose pour d'autres entreprises.

Trois hourras pour Leurs Excellences Lord et Lady Aberdeen terminent ce joli discours.

Son Excellence remercie la foule et fait l'éloge de tous ceux qui avec l'hon. M. Joly ont contribué au succès du carnaval pour lesquels il demande trois hourras.

Et la foule ensuite se disperse au chant de *Dieu sauve la Reine.*

Et ainsi s'est terminé le premier carnaval de Québec dont le succès ne sera pas oublié de sitôt.

EN GARDE

—

Nous mettons le public en garde contre un piège que lui tend un personnage qui n'ose pas mettre son nom au bas des saletés dont il voudrait se débarrasser.

Le catalogue que ce monsieur fait circuler est rempli d'ouvrages immondes annoncés à prix réduit. Ce catalogue doit être brulé.

Mais n'existe-il pas une loi contre pareille publicité ? Si cette loi existe, le cas vaut la peine qu'on l'applique.

Le gouverneur-général au lac St-Jean

—

MM. Girard, M. P. P. pour le lac St-Jean, Petit, M. P. P. pour Chicoutimi, Scott, maire de Roberval, le révd M. Lizotte, curé de Roberval et plusieurs autres citoyens du lac St-Jean sont venus à Québec la semaine dernière et ont présenté à Lord et Lady Aberdeen une magnifique adresse qui est une invitation de la part des populations du Saguenay adressée à Leurs Excellences, les priant de visiter cette magnifique région qui peut devenir leur endroit favori de villégiature.

Lord Aberdeen a répondu que ses arrangements étaient pris pour cet été, mais qu'il serait à Québec après le 15 Août et qu'alors il espérait visiter le lac St Jean.

Cette nouvelle a été accueillie avec une gronde joie, là bas et si Leurs Excellences mettent leur dessein à exécution elles peuvent compter sur un voyage triomphal.

MM. Girard et Petit qui représentent la population du Lac St Jean ont eu là une idée dont nons les félicitons.

Nécrologie

—

La mort, cette impitoyable qui frappe sans distinction d'âge, ni de rang, vient de trancher de sa faulx meurtrière le fil d'une existence bien chère.....

Mademoiselle Cléophe Grenier de St Elzéar, Beauce, sœur de feu Révérend M. Grenier, ancien curé de cette paroisse, vient de s'éteindre à l'âge de cinquante-six ans.

Personne au cœur dévoué, d'une extrême charité, elle ne laisse parmi nous que le parfum des plus aimables vertus et le souvenir de ses bienfaits ; et les regrets que nous causent sa perte ne peuvent être diminués que par la pensée que sa belle âme s'est envolée vers la Céleste Patrie : Dieu avait besoin d'une fleur pour orner son paradis. Et nous, tes amis, qui t'avons suivie jusqu'à ta dernière demeure et qui avons déployé dans cette circonstance tout ce que nous pouvions faire pour toi, ne daigneras-tu pas te souvenir de nous près de notre Mère Immaculée, lui demander la force et le courage et que comme toi, notre dernier soupir soit un élan d'amour.

Et vous, parents si cruellement éprouvés, consolez-vous, car celle que vous pleurez vit encore et ne peut vous oublier aux pieds de Celui qui sait sécher les larmes et qui sera à nous tous le Consolateur.

UNE AMIE.

Nouvelles de Montréal

—

UN HOMME BRULE

—

Tentative de suicide

—

ASSAUT NOCTURNE

—

Les victimes du drame de la rue St-Denis

—

Montréal, 3—Hier, un nommé T. Kinnon a été affreusement blessé par la rupture d'un tuyau à vapeur dans l'usine de la Cie Royale Electrique. Kinnon fut d'abord transporté chez lui mais comme les blessures étaient graves, il a été ensuite transporté à l'hôpital-général. Hier soir, il était très faible, mais ce matin, il est un peu mieux.

Kinnon est âgé de 49 ans et demeure au No 104 rue Shearer.

—Un jeune homme de 22 ans, nommé Chas. Lyle, a tenté de se suicider, hier soir, en se tirant une balle dans le cœur.

L'ambulance a été appelée aussitôt et le malheuraux a été transporté à l'hôpital-général.

Comme il était complètement ivre, l'extraction de la balle a dû être remise à plus tard. On ne croit pas qu'il survive.

Lyle demeurait avec ses parents au No 47 rue Dorchester. Ce matin son état ne s'était pas amélioré et l'on n'avait pas encore pu extraire la balle.

—Hier soir, vers dix heures, M. O. Goyette, ex-député du comté de Laprairie et maire de Saint-Constant, a été attaqué, sur la côte Saint-Lambert, coin de la ruelle des Fortifications, par quatre individus, qui, après l'avoir terrassé, lui ont enlevé sa montre d'or et sa chaîne. L'arrivée de plusieurs personnes a fait prendre la fuite aux voleurs qui n'ont pas eu le temps d'enlever l'argent que M. Goyette portait sur lui. Frappé en arrière, M. Goyette est tombé lourdement sur le trottoir, et s'est démis l'épaule droite. On l'a transporté à l'hôtel Riendeau où les soins des docteurs Cormier et Ethier, de l'hôpital Notre-Dame, ont été requis. Les détectives Lafontaine et O'Keefe sont à la recherche des auteurs de cet attentat.

—Plus de deux mille personnes se sont portées hier et ce matin sur le théâtre de l'horrible tragédie de la rue du Champ de Mars. L'escalier conduisant à la salle du drame et dans la pièce ardente où sont exposés les cadavres est constamment encombrée de curieux des deux sexes et de tout âge, attendant le moment d'entrer.

Mme Hamel et quelques parents, fatigués de tant de visiteurs, ont refusé l'entrée à un grand nombre d'entre eux.

L'auteur du meurtre et du suicide, Philias Dufresne, et sa victime, Alexina Dufresne, sont exposés l'un près de l'autre, dans une chambre donnant sur la rue. La défunte, qui était fervente catholique, tient son chapelet dans ses mains et on a placé près d'elle un crucifix. Près du cadavre de son frère, qui était athée, on a allumé trois chandelles.

Le deux cadavres seront transportés au cimetière de la Côte des Neiges, à deux heures, cette après midi. Celui de la femme sera inhumé dans un lot bénit appartenant à la famille. Le corps de l'assassin sera inhumé dans un coin du cimetière non béni destiné aux enfants morts sans baptême.

La semaine prochaine, à l'église Notre-Dame, on chantera un service pour le repos de l'âme de la défunte.

Notre ami M. Paul Blouin vient de perdre son petit garçon agé de 4 ans, Il est mort à 3 heures cet après midi.

Nous offrons à M. et à Mme Blouin toutes nos sympathies dans le malheur qui les frappe.

Patriarches

On a célébré ces jours-ci à St-Laurent île d'Orléans, les noces d'or de M. François Gosselin, cultivateur.

C'est son fils aîné, M. l'abbé Gosselin curé de St-Joseph Beauce, pui a présidé à la partie religieuse.

Ce vénérable couple a eu 26 enfants.

Dans la même paroisse, il y a trois autres vieillards qui pourraient également célébrer le cinquantième anniversaire de leur mariage. Ce sont MM. P. Pouliot, âgé de 80, Bernard Chabot, âgé de 82 ans et J. Bte Delisle.

Le P. Lacasse et son detracteur

Comme nos lecteurs le savent, M. Fréchette se livre, depuis des semaines, aux derniers excès de plume contre le R. P. Lacasse.

Tous les samedis, depuis un mois, il fait couler un fleuve de boue dans les colonnes de la *Patrie* pour essayer de salir ce religieux, coupable de lui avoir rappelé une des folies de sa carrière.

Le fleuve de boue n'a sali que M Fréchette lui-même, au dire même des rares amis qui lui restent.

Mais pour faire mieux ressortir l'odieux et l'infamie des lettres de M. Fréchette, il est bon de remettre une fois de plus sous son vrai jour, devant le public, la figure du religieux insulté.

Nous sommes donc heureux de reproduire de la *Vérité* un résumé des œuvres de ce prêtre au cœur d'apôtre.

Le public pourra, par là, juger encore mieux de la valeur des injures ignobles vomies par le lauréat enragé contre le missionnaire.

Nous laissons la parole au correspondant de la *Vérité :*

Ordonné prêtre au noviciat des RR. PP. Oblats en 1873, il reçut aussitôt, sur ses instances réitérées, son obédience pour les missions sauvages du Labrador.

Vous dire, nous écrit quelqu'un qui connaît bien le Père Lacasse, tout ce que ce bon Père a déployé de zèle et de dévouement, tout ce qu'il a dû endurer de fatigues et de privations de toutes sortes pendant les sept années qu'il fut chargé de ces missions, serait chose impossible. Figurez-vous ce pauvre missionnaire boîteux obligé de faire, avec un ou deux guides sauvages, des voyages de deux ou trois cents milles, tantôt en canot d'écorce, tantôt à pied ou en *raquettes*, selon la saison ; et portant sur son dos sa chapelle et son petit ménage. Que de fatigues cet aperçu ne laisse-t-il pas deviner ?

Le Père Lacasse demanda avec instances à ses supérieurs et obtint l'autorisation d'aller hiverner avec les Esquimaux de la Baie d'Ungava—regardez sur la carte où se trouve la Baie d'Ungava !—afin de pouvoir mieux apprendre la langue de ces pauvres sauvages et leur faire un peu de bien. Il passa dix-huit mois seul avec ces Esquimaux, vivant de leur vie, n'ayant pour toute nourriture que la chair crue du loup-marin et pour abri qu'une cabane de glace ou de branches. Plus d'une fois il ne dut qu'à l'énergie de son caractère, ou plutôt à une protection de la Sainte-Vierge, de ne pas tomber victime de la malveillance des jongleurs qui voyaient en lui un rival et craignaient pour leur prestige au milieu de leurs tribus.

Deux fois, en revenant de ses missions il fit naufrage, perdit tout ce qu'il avait et n'échappa à la mort que par une sorte de miracle.

Malgré tout cela il aimait ses missions, et volontiers il y aurait consacré sa vie tout entière, si des infirmités précoces, contractées dans ces pénibles voyages, n'avaient pas déterminé ses supérieurs à le retirer, du moins temporairement, de ce trop rude labeur.

C'était en 1880. A cette époque Mgr l'archevêque de Québec demanda avec instance au R. P. Antoine, alors provincial, de lui donner un père oblat pour prêcher la colonisation dans son diocèse. On jeta les yeux sur le P. Lacasse que son bon sens pratique et son patriotisme éclairé recommandaient pour ce genre de ministère. Il y fut employé pendant deux ans. Là, comme dans les missions sauvages, il fut tout entier à son œuvre et fit beaucoup de bien. Il fonda, au prix de très grandes fatigues, la paroisse de Saint-Zacharie de Metgermette— nommée ainsi par Monseigneur en l'honneur du zélé missionnaire—et dirigea vers cette partie du pays et aussi vers le Lac Saint-Jean un courant d'immigration qui va grandissant de jour en jour.

Après ces travaux de colonisation, le Père Lacasse reçut son obédience pour la maison de Saint Pierre, à Montréal, qu'il n'a pas quittée depuis. Jusqu'en 1888 il continua d'aller faire chaque année la mission des Naskapis, à l'intérieur, entre le pays des Esquimaux et la Baie d'Hudson. Il partait à la fin de mai pour revenir au commencement d'octobre. Depuis cette époque, il ne s'est plus occupé que des missions diocésaines.

Dans ce dernier genre d'apostolat, comme dans les autres, il travaille en véritable apôtre, et Dieu bénit visiblement ses prédications. De toutes parts messieurs les curés réclament ses services nommément. Aussi est-il presque continuellement sur la brèche, ne se plaignant jamais qu'on ne le ménage pas assez, qu'il est surchargé. Il est toujours prêt au premier signe de son supérieur, nous écrit notre correspondant, bien qu'il doive lui en coûter parfois de terribles renoncements. Que de fois je l'ai vu souffrant de son rhumatisme au point de pouvoir à peine s'habiller seul, se mettre en route quand même, pour ne pas désappointer tel curé qui l'attendait !

Voilà la vie si remplie d'œuvres utiles, de privations, de sacrifices, de dévouement du R. P. Lacasse. Qu'on la compare maintenant avec la vie si vide, si molle, si égoïste de M. L. H. Fréchette !

Ce sybarite a osé représenter le Père Lacasse comme un homme au cœur rempli de haine et de fiel et dépourvu de tout sentiment de charité évangélique. Représenter sous ces traits le P. Lacasse, c'est montrer ou qu'on ne le connaît pas le moins du monde, ou bien qu'on le calomnie de propos délibéré. Tous ceux qui le connaissent savent qu'il n'y a pas d'homme plus charitable, plus enclin à la miséricorde que ce bon religieux. On dirait qu'il s'est fait une loi de ne jamais condamner personne, pas même les plus grands coupables, lorsqu'il croit voir dans leurs fautes l'effet de la pauvre faiblesse humaine plutôt que la perversité de la volonté. Si nous eussions été à leur place' a-t-il coutume de dire, nous aurions peut-être fait pis. Mais, par contre, il est sévère jusqu'à la véhémence pour les méchants de parti pris, contre la perfidie érigée en système. Doué d'un sens catholique très développé et nourri dès son enfance des plus purs principes de la foi chrétienne, tout écrit ou toute parole contraire à la morale ou aux droits imprescriptibles de la sainte Eglise le révolte et soulève son indignation.

Nous le savons, le P. Lacasse possède l'affection, l'estime et la confiance de ses frères en religion et de ses supérieurs ; et c'est avec l'autorisation et la complète approbation de ceux-ci qu'il a publié ses derniers ouvrages. Son supérieur général lui-même lui écrivait naguère une lettre pleine d'éloges et d'encouragement au sujet de son dernier opuscule. On peut dire aussi qu'en général il possède la confiance et l'estime du clergé séculier et de l'épiscopat de toute la province de Québec, comme le prouvent les nombreuses lettres d'adhésion et de félicitations qu'il a reçues à l'occasion de ses deux dernières publications.

Les infamies de M. Fréchette seront absolument impuissantes à détruire, ou même à ternir la bonne réputation dont jouit, à juste titre, le R. P. *Z.* Lacasse.

LA TAXE SUR LES LICENCES DE COMMERCE

Déclarée constitutionnelle

Nous avons annoncé l'autre jour que la taxe sur les licences de commerce a été déclarée constitutionnelle par le juge Tait.

Voici un résumé de la cause et de la manière dont elle a été jugée.

La question était de savoir si la loi provinciale 55-56 Vict. chapitre 10 était constitutionnelle. En juin dernier, le percepteur du revenu poursuivit M. Fortier en réclamation d'une somme de $200 pour double licence comme faisant un commerce de gros et de détail, en vertu des sections 826-*c* et *d* du dit acte qui autorise la perception d'une double licence de $100. Les raisons invoquées par le défendeur à l'encontre de la poursuite étaient 1o. Que la loi susdite est du domaine de la règlementation du commerce ; 2o. Que la licence était une taxe indirecte ; 3o. en supposant que cette licence ou taxe fut du domaine de celles imposées par la législature pravinciale, elle n'était pas perçue légalement et constitutionnellement.

Le tribunal référant à la loi des taxes l'assimila à l'acte 45 Vict. chap. 22 qui imposait une taxe directe aux corporations commerciales ; par conséquent elle était constitutionnelle et relevait de la section 93 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord qui permettait aux législatures provinciales de passer des lois d'impôts directs dans le but d'augmenter leur revenu.

La cour n'avait pas à juger si la loi était opportune ou non, si la taxe était trop lourde : c'est une matière laissée aux législateurs. La loi est là et est constitutionnelle dans l'opinion du juge.

On conçoit que ce jugement a une grande importance au peint du vue du revenu provincial.

C'est une nouvelle victoire pour la politique du gonvernement de Québec

AFFREUX ACCIDENT A DANVILLE

Un conducteur du G. T. R. de Lévis frappé par un train et brûlé vif dans les débris de son char

Une famille de Lévis dans le deuil

Danville, 2.—Un horrible accident est arrivé près d'ici de bonne heure, ce matin, qui va plonger une brave et henorable famille de votre ville.

Un convoi spécial de fret en charge de M. Samuel Terrien, un des vieux conducteurs du chemin de fer du G. T. R. s'est découplé durant le trajet de Warwick à Danville et le char d'arrière (Van) abandonné sur la voie sans que l'ingénieur de la locomotive s'en aperçut pour quelques instants.

En arrivant à Danville le conducteur s'apercevant de l'accident arrivé à son train, fit machine en arrière pour aller reprendre le char abandonné en route.

Pendant ce temps, un deuxième train qui venait en arrière filait à son tour à toute vitesse vers Danville. Sur son chemin se trouvait le fourgon du conducteur ; le tomponnement eut lieu, le choc fut terrible, la locomotive du train fut fortement avariée et le char frappé mis en pièces et jeté en dehors de la voie.

Le poële qui se trouvait dans la (Van) fut renversé et quelques minutes après le tamponnement les flammes s'échappaient abondantes du char brisé et renversé.

Tel fut le spectacle lamentable qui frappa les regards des employés du premier train lorsqu'il arriva sur les lieux du sinistre, ce fut en vain que l'on aurait tenté d'arracher de ce brasier ardent le corps du pauvre conducteur qui y était enfermé.

Quelques heures plus tard on découvrait dans les débris fumants quelques ossement calcinés.

Le conducteur Terrien était bien connu à Lévis où il était tenu en haute estime par tout le monde. Il était âgé d'un cinquantaine d'années, était marié et il a plusieurs enfants dont quelques-uns sont mariés eux-mêmes.

UN ESCROC

Moyen ingénieux de voler des bijoux

Paris, 3—M. Dupuy, bijoutier, établi, 21, rue du Faubourg-St-Martin, recevait hier la visite d'un jeune homme élégamment vêtu qui lui acheta une montre et une alliance en or.

—Mettez-moi cela dans une boîte, dit l'individu, et venez ce soir chez mon patron, M. Leblond, menuisier, au faubourg St-Martin, je vous payerai. Vous demanderez M. Meunier ; c'est mon nom.

Le bijoutier fut exact ; mais quand il demanda Meunier, le menuisier se mit à rire et dit à M. Dupuy.

—Ouvrez votre petite boîte et vous verrez qu'à la place de votre bague en or, il s'en trouve une en cuivre.

Stupéfait, le négociant obéit et constata qu'en effet l'alliance en or avait été remplacée par une bague en cuivre :

—Vous êtes le sixième bijoutier à qui cela arrive, mon brave ; voilà qui doit vous consoler.

M. Dupuy a déposé une plainte contre l'habile voleur.

LA MARINE FRANÇAISE

Seance orageuse

De la Commission d'Enquête

Commentaires de la presse

Paris, 5—La commission d'enquête sur l'état de la marine s'est réunie pour la première fois. La séance a été très orageuse et les désordres qui s'y sont produits ont été discutés dans un conseil de cabinet.

A la suite des révélations faites dans la presse et à la chambre des députés par MM. Clémenceau et Lockroy et quelques autres personnages, cette commission a été nommée pour faire une enquête sur les accusations qui montrent la marine comme entièrement insuffisante à faire face aux besoins du pays et qui en outre représentent les côtes de France comme totalement dépourvues de travaux de défense et hors d'état, en cas de guerre soit avec l'Angleterre ou toute autre puissance navale, d'empêcher l'ennemi d'opérer un débarquement.

Parmi les membres de cette commission se trouve l'amiral Gervais qui commandait l'escadre française qui s'est rendue à Constrad il y a quelque temps. Il a, dit-on, fait les premières démarches au sujet de l'entente franco-russe cimentée par la visite de l'amiral Avelane à Toulon l'automne dernier. On a remarqué que durant les premières discussions, et l'introduction des membres de la commission, l'amiral Gervais était visiblement surexcité, mais les assistants ont été vivement surpris quand l'amiral a refusé de serrer la main à M. Guieysse, ancien ingénieur de la marine et député du Morbihan. Quand on lui a présenté M. Guieysse, l'amiral Gervais a dit : " Non monsieur, je ne vous serrerai pas la main. " " Puis-je vous demander pourquoi ? " a dit M. M. Guyeysse. " Parce que vous avez lu à la chambre la dépêche de Lorient au sujet du transport la *Rance* et que je considère votre action comme déshonorante, a répondu l'amiral." Le député du Morbihan s'est arrangé de manière à ne pas faire remarquer son débit et l'incident a été considéré comme terminé. Cependant plusieurs membres de la commission étaient sérieusement contrariés de l'attitude prise par l'amiral.

Quelques instants plus tard, dans le cours de la séance, M. Lockroy, parlant des accusations qui ont été lancées à la chambre contre la marine a saisi cette occasion pour faire l'éloge des officiers de la flotte française. L'amiral Gervais qui avait écouté les paroles de M. Lockroy avec une vive impatience a brusquement crié en s'adressant à l'orateur : "Les officiers de la marine n'ont pas besoin de vos louanges, et je les refuse en leur nom. "

Ces paroles ont été suivies d'une scène tumultueuse au cours de laquelle l'amiral Lefèvre, ministre de la marine a déclaré que le sujet de discussion était arrivé à un tel point que le gouvernement devait être mis au courant de la situation. Il a donné à entendre que le cabinet considérerait la manière d'agir de l'amiral Gervais.

La *Lanterne*, dans ses commentaires sur la séance de la commission d'enquête réclame la démission immédiate de l'amiral Gervais.

Le *Soir* dit que l'amiral Lefèvre, ministre de la marine, a décidé de retirer l'amiral Gervais de la commission extra-parlementaire et de l'y remplacer par l'amiral de la Bédollière. Une mesure de ce genre, ajoute le *Soir*, équivaudrait à mettre l'amiral Gervais en disgrâce à cause de son attitude au sein de la commission.

Nous apprenons que M. l'abbé René Casgrain, ancien curé de Sillery, a été nommé chapelain du couvent de Bellevue. M. R. Casgrain demeure à l'archevêché.

Quatre-vingt faussaires

La Hague, 5 fev. — Quatre-vingts hommes ont été arrêtés pour avoir forgé ici et à Ansvers des billets sur la banque de Netherlands. Les faux s'élèvent à un total de $227,000 guilders.

CHEMIN DE FER HEREFORD *vs.* LA COURONNE

Lors des difficultés qui survinrent durant la construction du chemin de fer Hereford, le gouvernement paya à même le subside dû à la compagnie les réclamations des ouvriers.

Lorsque vint le temps de payer le subside dû, la compagnie prétendit avoir droit au total parce que son président n'avait pas reconnu ces réclamations. Le gouvernement refusa de payer ce montant et la Cie poursuivit. Le jugement de la cour supérieure fut favorable au gouvernement et la Cie en appela. La cour d'appel vient de confirmer le jugement de première instance sauvant ainsi $45,000 à la province.

Morts de la picote

New-York, 5 fév.—Six personnes sont mortes de la picote à l'hôpital de Riverside depuis hier matin. On dit aussi qu'il y a eu un décès de cette maladie dans une maison privée.

Marché de Québec

Farines et Grains

Québec, 7 février 1894.

FARINE. —	Sup. extra, baril, 196	$3 75 a 4 00
	Extra	3 15 a 3 30
	Forte pour boulanger.	3 70 a 3 80
	Extra du printemps...	3 00 a 3 10
	Superfine	2 90 a 3 00
	Fine	2 75 a 2 90
	Farine de famille en poches de 100 liv.	1 75 a 1 85
	Patente amer, qrts...	5 25 a 5 50
Blé du Manitoba		0 90 a 0 90
Blé d'Inde jaune		0 60 a 0 62
" " blanc		0 70 a 0 80
Pois		0 80 a 0 85
Avoine		0 40 a 0 42
Orge		0 55 a 0 60

Lards, Jambons, Etc

Québec, 7 février 1894.

Porc frais, par 100 livres	$6 85 a 7 00
" " par livre	0 10 a 0 11
" Salé, par livre	0 11 a 0 12
" " par baril	21 00 a 22 50
Jambons frais, par livre	0 10 a 0 12
" fumés par livre	0 12 a 0 13

Bœufs, Moutons, Etc.

Québec, 7 février 1894.

BŒUF—1ère qualité par 100 liv.	$ 8 00 a 8½ 00
" 2ème " "	7 00 a 8 00
" 3ème " "	5 50 a 7 00
" par livre	0 07 a 0 10
Mouton par livre	0 08 a 0 10
" du printemps, chaque	3 00 a 4 00

Provisions Etc., Etc

Québec, 7 février 1884:

Beurre frais par livre	$0 20 a 0 22
Beurre salé par livre	0 18 a 0 20
Patates par minot	0 60 a 0 65
Œufs par douzaine	0 25 a 0 30
Sucre d'érable par livre	0 10 a 0 12
Fromage par livre	0 12 a 0 14
Oignon par baril	3 00 a 3 50
Pommes par baril	4 00 a 5 00
Orange boîte Floride	5 00 a 6 00
" Valence, caisse	5 50 a 5 00
" Jamaique, Bris	5 50 a 6 00
Citrons, par boîte	2 50 a 3 00
Tabac Canadien en feuille par lb.	15 a 0 30
Pois par minot	90 a 1 00

Volailles

Québec, 7 février 1894.

Volailles, par couple	$0 60 a 0 70
Poulets, "	0 35 a 0 50
Oies, "	1 25 a 1 75
Canards "	1 00 a 1 75
Dindes "	2 00 a 2 50

Poissons

Québec, 7 février 1894.

POISSONS—Séché le quintal	$4 25 a 4 75
Morue verte le baril	4 60 a 4 75
Saumon, No 1	15 00 a 15 50
Hareng du Labrador	5 00 a 6 50
Hareng C. B	6 00 a 6 00
Truite par quart	10 00 a 11 00
Morue No 1, grd brls	5 00 a 5 00
Huitres	4 25 a 4 50

PRIX DU BOIS

SUR LES QUAIS RENAUD

7 février 1894.

Erable	3	pieds	$4 50 a $5 00
"	2½	"	4 00 a 4 25
Merisier	3	"	4 00 a 4 50
"	2½	"	3 50 a 4 00
Bouleau	3	"	3 26 a 3 50
"	2½	"	2 50 a 2 80
Epinette rouge	3	pieds	3 40
" "	2½	"	3 00
Cyprès	3	"	3 00
Epinette grise	3	"	3 00

Téléphone 1053.

EUG. TRUDEL,
Marchand de bois.

Pour ce Mauvais Rhume
Exigez Allen's Lung Balsam
HAUTEMENT RECOMMANDE
Comme préventif et pour guérir tous maux de gorge ou poumons.

LEURS DOCTRINES

LIBERALISME IMPIE

La *Liberté*, organe des ultra-libéraux du district des Deux-Montagnes, a publié un article abominable à propos de l'apostasie de M. Papineau.

On y lit des passages comme celui-ci :

" Chacun a sa raison, chacun a sa conscience et si un homme à l'aide de ces précieux attributs, réussit à se forger des opinions sincères et arrêtées, nous nous demandons pourquoi nous ne les respecterions pas.

Louis Joseph Papineau a cru devoir mourir sans recevoir le saint viatique, et, à notre sens, *ça ne fait pas de tache sur son nom et sur son souvenir.* Au point de vue catholique, c'est bien pénible ; mais au point de vue des principes, c'est être conséquent. *Ce puissant homme d'Etat s'est nourri l'intelligence chez les encyclopédistes* ; il a passé sa vie *sans croire aux hommes tout en croyant en Dieu*, et on aurait voulu qu'à la dernière minute de son existence il reniât cinquante années de libre-pensée par un acte d'hypocrisie, peut-être par un sacrilège.

Il ne croyait pas, *il ne pouvait croire et était-ce sa faute au vieux tribun*, si Dieu lui avait donné une intelligence pour analyser et apprécier les choses autrement que le fait M. Jos. Tassé. "

Ces lignes sont presque un acte d'apostasie. On peut être catholique de nom, on n'est plus catholique de cœur et d'âme quand on émet de telles maximes.

" Etait-ce sa faute, s'il ne pouvait pas croire, " dit la *Liberté*. Eh bien, oui, c'était sa faute. Quand on a été baptisé dans le sein de l'Eglise, quand on a été élevé dans la vérité religieuse, quand on a communié, qu'on a été confirmé dans la foi, qu'on a reçu une éducation catholique, et qu'on perd ensuite cette foi de sa jeunesse, on la perd par sa faute, par la présomption, par les imprudentes hardiesses d'une science incomplète et vaine, par l'orgueil de l'esprit ou la corruption du cœur. Et ce naufrage de la foi est la tache et le malheur suprêmes d'une carrière d'homme. Mourir dans l'orgueil sinistre de l'incrédulité voulue, de l'incrédulité cherchée et acquise auprès des encyclopédistes, des libres-penseurs, des docteurs du mensonge et de l'impiété, comme les Michelet et les Quinet—tel était le cas de Papineau—mourir ainsi c'est la plus effroyable des catastrophes, une catastrophe qui doit faire frémir tout vrai croyant.

La *Liberté* est bien loin de ces sentiments. Non contente d'exalter, dans une certaine mesure, l'impiété du père, elle justifie l'apostasie du fils. Elle s'écrie.

" Que M. Amédée Papineau, allant plus loin que son père, ait changé de religion, *c'est son affaire. Tout homme est libre d'adorer Dieu à sa façon et d'avoir les croyances qu'il lui plait*,

Pourquoi insulter ceux qui ne pensent pas comme nous, qui n'ont pas les mêmes prières, mais qui implorent le mê-Christ ? "

Quelles doctrines ! et quel langage ! Tout homme est libre d'avoir les croyances qu'il lui plaît, en vertu du libre arbitre qui permet à l'homme de choisir entre le bien et le mal, entre le vrai et le faux. Mais tout homme, dans l'exercice de ce libre arbitre, a le devoir impérieux de choisir le bien et le vrai, et d'y rester attaché.

Les gens de la *Liberté* croient-ils que le catholicisme est la Vérité, oui ou non ? Croient-ils que l'Eglise catholique est la seule véritable ? Croient-ils à la justice de Dieu, à sa Providence, à sa grâce ? S'ils ne croient pas à cela, qu'ils le disent, et alors on verra dans leur journal une simple doublure de l'*Aurore*, organe des doux pasteurs qui aiment d'un si tendre amour le *Courrier du Canada*. S'ils y croient, comment peuvent-ils prétendre qu'un homme ne commet pas un crime en apostasiant, ou en laissant mourir la foi dans son cœur ? Tout catholique, élevé dans la foi, a la grâce suffisante pour conserver cette foi; s'il la perd c'est par sa faute, et non par la faute de Dieu. Le catholique qui devient apostat ou libre-penseur, n'est donc pas seulement un malheureux, c'est un coupable.

Avec leur doctrine de justification, qu'est-ce que les gens de la *Liberté* font de la responsabilité humaine ? Si on pouvait perdre la foi fatalement, on cesserait d'être responsable. Non, au début de la route par laquelle on est arrivé à l'apostasie on à l'incrédulité, il y a eu nécessairement faute, faute de l'esprit ou faute du cœur, témérité, orgueil, faiblesse, ou corruption. Cette faute a été le premier anneau de la chaîne ; la volonté n'a pas redressé ce qui pouvait l'être encore, et d'erreur en erreur, de chute en chute, on en est arrivé aux obscurcissement complets de la vérité, et aux scandales éclatants de l'apostasie publique ou de l'enfouissement sans prières.

Nous tenons à relever encore un mot dans l'article exécrable de la *Liberté*. Elle dit :

N'a-t-on pas vu il y a quelques mois, le pape Léon XIII se déclarer satisfait de ce que Renan était mort sans confession ! Et pourquoi ? Parceque dit le Saint Père, cela prouvait que l'auteur de la *Vie de Jésus* avait été sincère dans son doute.

Ce n'est pas la première fois qu'on attribue à Léon XIII ce propos incroyable. Il importe qu'on démentisse ce racontar, chaque fois qu'il se produit. Jamais le pape n'a tenu un tel langage, et c'est une pure invention de l'esprit ultra-libéral.

Cet article de la *Liberté* est un des plus impies qui aient jamais paru dans un journal canadien.

La politique agricole

LES SUCCES OBTENUS

Un avis qui a paru dans le dernier numéro du *Journal d'Agriculture*, engageant les cultivateurs de la Province à s'adresser à la Ferme Expérimentale d'Ottawa pour en obtenir des graines de semences, à porté ses fruits ; les demandes ont afflué à la Ferme, elles se comptent par plusieurs milliers, tellement que les directeurs constatent qu'ils ne pouvaient se rendre à toutes, mais ils en sont venus à la détermination de n'envoyer que la moitié de la quantité qu'ils ont l'habitude d'expédier, c'est-à-dire trois livres.

Cet avis donné dans un petit entrefilet n'a pas passé inaperçu, c'est une preuve que les lecteurs du *Journal d'Agriculture* sont nombreux et qu'ils lisent avec fruit, c'est aussi une preuve que nos cultivateurs comprennent mieux a présent qu'il faut améliorer la culture de toutes les manières ; on peut, avec certitude attribuer ces bienfaisants résultat à la fondation des Cercles Agricoles, et, en général, à la politique agricole du gouvernement actuel qui, tous les jours, reçoit des témoignages d'approbation des personnes la plus autorisées.

C'est ainsi que ces jours derniers un des ministres de la Province recevait une lettre de M. A. A. Ayer un des plus grands exportateurs de beurre et de fromage de Montréal ; dans cette lettre M. Ayer disait que, d'après l'opinion générale des marchands de Montréal, le commerce est meilleur dans la province de Québec que dans aucune des autres provinces, et que, dans son opinion, ceci est dû en grande partie, sinon pour le tout à la grande augmentation des manufactures de beurre et de fromage, et à la meilleure culture qui règne maintenant dans notre province.

Une vieille formule francaise

Nous sommes possédé à Québec de la manie assez déplorable de tout apprêter à la sauce anglaise, sans excepter ces antiques et vénérables formules françaises que l'Angleterre n'a pas elle-même songé et ne songera jamais à traduire, dans une autre langue.

Je veux n'en citer qu'un exemple.

Ainsi, de temps immémorial, à la clôture du Parlement en Angleterre, lorsque la Reine ou son représentant vient donner sa sanction aux lois, l'un des secrétaires de service remercie en ces termes la représentation nationale :

" Le Roy (*ou la Reyne*) *remercie ses loyaux sujets, accepte leur bénévolence et aussi le veult.*"

Pas un mot de plus et surtout pas de traduction.

Cette formule est au reste un des derniers vestiges de la conquête par les Normands, et les Anglais qui ont le culte des choses du passé, se sont bien donné garde d'y apporter le moindre changement.

Ils en respectent l'intégrité à ce point qu'ils croiraient la déflorer et lui enlever son cachet d'originalité en l'assujettissant à une traduction quelconque.

A Québec—est-ce assez singulier ?—le respect des anciennes formules françaises ne paraît point avoir la même intensité.

On s'est imaginé que pour plaire à nos amis les Anglais, il fallait à tout prix traduire les textes, même ceux qui se prêtaient le moins à une traduction.

Aussi, voyez ce qui arrive.

Pendant que dans le Royaume-Uni, le secrétaire de service ou le greffier se fait un strict devoir de ne réciter qu'en langue française la formule qui vient d'être imprimée, ici, à Québec, à la clôture de chaque session, le greffier du Conseil Législatif ou son assistant nous inflige invariablement une traduction plus ou moins baroque de cette belle et respectable formule d'origine normande.

Assurément, c'est là un excès de zèle ou de complaisance qui pourrait assez difficilement se justifier.

Nous ne sommes pas tenus après tout d'être plus anglais que les fils de la fière Albion qui, eux, n'ont jamais jugé d'innover, lorsqu'il s'agit d'antiques usages.

Pourquoi dès lors ferions-nous autrement que ceux dont nous ne sommes que les imitateurs dans l'application de ces coutumes parlementaires ?

C'est mon humble opinion qu'à Québec comme à Ottawa, nous pourrions sans battre en brèche les règlements et sans faire le moindre accroc aux convenances, nous conformer purement et simplement à la coutume anglaise et ne pas glisser de traduction là où nos maîtres en fait de droit et d'usages parlementaires n'en souffrent pas.

BEAUSÉJOUR

Une élection partielle aura lieu le 16 courant à Lanark-Sud, Ont. Ce comté était représenté par un député conservateur.

Un correspondant du *Courrier de l'Illinois* dit qu'il est faux que M. Hopkins, le maire de Chicago soit un catholique.

Mgr Cleary est aux prises avec le *Mail* au sujet des écoles séparés à Ontario.

La *Minerve* explique les retards apportés à la convocation des chambres fédérales par le fait que le gouvernement a besoin de beaucoup de temps pour préparer la révision du tarif avec le soin qu'elle comporte.

Ceux qui souffrent d'un sang corrompu et vicié, peuvent prendre en toute confiance la Salsepareille d'Ayer. Guérison assurée.

Quatre mois de prison

Un commis a été condamné à 4 mois de prison hier en cour du recorder pour avoir causé des désordres dans une buvette et assailli la police qui voulait le mettre à l'ordre.

Réflexions et Conseils

Les avis d'un Agriculteur.

CE QUE NOUS POUVONS FAIRE EN 1894.—Il y a une chose que nous pouvons tous faire en 1894, d'un bout à l'autre de l'année : c'est de *Faire mieux.* Pour cela, il n'est pas nécessaire d'être artiste, ni grand savant, ni riche, ni même d'être la plus forte tête de la paroisse... en politique ; non, tout cela n'est pas nécessaire. Pour nous, cultivateurs qui n'avons pas de temps à perdre, et qui voulons réussir dans notre exploitation, prenons, dès le commencement de l'année, la résolution :

1o—D'abandonner la route et les vieilles méthodes de culture qui pouvaient peut-être avoir du bon sens au temps où nos pères avaient à se défendre contre..... les Iroquois, mais qui, aujourd'hui, nous rapporteraient à peine le prix d'un ticket pour..... les Etats-Unis.

2o—De chercher à nous instruire le plus possible dans les choses agricoles, car n'oublions pas que l'agriculture est une science, et que s'il n'est pas nécessaire d'être savant, il est indispensable de connaître au moins les principes qui servent de base à notre profession.

3o—De nous livrer davantage à l'industrie laitière, et en conséquence de cultiver, en grande quantité, les fourrages verts et les plantes racines.

4o—De n'acheter ou n'élever que de bonnes vaches laitières, et de mieux les nourrir, non seulement l'hiver et l'été, mais aussi le printemps et l'automne.

5o—De nous occuper davantage de l'élevage des moutons : voilà encore une branche de la ferme qui nous offre le plus bel avenir.

6o—De prendre plus de soin des fumiers, et d'engraisser plus généreusement nos terres.

7o—D'établir ce printemps un verger d'arbres fruitiers tels que pommiers, pruniers, cerisiers.

8o—D'agrandir notre jardin potager et d'y cultiver un plus grand nombre d'espèces différentes de légumes.

ALMANACH DES CERCLES AGRICOLES pour 1891.—Voilà un petit livre utile et instructif que tout cultivateur voudra posséder et qu'il lira avec profit.

Comme il est écrit spécialement pour les cercles agricoles, nous engageons vivement ces derniers à en acheter un nombre suffisant pour en offrir gratuitement un exemplaire à chaque membre ; ce serait là un utile et gracieux cadeau qui ne manquera pas de faire plaisir à tous les membres des cercles et à leurs familles.

On peut se procurer cet almanach chez messieurs J. B. Rolland et fils Libraires-éditeurs, rue St-Vincent, à Montréal, et aussi à Québec, maison Rolland, rue St-Paul Prix : 5 cents.

BIBLIOTHEQUE AGRICOLE DANS LES CERCLES. —Nous conseillons fortement aux Cercles agricoles de faire relier les livres ou brochures qui leur sont adressés ou qu'ils ont pu acheter, afin de les conserver en bon état et d'arriver avec le temps à former une petite bibliothèque agricole dont tous les membres pourront profiter.

ETABLISSEZ VOTRE SITUATION. — Nous voici au milieu de notre long hiver canadien, et de plus nous commençons une nouvelle année. Profitez du mois de janvier pour mettre vos affaires en règle. C'est en effet le moment de faire un inventaire de tout ce que vous possédez sur terre, y compris les dettes que vous avez pu contracter, en un mot c'est le temps *d'établir votre situation.* Voilà une expression qui fait trembler plus d'un homme courageux, et qui en ce moment peut être, a déjà rembruni la physionomie de plus d'un de mes lecteurs. A ceux-ci je répondrai : mes chers amis, je regrette beaucoup de vous causer une impression désagréable, mais c'est à vous surtout qu'il importe de de vous préparer sans retard à cette petite opération ; croyez moi, il est temps pour vous de voir clair dans vos affaires et de procéder sans retard à un petit inventaire.

Faire son inventaire, c'est établir le compte de tout ce qu'on possède et aussi le compte de tout ce qu'on doit, et voir si la différence indique une perte ou un bénifice.

La médecine est quelquefois amère à avaler, mais aussi quel bien cela vous fera : connaissant votre situation, vous chercherez à y remédier si elle est mauvaise, et si elle est déjà bonne à l'améliorer davantage.

DETTES ET DRAINAGE. — Tant que vous n'avez pas contracté de dettes vous êtes libre et indépendant, vous êtes roi chez vous. La plus petite dette au contraire vous place sous la dependance du premier venu qu'il vous aura donné du crédit, et dès ce moment vous cessez d'être un homme libre, et déjà une partie de vos biens se trouve engagée.

Fuyez donc les dettes comme un des plus grands dangers que peut courir le cultivateur ; ne faites d'exception que dans le cas où vous voudriez faire du drainage pour améliorer vos terres.

Lisez à ce propos la conférence de M. Wm. Ewing sur la culture des terres en général et sur le drainage en particulier, conférence donnée l'an dernier au Congrès des Cultivateurs de Québec et publiée en français et en anglais dans le Rapport du Congrès.

CHAULEZ VOS TERRES. — Gravez vous bien dans l'esprit que la *chaux est utile à toutes les récoltes et qu'elle est nécessaire dans presque toutes les terres de la Province.* La dause de chaux à employer par arpent est de 700 à 1,500 lbs. L'effet chimique de la chaux est surtout de forcer le sol a fournir aux plantes, sous forme assimilable la potasse et l'azote qu'il renferme et en outre d'agir elle même comme un engrais puissant.

Puisque la chaux a une action si énergique, n'en abusez pas sur une terre à moitié ruinées car vous la ruineriez tout à fait après une ou deux récoltes à moins que vous ne puissiez fournir à la terre tout le fumier ou les engrais dont elle a besoin. Lisez et relisez attentivement l'article sur la chaux que nous publions plus loin. Que les cercles encouragent les expériences de culture faites avec la chaux.

Institut Canadien

Hier soir a eu lieu la réunion annuelle des membres de l'Institut Canadien pour l'élection des officiers. L'élection a donné le résultat suivant :

Président, M. J. A. Dionne.

Vice-Présidents, MM. N. Olliviér et Ludovic Brunet.

Trésorier, M. F. X. Gosselin.

Assistant-trésorier, Gustave De Lery.

Secrétaire-archiviste, M. J. G. Couture.

Assistants-secrétaires-archivistes. — MM. J. A. Rémillard et Jos. Ledroit.

Secrétaire-correspondant, M. Blaise Letellier.

Assistant-sec.-correspondant, MM. A. Taschereau et F. Campeau.

Bibliothécaire, M. J. E. Prince.

Curateur du musée, M. Napp. Lavoie.

Membres du bureau de direction : Mgr Marois, le curé de Québec, le curé de St-Roch, Honble E. J. Flynn, Honble Thos Chapais, Honble Chs Langelier, MM. Jos. Frémont, L.-G. Desjardins, Docteur Vallée, D. J. Montambault, H. A. Turcotte, L. P. Sirois, Alphonse Pouliot, Albert Malouin, Edmond Paré et Edouard Dorion.

M. l'abbé Joseph Raymond Roy, directeur du Petit Séminaire de Rimouski, décédé le 1er de ce mois, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

B. PH. GARNEAU, ptre.,
Secrétaire.

Archevêché de Québec,
6 février 1894.

Vous en avez Besoin!
L'Emulsion
Qui arrêtera - - -
Ce Rhume,
Guérira vos Poumons,
Vous Engraissera,
Empêchera la Consomption.

Mgr Fabre

Officie pontificalement à Saint-Hyacinthe

DERNIER JOUR DU TRIDUUM

Saint-Hyacinthe, 1er.—La cérémonie d'hier soir a été très imposante.

L'église des Dominicains était trop petite pour contenir la foule. Les complies furent d'abord solennellement chantées par le chœur des Pères et des enfants, sous l'habile direction du Rév, Père Rondol. Après les complies, le Révd. Pére Dallaire chanta un cantique avec accompagnement de violon par le Frère Couture. Les Evêques présents au chœur étaient NN. SS. Laflèche, Larocque et Decelles. Ce fut Sa Grandeur Mgr Larocque qui présida le salut du T. S. Sacrement. Sa Grandeur Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières, fit le sermon. Il avait à traiter du Missionnaire, et il prit pour texte ces paroles de Dieu à Abraham : " La maison de ton père sera dans la terre que je te montrerai et là je te ferai le chef d'un grand peuple." Le vénérable prélat fit voir combien était grande l'œuvre du missionnaire, de l'apôtre puis jetant un regard à travers les siècles, il dit qu'il y a eu des missionnaires dès le commencement du monde. Monseigneur parla de la vocation et dit que si la société souffre, c'est qu'un nombre de personnes ne sont pas dans leur voie, c'est qu'elles ont manqué leur vocation. Mgr Laflèche parla près d'une heure et demie. Au cours de son sermon, il dit qu'il a été étonné de voir le grand nombre de citoyens que les fils de Saint-Dominique ont fournis au ciel. Dans le premier siècle de leur existence, ce nombre s'élève à 13,500 ; dans le deuxième et le troisième à 26,000 et le nombre s'accrut encore dans les siècles suivants.

Après le sermon de Mgr Laflèche eut lieu le salut solennel. Le chant fut entièrement fourni par l'Orphéon de Saint-Hyacinthe. Cette belle société chorale a exécuté le " Veni Jesus, " le " Sub tuum " et le " Tantum Ergo " de Rossi. L'ophéon était sous la direction de M. Samuel Casavant. Les solistes furent MM. Jules St-Germain, basse ; H. A. Beauregard, ténor ; V. E. Fontaine baryton, et P. A. Coté, soprano. M. Urbain tenait l'orgue.

La messe, ce matin, a eu un caractère plus solennel encore qu'hier à cause de la présence de Sa Grandeur Mgr Fabre archevêque de Montréal. Mgr Fabre a officié pontificalement, assisté des révérends M. Jeannotte, supérieur du collège de Sainte-Marie de Mannoir, et Laflamme chapelain du précieux sang. Le chœur des élèves du Séminaire chanta la messe du second ton harmonisée, avec accompagnement d'orgue et de violon.

A l'offertoire, le Frère Couture exécuta sur le violon avec un talent incontestable une rêverie de Vieuxtemps. Mgr Laflèche, ainsi qu'un grand nombre de prêtres, assistaient au chœur. C'est Mgr Fabre qui présidera le salut qui devra clore le triduum, ce soir.

M. Ed. Lebel, ténor, de Montréal, doit chanter un motet au salut du St-Sacrement. Les évêques qui ont assisté au Triduum sont, NN. SS. Fabre, de Montréal ; Laflèche, de Trois-Rivières Moreau, de Saint-Hyacinthe ; Gravel, de Nicolet ; Larocque, de Sherbrooke ; Decelles, évêque de Druzipara, et l'abbé mitré, de la Trape d'Oka. Parmi les prêtres, nous avons remarqué les Révds MM. Chalifoux, V. G., Sherbrooke ; Jeannotte, chanoine, Sainte-Marie de Monoir ; Baril chanoine, de Trois-Rivières ; Dubuc, Montréal ; Jutras, Blondin, de Kingsey ; Dupuis, de Farnham ; Boivin, Saint Césaire ; Boisvert, Aeton Vale ; E. Dahamel, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe ; Laflamme, Chapelain du Précieux Sang, etc. ; tous les chapelains des communautés religieuses de la ville et prêtres professeurs du séminaire et un grand nombre de prêtres des diocèses de Saint-Hyacinthe, Montréal, Nicolet, Sherbrooke, Trois-Rivières Etait aussi présent le Rév, Père Knapp, du couvent de Lewiston. Ce soir, clôture du Triduum.

Le fer, la Potasse, les meilleurs saltératifs végétaux, font de la Salsepareille d'Ayer un remède sans égal pour le sang.

LE FEU A LOWELL

Plusieurs personnes a demi asphyxiée

Lowell, Mass., 1er — Un incendie désastreux a eu lieu mardi soir dans le grand édifice du bon Marché.

C'est dans le bas de l'ascenseur que les flammes se sont déclarées et de là elles ont vite gagné les étages supérieurs et le toit.

Ce feu a causé une grande excitation car plusieurs personnes occupent des chambres au cinquième, sous les combles.

Le passage qui conduisait à l'échelle de sauvetage, qui se trouve en arrière de la bâtisse se trouve bloqué et intercepté par les flammes et la fumée, les locataires furent pendant quelque temps dans la triste alternative de périr dans les flammes ou de se jeter sur le pavé du cinquième étage.

Des deux côtés, c'était une mort certaine.

Une douzaine de femmes étaient dans cette position.

Elles furent toutes sauvées plus mortes que vives par des citoyens courageux qui les portèrent dans leurs bras jusqu'au bas.

Mme Saulson, l'épouse de M Saulson du Aub, fut la première à découvrir le feu. Elle était alors seule dans sa chambre.

Se voyant dans l'impossibilité de fuir, elle cria : Au feu !

Ses premiers cris ne furent guère entendus ou s'ils le furent, les passants qui les entendaient n'y prêtèrent aucune attention.

Enfin, un homme qui regardait Mme Saulson se débattre dans sa fenêtre comprit ce qui en était et courut sonner l'alarme.

Les pompiers furent bientôt sur les lieux et furent admirables de sang-froid, d'énergie et de dévouement.

Pendant que la foule, excitée à la vue de Mme Saulson, et M. L. W. Cole, de la Music Hall Co,—qui occupait la dernière chambre de devant de l'édifice, du côté est — qui semblaient prête à se laisser cheoir sur le sol, criait, se démontait et perdait son temps en efforts inutiles, un pompier vit en un clin d'œil l'imminence du péril.

" Si vous voulez vous rendre utiles," cria-t-il assez fort pour être entendu, " au lieu de rester plantés là à crier, venez vous aider à monter cette échelle."

Ces paroles eurent un effet magique.

En moins d'une minute, cent personnes étaient autour de la voiture aux échelles et quelques instants plus tard, le haut de l'échelle atteignait la fenêtre du jeune Cole, qui descendit aidé par un pompier.

Pendant ce temps, Amasa Pratt réussissait à sauver par l'escalier intérieur Mme Saulson et d'autres citoyens courageux purent faire sortir de même les autres femmes à moitié folles de peur.

M. F. G. Mitchell qui était accouru à la première alarme, invita les malheureuses dans son magasin où il faisait assez chaud pour les préserver de tout danger immédiat. Il leur fournit des manteaux pour jeter par-dessus leur robe de nuit et des chaussures à celles qui étaient nu-pieds.

Dans l'intervalle, les pompiers n'étaient pas restés inactifs. En arrivant on aurait dit que les flammes allaient dévorer tout l'édifice, vu le vent extraordinaire qu'il faisait.

Mais le chef Hosmer jugea la situation d'un coup-d'œil. Il disposa ses hommes en deux troupes, l'une devant prendre l'ennemi par derrière l'autre par devant l'édifice.

En moins d'un quart d'heure, les faits démontraient que le plan d'attaque avait réussi. L'élément destructeur était maîtrisé.

Les dommages ne sont guère considérables ; la plus forte partie des dégâts est à l'étage supérieur où les différentes chambres étaient occupées par les membres de la compagnie du Music Hall et par M. et Mme Saulson.

Tous les acteurs, à part M. Cole se trouvaient en ce moment dans la salle du théâtre et bien qu'informés que leurs chambres étaient menacées de destruction, ils n'en finirent pas moins le programme annoncé sans perdre leur sang froid.

Le plus triste détail de toute cette affaire est l'accident dont M. Saulson a été la victime.

Quand il arriva tout essoufflé sur la scène de l'incendie, après avoir entendu l'alarme, le premier spectacle qui s'offrit sa vue fut celui de son épouse suspendue au-dessus du balcon du cinquième étage, et dans le fond les lueurs des flammes et des flots de fumée ajoutaient à l'horreur du tableau.

C'était plus qu'il en fallait pour énerver aucun homme.

Aussi se précipita-t-il à travers la fumée dans les escaliers et sans se soucier des cruelles morsures des flammes.

Mais il dût bientôt céder devant les flots de fumée qui l'asphyxiaient.

Il vit M. Pratt descendre sa femme et les suivit dehors Il avait la moustache et les sourcil brûlés ainsi que les mains.

La fumée qu'il avait avalée lui causa des injures internes.

Il se fit transporter à la Merrimack House avec sa femme. Un m decin y fut mandé et il crut devoir administrer de la morphine au blessé. Ce matin, sa position était assez critique, mais on ne le croit pas en danger.

On est encore à se demander comment le feu a pu prendre naissance.

D'aucuns croyaient d'abord que la batterie électrique dans le bas de l'ascenseur avait fait explosion, mais on a découvert depuis que cette théorie était impossible. On dirait plutôt que le feu a commencé sur l'ascenseur même.

Il est impossible de fixer aujourd'hui le montant exact des dommages.

COURRIER D'OTTAWA

VENTES IMPORTANTES

M. Reid, M. P., nie qu'il ait l'intention de donner sa démission

Ottawa, 3—Le Dr Reid, M. P., est en ville pour affaires. Il a déclaré à une personne qui lui demandait si le rapport publié par des journaux de l'opposition affirmant qu'il avait l'intention de se retirer était vrai, qu'il n'y avait jamais songé.

—MM. Perley et Pattee ont vendu à la Ottawa & Chaudiere Electric Light Co., leur privilège du pouvoir d'eau à la Chaudière, pour la somme de $45,000.

—M. A. Lunsden, d'Ottawa a vendu à la Arthur Hill Co., sa propriété couverte de bois dans la région de la Témiscamingue, pour la somme de $305.000.

—M L. P. Hébert, sculpteur, arrivera à Ottawa la semaine prochaine pour recevoir des instructions au sujet de la statue que l'on se propose d'ériger en l'honneur de Sir John Macdonald. On n'a encore pris aucune décision au sujet de l'endroit où sera érigée la statue.

D'après un rapport reçu au département des chemins de fer, la circulation des trains interrompue par la neige qui est tombée pendant la dernière tempête, est complètement rétablie.

—M. Hector Fabre, le commissaire canadien à l'exposition d'Anvers, obtiendra 3,000 pieds carrés d'espace pour la section canadienne. Il est probable que le département des pêcheries exposera à Anvers. Le cabinet s'est réuni hier après-midi.

Mlle Barrett, qui était surintendante des travaux des dames canadiennes à l'exposition de Chicage, a été engagée hier pour expédier aux exposantes leurs objets.

Sir John Thompson a remis à une quinzaine le grand discours programme qu'il devait prononcer avant-hier soir, au club McDonald d'Ottawa.

Antiquités

Les fouilles qui se poursuivent à Planpraz, entre Lenz et Saint-Leonard, France, semblent devoir être du plus haut intérêt pour les amateurs d'antiquités.

Il y a trois rangées de fosses ; tous les cadavres ont la tête du côté du levant. A en juger par les ossements, ils dépassaient la stature ordinaire.

Quant aux vases dont il a déjà été parlé, ce sont des urnes antiques placées à côté du même sur la tête des cadavres. Extérieurement, elles ont la couleur du ciment, tandis qu'à l'intérieur elles sont d'un beau noir de jaie. Il y en a de diverses formes et d'une confection admirable, au dire des connaisseurs.

On y a également découvert trois pointes qui ne sont ni plus ni moins que des stylets ou poinçons dont les anciens se servaient pour graver sur des tablettes de cire. Ils étaient placés en travers sur la poitrine des cadavres.

Tragédie de Montréal

LE VERDICT DES JURES

Meurtre prémédité

Montréal, 2.—C'est de propos d'élibéré que le nommé Philias Dufresne, de la rue du Champ-de-Mars, a tué hier, sa sœur et s'est ensuite donné la mort à lui-même. Ainsi l'on déclaré les jurés assermentés par le coroner.

Le Dr W. Johnston, médecin expert du gouvernement, a examiné le corps de la femme à 2.30 hrs. hier après-midi,

Elle avait une blessure à la tempe droite, avec une zone noircie. Plus haut, au front, il y a une autre blessure de la même apparence. Ces deux blessures correspondent à celle que ferait à bout portant un revolver. Sur le côté gauche de la joue, il y a aussi une blessure.

Il y avait une autre blessure à la main. Il n'y a pas de doute que la mort a été rapide. J'ai aussi examiné le corps de l'homme, dit le médecin. Il était près de celui de la défunte. Le cadavre n'était pas complètement froid.

Le cadavre présentait une apparence de maigreur considérable, mais pas excessive.

A la tempe droite, à l'extrémité extérieur de l'œil droit, il y a une blessure causée probablement par un pistolet. Non seulement la peau était noircie mais était brûlée. Sur le côté gauche, au-dessus de l'oreille, il y avait une petite bosse d'un demi-pouce. La peau n'était pas perforée mais le crâne était fracturé. Ceci correspond au choc de la balle entrée par l'autre côté.

Je suis sous l'impression que la femme est morte avant l'homme. D'après les blessures qu'elle porte, surtout celle au-dessus du front, elle ne s'est pas suicidée. La blessure que porte le défunt peut avoir été causée par lui-même, dans le but de se suicider. (Ici, on produit le pistolet). Le docteur constate des taches de sang sur le canon du revolver. C'est le sang qui a rejailli quand l'arme a été tirée à bout touchant.

Quand j'ai visité la chambre du drame, ajoute le médecin, il y avait des taches de sang près de la fenêtre. L'apparence des deux cadavres démontre qu'il n'y a pas eu lutte, de sorte que je suis porté à croire qu'il n'y avait pas de tierce personne dans le drame.

Adélina Brunelle, femme de T. Hamel, rend son témoignage comme suit :

Je tiens ici maison de pension depuis un an, j'étais avec ma belle-sœur, Alexina Dufresne. Nous étions ensemble depuis trois ans. Nous avons réussi dans nos affaires. La défunte ne s'est jamais plainte de se voir obligée de louer des chambres.

Elle se trouvait bien.

Elle ne devait rien. Elle est mariée depuis 4 ou 5 ans à mon frère. Ils ne vivent pas ensemble depuis quelques mois, parce que son mari buvait et à cause de difficultés que je ne connais pas. Mon frère n'a jamais maltraité sa femme en ma présence. Elle me disait, avant la séparation, que son mari ne lui donnait pas assez d'argent. La séparation a eu lieu pendant mon absence et lorsque je revins, son frère, le défunt venant de Chicago était chez sa sœur, en promenade. Il a, depuis le mois d'octobre, demeuré avec elle et il payait régulièrement sa pension. Il était malade et ne travaillait pas depuis quinze jours. Il recevait d'une société $5 par semaine quand il était malade. Il n'a jamais eu de querelles avec sa sœur ; mais il n'avait pas son bon sens, parce qu'il niait l'existence de Dieu. Sa sœur avait la foi et professait la religion catholique.

J'ai souvent trouvé le pistolet sous l'oreiller du défunt.

Sa sœur m'a dit qu'elle avait peur de le voir se suicider. Je suis sortie hier matin, laissant le frère et la sœur dans la chambre, avec un pensionnaire, M. McLeod. Je suis revenue à 11.30 heures.

En apercevant le cadavre de la femme je suis descendue pour en avertir quelques voisins et lorsque je revins, suivi de ces derniers, un autre spectacle non moins lugubre s'offrait à nos yeux : l'assassin de sa sœur, assis sur une chaise venait de se tuer d'un coup de pistolet. Je jure positivement qu'il n'était pas dans la chambre quand je suis sortie pour aller avertir les voisins.

Hier matin, j'ai déjeuné avec le défunt. Il était de bonne humeur. Il ne s'est pas querellé avec sa sœur.

Joseph Brunelle, le mari de la défunte, dit.

Ma femme était âgée de 21 ans. Elle a demeuré à Saint-Martin et était à Montréal depuis 3 ans. Je suis marié depuis près de 4 ans. C'est moi qui ai abandonné ma femme, parce que j'étais un peu jaloux. Je ne connais rien qui aurait pu la porter au suicide. J'ai connu son frère, qui a demeuré avec moi, il y a deux ans. Je n'ai jamais remarqué qu'il avait l'esprit dérangé.

Le frère du défunt dit, j'ai vu mon frère la dernière fois, il y a 3 ans, quand il est revenu de la Floride. Ma sœur, je l'ai vue, la dernière fois, il y a deux ans. Elle se conduisait bien. Elle était âgée de 21 ans et le défunt de 29 ans.

Voici le témoignage de Wm. E. McLeod, pensionnaire au No 126 rue du Champ de Mars, scène du drame :

Je demeure ici depuis dix-huit mois. La défunte m'a dit qu'elle s'était querellée avec son mari et elle semblait heureuse d'en être séparée. Le défunt lisait de mauvais livres, ce qui m'a porté à croire qu'il était athée. Je suis sorti hier, à 10. 20 hrs, Mme Brunelle était dans la maison et je lui ai demandé comment elle se portait. Elle était occupée à coudre. Son frère était dans une autre chambre, regardant dans une fenêtre donnant sur la rue.

Mme Léa Délonchamps, femme de Chs. Dufresne et belle-sœur du défunt a été ensuite entendue. Elle a corroboré le témoignage de son mari.

Après quelques minutes de délibérations, le jury a rendu le verdict suivant : " Fratricide et suicide volontaire. "

LE CARNAVAL

LA SOIRÉE D'HIER

SPECTACLE MERVEILLEUX

La population de Québec, les milliers d'étrangers qui étaient ici, n'oublieront pas de sitôt l'incomparable et prodigieux spectacle qui nous a été donné hier soir.

Ni la parole, ni la plume ne saurait peindre ce château d'émeraudes, de rubis, de topaze et de saphyr, ces tours flamboyantes, cette forteresse de lumière et de flamme qui lançait au ciel des météores plus éclatants que ceux de la voûte céleste, cette pluie d'étoiles multicolores, ces explosions de feux aux milles couleurs, cette armée de raquetteurs qui formaient comme un fleuve de lumières mouvantes et fulgurantes, cette foule immense, ce décor grandiose, ces ramparts, ces portes, ce panorama incomparable ! C'était une scène d'une beauté idéale, un rêve de splendeur, une féerie inoubliable et merveilleuse.

Ceux qui ont assisté à ce spectacle ne peuvent trouver de mots pour traduire leur enthousiasme.

Cette fête de nuit a été le point culminant du carnaval, dont le succès a dépassé toutes les espérances.

Un article d'Edouard Drumont

Nous publions aujourd'hui en première page, un article très piquant d'EDOUARD DRUMONT sur Albert de Mun.

Cet article est étincelant de verve ; mais nos lecteurs constateront eux-mêmes qu'il doit être pris *cum grano salis*.

Nous tenons à le répéter une fois de plus : toutes les appréciations de Drumont ne sont pas les nôtres, plusieurs de ses idées sociales et politiques ne concordent pas avec les nôtres.

Nous reproduisons cet article pour faire saisir sur le vif certaine nuance dopinion, la manière de voir d'un certain groupe dont la *Libre Parole* est l'organe retentissant.

HOOPER

Commencement du nouveau procès à Trois-Rivières

Pour tentative de meurtre

Trois-Rivières, 30—Avec la bienveillante permission de M. le shérif Dumoulin, votre correspondant a eu ce matin l'occasion d'avoir une entrevue avec Hooper dans la prison, où il est maintenant détenu pour répondre à l'accusation de meurtre sur sa femme, à Louiseville.

Hooper dit que depuis son départ de Joliette il souffre de la grippe. En effet, il a pâli et considérablement maigri Il se déclare toujours confiant dans l'issue du nouveau procès.

Il m'a expliqué sa maladie en disant qu'un homme qui n'a pas eu la chance de respirer l'air frais depuis presque trois mois pouvait facilement tomber malade à la suite d'un voyage en voiture de Joliette à Lanoraie par le froid qu'il faisait le soir de son départ de Joliette.

Hooper occupe une des cellules de l'étage supérieur de la prison. Son repas du midi lui est fourni du dehors. Il me dit qu'il n'a que des éloges à faire du shérif, mais il constate qu'il n'y a un grand changement entre les appartements qu'on lui avait alloués à Joliette et ceux qu'il occupe ici maintenant.

Comme d'habitude, son pupitre est chargé de paperasses. Il passe son temps à écrire. Je reçois tous les jours, dit-il, des lettres d'amis qui sympathisent avec moi, même à Trois-Rivières. Ainsi, une dame, hier, m'a envoyé un dîner meilleur que je n'en aie mangé de ma vie, Je n'ai qu'à me louer des Canadiens-Français, qui me donnent tant de marques de sympathies.

J'espère que LA PRESSE me donnera *fair play*, ajoute le prisonnier je sais que ce journal est des plus populaires ici.

—Quels sont vos défenseurs ?

M. Greenshields et M. Renaud vont me défendre encore une fois et ils le feront, je crois, avec succès. Je considère cette nouvelle accusation portée contre moi comme une persécution ; mais j'ai foi en ma bonne étoile.

M. Cornellier est descendu à l'hotel Dufresne : il sera un des avocats de la Couronne.

Nous subissons actuellement une tempête épouvantable, qui menace de retarder le train qui doit amener MM. MacMaster, Greenshields et Renaud, ainsi que les témoins de Louiseville. Le seul témoin présent est M. Robitaille, le conducteur du train qui a conduit Hooper à Montréal, après l'affaire de Louiseville.

L'enquête doit s'ouvrir à deux heures.

La cour sera présidée par M. le magistrat Barthe. M. L. N. Denoncourt, C. R. agira comme substitut du procureur général.

Les avocats sont arrivés et l'enquête s'est ouverte à 2 heures.

HOOPER S'INDIGNE ET PROTESTE

Puis il fait des excuses

L'enquête préliminaire à Trois-Rivières

Trois-Rivières, 30.—L'enquête préliminaire dans l'affaire Hooper s'est ouverte aujourd'hui à deux heures et demie, sous la présidence de M. le magistrat G. J. Barthe. MM. McMaster et Cornellier, assistés de M. L. N. Denoncourt, substitut du procureur-général à Trois-Rivières, représentaient la couronne.

L'accusé Hooper n'est représenté par aucun avocat ; mais, à sa propre demande, on lui permet de transquestionner les témoins lui-même.

Si l'on peut en juger d'après la foule qui encombrait la salle d'audience, cet après-midi, l'intérêt qu'on porte à ce procès ici éclipse l'empressement de la population de Joliette.

L'ACTE D'ACCUSATION

L'acte d'accusation comporte que John Reginald Hooper, âgé de 32 ans, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, ci-devant commis dans la branche de la caisse d'épargnes du ministère des postes du Canada, a, le treizième jour de septembre mil huit cent quatre-vingt-treize, dans la paroisse de Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup, en haut, dans le comté de Maskinongé, dans le district des Trois-Rivières, dans la province de Québec susdite, illégalement et criminellement saisi avec ses deux mains, Georgiana Leblanc, son épouse, et l'a jetée, lancée et poussée dans une certaine rivière appelée la Grande Rivière du Loup, dans laquelle coulait alors un grand volume d'eau ; et là et alors, en ce faisant, lui, le dit John Reginald Hooper, a illégalement et criminellement essayé et tenté de noyer et suffoquer la dite Georgiana Leblanc, dans les eaux de la dite rivière, avec intention de tuer et assassiner Georgiana Leblanc, en contravention avec le code criminel de 1892 et ses amendements.

MM Méthot. Urquhart sont assermentés comme sténographes.

Hooper a d'abord demandé que la cause fût remise à demain, vu l'absence de ses défenseurs : mais il a été décidé de procéder en permettant au prisonnier de plaider sa propre cause, ce qu'il a fait d'une manière très intelligente.

OBSERVATIONS DU JUGE

Lors de l'ouverture de la cour, le juge Barthe fait remarquer que c'est une cause des plus intéressantes et qu'il espère qu'il n'y aura de marques d'approbation ni de désapprobation. Il demande en même temps le plus grand silence. Ce n'était pas facile pour la foule qui encombrait la salle qui est petite et mal aérée, a moins qu'on adopte quelque système de ventillation, les scènes de syncopes dont nous avons été témoin à Joliette vont se répéter ici. M. le juge Barthe a dit ce soir qu'il verrait sans retard à ce que les autorités remédient à cet état de chose.

LE PREMIER TEMOIN

Le premier témoin entendu est M.H. B. Holden, préposé aux vivres à bord du vapeur " Algerian ", de la compagnie du Richelieu ; son témoignage est semblabe à celui qu'il a déjà donné lors du procès de Joliette. Il raconte comment le prisonnier Hooper accompagné d'une femme, a pris passage vers 4 heures du matin, à Kingston dimanche, le 10 septembre 1893. Ce qui a attiré son attention sur le couple, c'est que la femme s'etait mise au piano et faisait de la musique, ce qui était défendu aussi à bonne heure le matin. Le témoin explique alors que Hooper est decendu a terre seul vers 8 heures, tous les autres passagers étaient partis. Il est revenu vers 11 heures et a couché à bord. Il s'est plaint du mauvais service de la compagnie des chars urbains et a montré au témoin un petit paquet contenant des épingles à cheveux pour la femme, qu'il disait être une pauvre folle confiée à ses soins.

—M. MacMaster : vous a-t-il jamais dit que c'était sa femme ?

Le témoin—Non, Hooper, à ma connaissance, n'avait pas de bagage ; je ne lui ai vu qu'un petit paquet. Il a quitté le bateau avec la femme vers 4 heures, lundi après-midi.

Interrogé par Hooper, le témoin ne peut pas jurer positivement qu'il n'y avait pas une valise a mains dans la cabine du prisonnier et que le paquet dont il parle ne contenait pas ses vivres.

Le proposé aux bagages se nomme Daniel Leeds et le gardien de nuit William McPherson. Il y aurait pu exister une ou deux valises dans la chambre aux bagages sans que le témoin le sût ; mais quand l'accusé a quitté le bateau avec la femme il est parti à pied et ne portait qu'un petit paquet.

HOOPER A LOUISEVILLE

Gustave Doucet, télégraphiste et chef de gare au Sault au Récollet, raconte sa rencontre avec Hooper à Louiseville au mois de septembre dernier. C'était la veille du jour où il a entendu parler d'une fille recueillie par la famille Desaulniers. Lorsqu'il a rencontré le prisonnier sur la vérandah de l'hôtel Mineau, Hooper lui a dit qu'il venait de Toronto ; mais ne s'est pas nommé.

Hooper interrompt, à maintes reprises, le témoin, qui est questionné par M. Cornellier.

Le juge—M. Hooper, je suis disposé à vous donner toute la latitude possible, parce que vous n'êtes pas défendu par un avocat ; mais n'interrompez pas le témoin à propos de rien. Vous aurez justice, *fair play*.

HOOPER S'INFORME

Hooper — Votre Honneur, on peut prendre un homme à cause d'un mot mal placé.

Le tçmoin continue—Le prisonnier ne m'a jamais dit dans quel but il me demandait toutes les questions qu'il m'a posées au sujet du pont et des rivières. Quand il m'a demandé de l'accompagner jusqu'au pont, j'ai cru que ce n'était dans le but de faire un bout de promenade, en attendant l'arrivée du train. Il m'a expliqué qu'il était à la recherche d'une folle, qui avait échappé à la surveillance de ses parents, à St.Ambroise de Kildare, et qu'il la croyait dans les environs de Louiseville. Il a ajouté que c'était une jolie femme et qu'il craignait qu'elle ne tombât entre mauvaises mains.

IL EXAMINE LA RIVIÈRE

Je l'ai vu examiner la grève et la berge.

Ici, Hooper s'objecte à une question posée par M. Cornellier, au sujet de l'examen de la rivière, et s'écrie ; " Vous pouvez faire pendre un homme pour cela."

M. Corneillier— Y a-t-il quelque chose d'illégal dans ma question ?

Le juge—Non.

M. Cornellier—Alors je n'entends pas recevoir de leçons de l'accusé.

Transquestionné par Hooper, le témoin avoue qu'à Louiseville une personne ne peut guère faire de promenade sans rencontrer des ponts.

Ma ville est presque entourée d'eau—Une bonne place pour une noyade, ajoute M. Cornellier.

Hooper, excité : — " Your Honor, this a distardly insinuation ! " " Votre Honneur, voilà une audacieuse insinuation ! "

Le juge— Mr Hooper, don't make use of such language here and please withdraw the word dastardly— M Hooper, veuillez ne pas vous servir d'un tel langage et retirez le mot " audacieuse."

Le prisonnier s'excuse et continue à questionner le témoin, sans pouvoir ébranler son examen en chef.

HOOPER CONDUIT SA FEMME A LOUISEVILLE

Pierre Morin, serrefrein, à l'emploi du Pacifique, dit qu'il a rencontré Hooper et la femme sur la plateforme du char de seconde classe, au moment où le train arrivait à Louiseville. Hooper lui a dit de rentrer dans le char, le témoin lui a répondu qu'il avait affaire là Je les ai vus descendre du côté opposé à la gare et disparaître dans les ténèbres. La femme paraissait bien tranquille et n'a opposé aucune résistance.

E. P. Robitaille, conducteur, à l'emploi du Pacifique, raconte que Hooper est revenu avec lui, ce soir-là, de Louiseville à Montréal. Il était seul ; il a voyagé en première classe. Il lui a donné un message concernant une folle qui s'était disait-il,jetée en bas du train Le prisonnier s'est endormi paisiblement quelques instants après et ne s'est éveillé que lors de l'arrivée du train à Montréal.

Il a rencontré l'accusé vers 2.30. a.m.

Sur les bords de la rivière

Trois-Rivières, 31—L'enquête dans l'affaire Hooper s'est continuée ce matin à dix heures. M. Renaud, l'un des avocats de Hooper, est arrivé ce matin.

La séance a été rendue intéressante par le fait qu'un témoin nouveau, le Dr Reginald S. Lindsay, a donné sa déposition, ainsi que Mlle Stapely. La cour était encombrée comme d'habitude par la foule des curieux.

Le docteur Lindsay raconte qu'un jour vers le milieu de septembre dernier il a déjeuné et dîné à sa pension à l'hôtel de Mineau, à Louisseville, où il demeure. Là un étranger, qu'il reconnaît dans la personne de l'accusé mangeait à la même table que lui. Il s'est aperçu qu'il avait l'air excessivement soucieux. La nuit suivante vers deux heures et demie du matin, il revenait de visiter un malade à Yamachiche,lorsque passant en voiture, près de chez M. Desaulniers, il a entendu quelqu'un marcher en arrière de lui, il s'est retourné et a vu un individu qui traversait le chemin venant du côté de la rivière et se dirigeant du côté de la gare.

Le pont est situé à environ cent verges de la gare. Sa première impression a été de se dire : " Tiens, c'est l'individu qui a mangé à ma table aujourd'hui Le témoin répète que c'était son impression, mais qu'il ne pourrait pas jurer positivement que c'était Hooper qu'il a vu cette nuit-là.

Transquestionné par M. Renaud, le témoin répète qu'il ne peut pas jurer que c'était Hooper, mais l'individu qu'il a vu lui ressemblait tellement que sa première impression a été de suite que c'était le même avec lequel il avait mangé chez Mineau Il faisait noir cette nuit-là, mais il y avait une lumière près de la maison de M. Desaulniers.

Mlle Alice Stapely donne ensuite son témoignage. Elle paraissait nerveuse et ennuyée d'être le point de mire de tous les regards surtout des femmes présentes qui la regardaient avec une curiosité extraordinaire.

En réponse à M. MacMaster, elle dit qu'elle demeure à Ottawa avec ses parants ; elle a fait la connaissance de l'accusé le printemps dernier dans le mois d'avril, vers le 8 septembre, elle est venue à Montréal passer ses vacances chez sa sœur. Le prisonnier est venu souvent la voir. Elle sortait avec lui. Vers le mois de juin elle a eu occasion de demander à l'accusé, s'il était marié ; elle l'avait entendu dire. Hooper lui a répondu : " Oui, mais ma femme est morte depuis un an. " Il lui a montré en même temps un entrefilet d'un journal de Richmond, cantons de l'Est, allant à dire que Mme Hooper était morte en France. Elle a cru naturellement qu'il était veuf.

Le soir du onze septembre dernier, Hooper a passé la veillée avec elle chez sa sœur. Il lui a dit qu'il revenait de Louiseville, mais qu'il serait obligé d'y retourner parce qu'il avait oublié quelque chose là. Le témoin ne se rappelle pas si c'était une petite valise ou non. Samedi, le 23 septembre, Hooper l'a rencontrée sur la rue et lui a fait une proposition de mariage ; elle accepté à condition que ses parents consentiraient. Il avait éte entendu, cependant, que le mariage n'aurait lieu qu'au bout d'une année.

Quelques jours plus tard elle retournait à Ottawa en compagnie du prisonnier, il lui a ensuite écrit à deux reprises de Port Hope. Elle ne l'a pas revu depuis avant son arrestation. M. Renaud déclare n'avoir pas de questions à poser.

On entend ensuite les dépositions du docteur Clarke de l'asile de Rockwood et de MM. Mineau et J. E. Grenier de Louiseville ; ils ont donné en subtance les même dépositions que lors du procès à joliette.

La cœur s'ajourne jusqu'à 2 heures.

LA GUILLOTINE

VAILLANT CONDUIT AU SUPPLICE

Il reste ferme jusqu'a la derniere minute

" A bas la bourgeoisie, vive l'anarchie ! "

Paris, 5—Les personnes demeurant près de la prison de la Roquette, ont anxieusement suivi les allées et venues mystérieuses des gens de justice de cette nuit.

Tout fait supposer que l'heure du moment solennel va bientôt sonner et que l'anarchiste Vaillant va, sous l'âpre acier du couperet triangulaire de la guillotine, subir le châtiment de son crime.

M. Laborie, l'avocat de Vaillant, a pénétré dans la prison et l'on suppose qu'il venait annoncer à Vaillant le rejet de son recours en grâce. A neuf heures, hier soir, un messager du Palais de Justice, a remis un paquet cacheté au gardien de la prison.

Les sergents de ville stationnent par groupe de trois aux alentours de la prison et sur la place de Grève.

Dans les faubourgs, les préparatifs du carnaval vont leur train et la populace se réjouit d'avance du spectacle qui se prépare pour elle. Bientôt hommes, femmes et enfants vont se porter en foule et acclamer de leurs cris la mort du criminel.

Cependant, pendant la nuit la garde républicaine se masse près de la prison et prend place silencieusement près des avenues voisines.

Les bois de la guillotine viennent d'arriver dans un fourgon. Il est 3 heures du matin.

Peu après, M. Deibler, l'exécuteur des hautes-œuvres, arrive à pied. Il porte un chapeau à haute forme. Les aides s'occupent à mettre la guillotine en place.

Quelques spectateurs murmurent dans l'ombre des paroles brèves, mystérieuses.

A cinq heures, les becs de gaz brûlent encore, mais le jour commence à poindre à l'horizon.

Les précautions prises par les autorités pour empêcher des démonstrations près de la guillotine, sont parfaites et beaucoup de gens se voyant privés de la vue de l'instrument de supplice par le cordon serré de l'entoure quittent la place.

Vers 6.42 heures il n'y a environ que 800 personnes qui attendent l'arrivée de Vaillant.

M. Deibler essaie le fonctionnement des poulies et fait glisser le couperet dans les rainures.

Tout est en bon ordre et tout fonctionne sans bruit.

La foule qui n'a guère augmenté, monte sur le toit des maisons.

A 7 heures, vingt-cinq gardes à cheval se rangent en droite ligne près de la guillotine.

A l'intérieur de la prison, on vient d'éveiller Vaillant en lui annonçant le rejet de son secours en grâce et lui disant de se préparer à mourir.

Surpris, Vaillant réitère les théories qu'il a émises en Cour d'assises.

" Mon corps n'est rien a-t-il dit, comparés au progrès de mes principes Je serai vengé. "

Vaillant était très calme et n'avait point peur.

A la demande du gardien lui demandant s'il voulait voir l'aumonier, Vaillant répondit : " Non je ne veux pas le voir."

Voulez-vous boire quelque chose lui demanda le gardien ?

" Non.....j'aurai assez de courage sans cela, "

Après l'avoir ligotté soigneusement et mis les entraves aux pieds, sur l'ordre donné, Vaillant se mit à marcher sans faiblesse vers la porte de la prison.

Ses deux aides marchaient à ses côtés.

La lourde porte s'ouvrit toute grande a l'arrivée du cortège et la foule, tête nue, accueillit d'un silence lugubre et solennel l'apparition du condamné. Les soldats présentaient les armes au passage de Vaillant comme dernier salut à l'homme qui allait mourir.

L'aumônier de la prison suivait, le crucifix en main, près des aides à côté de Vaillant.

La distance qui séparait la prison de la guillotine fut vite franchie. Vaillant en approchant de la guillotine s'écria " Mort à la bourgeoisie ! vive l'anarchie ! "

Il s'approcha alors, résolu et ferme de la planche à bascule et laissa les aides ajuster les courrois.

En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, la planche bascula, la tête de Vaillant fut prise dans la lunette.

Le bourreau pressa le bouton. Il y eut un éclair, une lueur d'acier traversa l'espace, puis les spectateurs virent une tête ensanglantée trembler et tomber dans le panier placé en arrière de la guillotine.

Les aides prirent le corps et le mirent dans un grand panier rempli de son. De l'arrivée de Vaillant à la guillotine à la chute de la tête dans le panier, il s'est à peine écoulée 20 secondes.

M. Deibler, qui avait reçu plusieurs lettres contenant des menaces de mort, de la part d'anarchistes, s'il exécutait Vaillant, et qui, à un certain moment, voulait offrir sa démission, plutôt que d'accomplir l'exécution, était plus pâle et plus nerveux que Vaillant.

Deux minutes s'étaient à peine écoulées que le corps de Vaillant fut placé dans un fourgon et conduit au cimetière d'Ivry. Le fourgon était précédé et suivi de gardes à cheval. En arrière suivait une voiture qui contenait les officiers de la loi. La distance entre le lieu de l'exécution et le cimetière a été franchie au galop. Les restes de Vaillant après un simulacre de sépulture ont été délivrés à la Faculté de Médecine.

Pendant que cette dernière cérémonie s'accomplissait, les aides de M. Deibler démontaient l'appareil de supplice et lavaient avec nombre de baquets d'eau le sang qui avait taché le pavé.

Noces d'Or

St-Augustin, 1er février 1894.

Jeudi, le premier février, M. Isidore Valin, cultivateur, et sa femme Ursule Côté, ont célébré leur cinquantième année de mariage. L'époux est âgé de 72 ans et possède encore quatre sœurs. L'épouse âgée de 76 ans ne compte qu'un frère vivant.

M Valin est père de treize enfants dont quatre sont décédés et les neuf autres sont vivants. Parmi ces derniers, il y a un prêtre qui est curé à St-Méthode d'Adstock, et trois religieuses dont l'une appartient à la communauté des Sœurs de Jésus-Marie et les deux autres à celle des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame. Il compte de plus quarante et un petits enfants et un arrière petit enfant.

La paroisse de St-Augustin, voulant témoigner le respect dû à leur vieillesse, leur a fait une heureuse surprise en se rendant en grand nombre à l'office divin. Pendant la messe qui fut chantée par le Rév. M. Jobin, vicaire de leur paroisse, le chœur de l'orgue exécuta plusieurs morceaux de chant religieux les mieux choisis. Le sermon fut fait par le Rév. M. Valin, leur fils, qui, après les avoir exhortés à rendre grâce au Tout-Puissant pour tous les bienfaits qu'ils avaient reçus de Lui, prouva par ce beau texte de la Sainte Ecriture : *Beati qui timent Dominum*. Heureux ceux qui craignent le Seigneur,—que le véritable bonheur de cette vie est dans l'accomplissement des devoirs chrétiens et dans la vie de famille.

Presque tous les hommes, dit-il, sont destinés à vivre en famille, et s'ils ne trouvent pas là le bonheur ils ne le trouveront nulle part. C'est dans ces familles chrétiennes, ajouta-t-il, que se perpétuent et se transmettent la simplicité de la vie, la candeur de l'âme, la foi inébranlable, les vertus des patriarches. C'est là encore que l'Eglise est la maîtresse et la mère des âmes ; que le prêtre a conservé son autorité de pasteur et de père. Les enfants grandissent sous l'œil attentif des parents. La parole sainte tombe du cœur des mères dans le cœur de leurs enfants. Les jeunes époux ont pour guide l'expérience de leurs ancêtres. La semaine se passe occupée de ce grand travail de la terre, le premier que Dieu ait ordonné à l'homme, et le dimanche, quand la cloche appelle les fidèles à l'église, la paroisse tout entière s'en va joyeuse, chercher le repos de ses fatigues et la consolation de ses peines dans les bras de la religion.—Il termina son allocution en leur donnant pour guide la famille de Nazareth, Jésus, Marie et Joseph, passant leur vie dans un bonheur parfait, beau fruit de l'accomplissement des devoirs.

Au dîner étaient présents les Révds. MM. Jobin et Valin, Mr. le Curé manquait, en ayant été empêché par une grave indisposition,

Six portraits, posés chez le meilleur photographe de Québec : ceux du père et de la mère et de quatre filles, c'est-à-dire des trois religieuses, et d'une de leurs sœurs défunte, leur furent présentés par les enfants présents.

Trois adresses des plus touchantes envoyées par les religieuses, et accompagnées d'objets de piété, furent lues par M. Edmond, leur frère, puis quatre autres petites adresses très gentilles furent présentées par les petits enfants.

Le Rév. M. Valin, après avoir remercié le chœur de l'orgue et tous ceux qui avaient pris part à cette fête de famille, laissa la parole au Rév. M. Jobin, vicaire, qui fut très heureux dans ses souhaits de bonheur aux deux vieillards.

Ce dîner ayant duré deux heures se termina par un petit discours fait par M. Valin, jubilaire, qui, sans instruction, mais avec son bon sens naturel, remercia si bien les assistants de tous les vœux qu'il venait de recevoir pour lui et sa digne compagne, que l'on en revenait pas de surprise.

Après le dîner, chanson de circonstance par les enfants et les petits enfants; avec accompagnement d'harmonium. Là, passèrent tour à tour leurs qualités, leurs vertus et leur dévouement, ainsi que certaines petites histoires de leur vie qui ont fait beaucoup rire dans le passé, mais encore plus en ce jour. Puis succédèrent des chants canadiens en parties, exécutés avec beaucoup d'art...

On termina cette belle journée en assistant au premier acte de la pièce Vildac qui fut joué avec un naturel véritablement surprenant.....puis tout le monde se sépara emportant avec eux, un souvenir ineffaçable de la fête.

UN ASSISTANT.

La guerre religieuse

Un reporter du *Globe* a posé quelques questions à M. Madill, un ministre protestant, président de la P. P. A.

Voici quelques extraits de cette *interview* :

"—La P. P. A. est exclusivement un mouvement religieux. Il y a pas de réferme du tarif dans son programme, rien de la sorte. "

"—Dans le domaine fédéral, quels sont les changements que vous désirez ?"

"—Il y a sir John Thompson et M. Laurier. Les deux partis sont commandés par deux catholiques. Nous voulons changer cela. Nous ne pouvons appuyer ni l'un ni l'autre. "

"—Vous êtes opposés aux écoles séparées ?

"—Mais certainement, et nous travaillons à les abolir. On dit que ce système est constitutionnel ; l'esclavage l'était aussi ! "

"—Y a-t-il quelque autre chose dont vous vous plaignez à Ontario, en dehors de la question scolaire ? "

"—Oui, la distribution des deniers publics, qui est toute à l'avantage des catholiques sous le gouvernement de M. Mowat. Prenez le comté de Wellington par exemple, vous constaterez que pour chaque $100 dépensé dans les institutions protestantes, $1000 sont données aux catholiques romains. C'est la même chose dans d'autres comtés, me dit-on. "

Pas de catholiques, ni à la tête des partis politiques ni ailleurs ! Tel est donc le mot d'ordre de cette association fanatique et intolérante !

Il est évident que le devoir, non seulement de tous les catholiques, mais de tous ceux qui désirent le maintien de la paix sociale, est de combattre à mort cette association néfaste.

L'ANCIEN REGIME

On lit dans la *Patrie :*

" On se rappelle que, dans les derniers temps du régime de l'hon. M. Mercier, lorsque s'accentuait la combinaison Ottawa et Québec pour enlever aux libéraux la direction du gouvernement provincial, la presse tory française et anglaise n'avait pas assez de compliments pour l'hon. M. Joly qu'elle avait si brutalement conspué lorsqu'il était au pouvoir.

M. Joly, comme bien d'autres, s'était prononcé contre les fautes et les erreurs commises et les avait franchement et carrément dénoncées. Les conservateurs, d'ailleurs, ne tarissaient pas d'éloges sur sa haute intelligence, son intégrité parfaite, l'immuable rectitude de sa conduite. C'était le modèle que l'on offrait à tous les gouvernants présents et futurs."

La *Patrie* va trop loin. Jamais la presse conservatrice n'a présenté le gouvernement Joly comme le modèle des gouvernements. Elle s'est contenté de dire que M. Joly était un homme digne de respect.

Mais nous prenons acte du nouveau trait lancé au régime Mercier par l'organe libéral de Montréal. Seulement nous trouvons que la *Patrie* se sert d'un singulier euphémisme. Son ancien rédacteur, M. Lebœuf, n'y allait pas si doucement quand il proclamait que le gouvernement Mercier était " *le plus corrompu* qui eut jamais souillé les lambris du palais législatif. "

C'est encore à la *Patrie* qu'on disait alors que tout était à vendre à Québec.

Tout de même, nous constatons avec plaisir que l'on n'a pas oublié tout à fait les hontes et les tripotages de cette époque, dans les bureaux du journal libéral.

A QUEBEC

CARNAVAL—PACIFIQUE CANADIEN

Sous ce titre le *Monde* publie un article très flatteur pour notre ville. Voici avec quel enthousiasme le journal montréalais parle de nos fêtes :

Il serait mal à nous de ne pas consacrer en rentrant de Québec quelques lignes à ce que nous avons vu. Ce ne serait pas seulement nous priver de faire connaître des impressions aussi vives que sincères—ce serait encore faire preuve d'une bien vilaine ingratitude. Ce bon vieux Québec, plus hospitalier que jamais, a fait royalement les choses. Le programme était riche, copieux, très original et, qui plus est, il a été exécuté de commencement à fin.

Lord Aberdeen et l'hon. M. Joly ont été les génies de ces fêtes. On les a vus partout, dans des rôles toujours nouveaux et toujours bien remplis. Déjà, à Québec, le nom d'Aberdeen laisse dans l'ombre ceux de Dufferin et de Lorne.

On peut difficilement imaginer une ville qui soit plus que Québec propice à des fêtes carnavalesques. La citadelle, les fortifications, le site et surtout le caractère gai et expansif de sa population sont de précieux auxiliaires. Il fait bon de voir défiler une procession dans les rues de Québec, entre deux haies de figures réjouies, exultantes.

La prise de la forteresse de glace—qui s'élevait au milieu des vraies fortifications—restera longtemps dans la mémoire des assistants. C'est un de ces spectacles où la spontanéité forme le fond du programme, où l'enthousiasme vrai crée à profusion de l'inattendu, des merveilles qu'aucun organisateur de fête ne saurait rêver.

Nous ne voulons pas revenir sur ce que le *Monde* a déjà fait connaître. Contentons-nous de féliciter les québecois. Leur carnaval a surpassé tout ce que nous avons vu jusqu'ici dans le genre et, comme on se le disait en chemin de fer, s'ils montraient en tout une pareille confiance en eux-mêmes, un enthousiasme, une activité de même intensité, leur ville reprendrait vite la position perdue dans le monde commercial et industriel.

N'oublions pas non plus que le véritable initiateur du carnaval québecois a été un journaliste : M. Carrell, éditeur-propriétaire, du *Telegraph*.

***

Si les québecois ne sauvent pas Québec, qui sait si le Pacifique Canadien ne se chargera pas de cette tâche.

L'air est rempli de rumeurs à ce sujet. Des entrepreneurs, des hommes de chemins de fer nous ont abondamment parlé de projets grandioses que nourrirait le grand chemin de fer à l'intention de la vieille capitale.

L'agrandissement du féérique hôtel Frontenac est déjà décidé. Le Pacifique Canadien doterait Québec d'un théâtre qui serait converti en Casino l'été. I s'élèverait sur le site du parlement incendié, et serait deux fois plus beau que l'Opéra que cette compagnie a fait construire à Vancouver.

Un autre hôtel serait placé au Cap Rouge, au tournant de cette merveilleuse promenade dont Québec est si justement fier et qui englobe les deux grandes artères champêtres : les routes St-Louis et Ste Foye.

Aux lacs Beauport et St Charles le Pacifique ferait construire des casinots, des chalets, des villas ; à la chûte Montmorency, sur l'Ile d'Orléans, il y aurait également des pieds-à-terre pour les milliers de touristes que le Pacifique Canadien—allié en cela avec le Grand Tronc, paraît-il—amènerait à Québec.

De fait, le Pacifique veut métamorphoser Québec en ville d'eau. Il y trouve tous les éléments et la construction de l'hôtel Frontenac n'est, selon les connaisseurs, que le début de tout un ordre de choses parfaitement arrêté et réglé.

Tant mieux pour Québec.

AVIS

M. Mathias Lislois, de Saint-Thomas de Montmagny, et M. J. J. Saindon marchand et maître de poste de la Rivière-du-Loup, en bas, sont autorisés à percevoir les sommes dues pour abonnement au *Courrier du Canada* et au *Journal des Campagnes*.

Nouvelles locales

Un petit voleur

Un petit voleur du nom de Moore a été amené en cour de police, hier matin, pour vol commis chez Mme Renaud, Grande Batterie, en remettant un message. Il a plaidé coupable et la sentence a été suspendue.

Ordination

Monseigneur l'Evêque de Druzipara, a conféré dimanche dernier, 28 courant, dans l'église de Ste-Madeleine, l'Ordre de la Prêtrise à M. C. H. Tétreau.

La mère Deschamps

La révérende Mère Deschamps, supérieure générale des Sœurs Grises, est dangereusement malade depuis quelques temps. Ces jours derniers on lui a administré les derniers sacrements.

On s'attend de jour en jour à la mort de celle que l'on regarde comme la seconde fondatrice de la communauté.

La révérende Sœur Deschamps est âgée de 75 ans.

Gelures

Les gelures sont communes à cette époque de l'année. Un nez ou une oreille gelés ne sont pas choses agréables. Après avoir essayé plusieurs remèdes il faut toujours revenir au Pain Killer Perry Davis le vieux remède qui soulage plus vite qu'aucune autre chose au monde. Grande bouteille pour le prix populaire de 25 cts.

Nouvelles fabriques

Le conseil municipal de Roxton Falls a passé un règlement par lequel la corporation s'engage à prêter la somme de $8,000 à une société qui doit établir une industrie nouvelle dans le village. Il s'agit d'une manufacture de douelles pour barils à clous et à farine, lames à persiennes, etc

Délai accordé

L'hon. juge Plamadon a accordé, dans la cause de Johnson *vs* Goodfellow pour dommages, les conclusions de la requête du demandeur, demandant délai pour plaider jusqu'après la décision de son procès criminel, vu qu'en donnant des moyens de défense maintenant, cela pourrait préjudicier à son procès pour assaut. Il ne sera pas tenu à plaider à l'action en dommages avant le dix avril prochain.

Incendie

Un incendie a détruit la grange et tout son contenu appartenant à M. Dubeau sur la route de St-Henri. C'est une perte de 1000 piastres pour lui.

Noces d'Or

Ce matin, le 31 janvier, M. Jean Sénéchal, menuisier, célébrait à l'église paroissiale de St-Raymond, la cinquantième anniversaire de son mariage.

La messe solennelle a été célébrée par le Révd M. Bergeron, curé de la paroisse.

Le chœur de l'orgue était au complet et a fait noblement son devoir. La fanfare de la paroisse a exécuté de jolis morceaux.

Dans une allocution improvisée et appropriée à la circonstance, M. le curé a su charmer l'auditoire et imprimer dans le cœurs de bons et solides souvenirs.

M. Jean Sénéchal est âgé de 76 ans, et son épouse Dame Henriette Letarte de 66.

L'heureux couple était accompagné de sa famille, avec un bon nombre de petits enfants, d'un grand nombre de parents, de voisins et d'amis qui le félicitèrent et espèrent l'accompagner de nouveau à ses noces de diamant dans dix ans.

UN AMI.

Maire

M. Ed. J. Duchesnay a été réélu, à l'unanimité, maire de St-Malo.

Election contestée

Une dépêche de Trois-Rivières, annonce que l'élection de M. P. E. Panneton à la mairie est contestée.

Arrestation

On a arrêté hier l'individu qui a volé un cheval près de l'église de Lévis, dimanche. Il était rendu à St Agapit. Il ne paraît pas avoir tout son bon sens.

Jolie fête de famille

Il y a eu hier soir une jolie fête de famille chez M. A. Lambert, marchand de Lévis. A l'occasion de son vingt-neuvième anniversaire, Mme Lambert lui a présenté une magnifique bague en or de guinée avec diamant. Une superbe épingle en or avec diamant, accompagnait cette bague.

M. Lambert a remercié avec émotion, puis les invités ont passé la soirée à faire du chant et de la musique. Nos félicitations à notre ami.

Vol audacieux

Un vol audacieux a été commis hier durant la messe à Lévis. On s'est emparé d'un magnifique attelage appartenant à M. Augustin Bégin de la rue St-George. Lorsque, la messe terminée, M. Bégin alla chercher sa voiture, celle-ci n'y était plus. Un message téléphonique de St-Romuald annonçait que l équipage était passé là vers midi. On l'a offert à vendre au Dr Guay, qui s'est douté du vol et a téléphoné au chef de police de Lévis.

Vol

Un vol a été commis hier au bureau de poste de St Roch par un jeune Joanette qui s'est emparé de deux lettres contenant de l'argent. Il a été pris sur le fait, parait-il, et arrêté immédiatement.

Nos droguistes

disent que le Pain-Killer est le remède qui se vend le mieux : durant les mauvaises années on n'a jamais vu de personnes assez pauvres pour ne point payer 25c pour une bouteille de cet indispensable remède famille.

Soyez certain que vous achetez le bon

Curé en danger

On écrit de Somerset : M. l'abbé R. Labbé, curé de Sainte-Anastasie, a failli être victime d'un accident ; son cheval a pris l'épouvante, et rendu à la traverse du chemin de fer, au lieu de continuer sur la voie publique, il a pris la voie ferrée. M. l'abbé ne lâcha pas prise et parvint à l'arrêter, après avoir fait quelques arpents à côté de sa carriole ; heureusement que la voie était libre, il en a été quitte pour la perte de son fouet.

Pour l'Europe

MM. Arthur Toussaint et George Doyle partiront jeudi pour New-York et embarqueront samedi matin à bord de l'*Ombria*, en route pour l'Europe. Ils visiteront la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal dans l'intérêt de leur commerce.

Leur voyage durera 3 mois.

Cour de Police

Un jeune garçon a été condamné a 6 mois d'école de réforme pour vol d'une coupe en argent.

On a commencé l'enquête dans le cas de faux dont s'est rendu coupable un jeune homme de cette ville.

MARIAGE

CURODEAU-TRÉPANIER.—Ce matin, à la chapelle St-Louis, M. J.-E.-N. Curodeau, de la maison Noël & Cie, conduisait à l'autel Mlle Sarah Trépanier.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révd M. P. Filion, du Séminaire de Québec, cousin du marié.

Nos meilleurs souhaits.

DECES

DELISLE. — Le 31 janvier, Louis-Clodomir Delisle, maître de chapelle à l'église St-Jean-Baptiste, à l'âge de 45½ ans.

PROULX.—A la Haute-Ville, le 1 février, à l'âge de 91 ans et sept mois, Dame Françoise Lamothe, veuve de Firmin Proulx.

LEMIEUX.—Jeudi, 1er février, est décédé au presbytère de St-Lazare de Bellechasse, Guillaume Lemieux, âgé de 87 ans et 8 jours. Il était le père de 15 enfants dont 3 consacrés à Dieu, deux prêtres et une religieuse. M. le curé Lemieux, de St-Lazare, était son fils.

DROUIN.—Ce matin, à l'âge de 87 ans et u mois, Dame Angélique Drouin, rentière, veuve de feu Charles Drouin, menuisier. Elle laisse pour déplorer sa perte, quatre enfants, vingt-trois petits enfants et cinq arrière-petits enfants. Elle a été l'exemple des plus solides vertus et surtout d'une inépuisable charité.

BLOUIN—En cette ville, le 5 février, Paul-Henri, enfant de Paul Blouin, avocat, à l'âge de 4 ans.

RHUMATISME

NEVRALGIE, RAIDEUR DES MUSCLES
DOULEURS DE COTE ET MAL DE DOS PARTENT

Quand le "D. & L." MENTHOL PLASTER est Employé.

Feuilleton du *Journal des Campagnes*

Québec, 8 FÉVRIER 1894—No 1

L'abbaye de Bon-Repos

I

Une charmante soirée de printemps commencait à étendre sur la ville de Vannes son léger crépuscule. Les derniers rayons du soleil faisaient resplendir la face des vieilles maisons et teignaient de pourpre les flots de la rivière, grossis par la marée.

Point de bruit, de mouvement. Il semblait que chacun voulait jouir dans une sorte de recueillement, des beautés de l'heure présente.

Au palais ducal, même tout était tranquille. C'est à peine si les pas des sentinelles résonnaient sur les dalles de granit des longs et sombres corridors.

Sur le banc de pierre, placé au-dessous de l'étroite fenêtre éclairant un petit réduit ménagé au milieu des épaisses murailles, une jeune fille se tenait assise dans l'attitude d'un profond accablement

Des pleurs inondaient son visage et, par instant, un frisson violent semblait l'agiter.

Tout à coup, dans la pénombre de l'immense salle, un rayon de lumière brilla ; une porte fut vivement ouverte et refermée. Une seconde jeune fille traversa, en courant, l'espace qui la séparait de la fenêtre.

—Constance ! Constance ! cessez de rêver, dit-elle. Monseigneur est revenu. Il vient ici dans le moment.

Constance se redressa tremblante.

—N'est-ce point assez de notre entrevue de ce matin ? s'écria-t-elle. Yvette, va lui dire que je ne peux le voir maintenant.

—Du courage, ma chère maîtresse. Ronan m'a appris que tout semble aller très bien. Ecoutez Monseigneur, je suis sûre qu'il va mieux parler...

La jeune servante n'eut pas le temps de développer sa pensée. On venait de rouvrir la porte, et celui qui portait le titre de " Monseigneur " pénétrait dans la salle.

Il s'avançait d'un pas indécis, et sur son visage de vingt ans se lisait une étrange expression d'obstination et de faiblesse.

—Constance ! prononça-t-il doucement.

—Mon frère, j'aurais désiré passer seule la soirée. J'ai grand besoin d'habituer mon esprit à notre situation nouvelle.

—Votre voix, Constance, est dure et ironique. Pourtant, que puis-je faire ? Eudes de Porhoët, l'indigne usurpateur, a pour lui les trois quarts des seigneurs bretons. De plus, Nantes et Quimper tiennent pour Hoël, le fils renié de notre aïeul. Mon droit pèse peu aux yeux de mes compétiteurs !...

—Si une volonté ferme le soutenait, ce droit, vos ennemis ne tarderaient pas à compter avec vous.

—Ma sœur, avez-vous réfléchi que la mort de la duchesse Berthe, notre mère, a laissé aux mains d'Eudes de grandes richesses ? Non seulement je suis dépouillé de ma couronne, mais l'argent me manque pour enrôler des soldats.

—Rien ne manquerait si... Mais, mon frère, à quoi bon recommencer la pénible discussion de ce matin ? Vous seul savez ce qui vous convient.

Quant à moi, je trouverai toujours bien, comme notre sœur Enoquen, asile dans une abbaye bretonne. Nos ancêtres en ont fondé plusieurs.

—Religieuse ! Vous, si fière !

—Mon frère, le sang d'Alain Fergent coule dans mes veines comme dans les vôtres. J'ai donc le droit d'être fière de ma race et mon rang... Eudes est heureux de n'avoir pas à défendre contre moi son autorité conquise au mépris de toute justice !...

—Alors, vous voulez dire ?

—Mon frère, je vous en prie, séparons-nous sans échanger de mots blessants.

—Nous quitter ! Vous voulez vraiment partir, Constance ?

La princesse eut un regard enflammé Son visage se contracta sous l'empire d'une pensée poignante.

— Conan, dit-elle, et sa voix prenait des inflexions d'une gravité aussi douce que pénétrante. Conan, je me serais dévoué à mon frère malheureux, trahi, mais courageux, mais indomptable dans la défense de ses droits Je ne puis que prier pour le prince faible au point de recevoir les ordres d'un usurpateur ! Pour le duc dégénéré, qui ne combat pas jusqu'au dernier souffle afin de reconquérir sa couronne lâchement dérobée !...

Sous cette parole ardente, Conan se redressa fier, résolu. Le ton même de sa voix sembla être changé.

—Ma sœur, dit-il, priez pour moi qui vais effronter mille périls, mais ne m'appelez plus prince lâche et dégénéré. Vous venez de me dévoiler la honte qui m'atteindrait si je laissais Eudes jouir en paix du fruit de sa mauvaise foi. Soyez heureuse, Constance ; dès ce soir, je partirai. Henri d'Angleterre écoutera ma plainte, il m'appuiera.

—Henri d'Angleterre ?

—Lui seul peut me tendre la main.

—Non, mon frère, n'ayez point recours à ce roi astucieux et fourbe comme tous les princes de sa race S'il vous écoutait, ce ne pourrait être qu'avec l'arrière-pensée de profiter des dissensions des seigneurs bretons, pour s'introduire dans le duché et le démembrer.

Demandez l'appui qui vous manque à un roi, assez noble pour agir avec vous en ami véritable, assez chevaleresque pour ne pas tirer parti de notre détresse en vous faisant consentir à des sacrifices incompatibles avec vos devoirs de duc breton.

— Avez-vous oublié le nom de Louis VII, roi de France, dit Constance, dont un léger tremblement agita la voix.

—Louis VII, est assez occupé contre ses grands vassaux. Et, dans le cas où il m'écouterait, rien ne prouve qu'il n'aimerait pas à prendre, en Bretagne, une revanche de sa folle conduite envers Aliénor.

—Vous appelez " folie " une admirable délicatesse de sentiments... Fasse Dieu, mon frère que je ne vous voie jamais obligé à d'aussi grands sacrifices pour un moins noble motif !

—Constance, nous chercherons ensemble, plus tard, ce que peuvent signifier vos paroles. Aujourd'ui, chère sœur, je vous demande, à vous qui avez relevé mon courage, de m'aider dans ma rude entreprise. Votre écuyer Ronan connaît admirablement le pays, peut-il m'accompagner ?

—Non seulement, Ronan, mais Alain et Audren. Yvette me suffit, puisque je devrai attendre ici votre retour.

—Merci. Maintenant, Constance, je vous dis adieu !..

—Mais, mon frère, allez-vous donc partir ainsi sur-le-champ ? Attendez deux ou trois jours, nous règlerons notre voyage.

—Non, ce serait une imprudence. Eudes pourraît être informé de mon dessein. Partant à l'improviste, je déroutera les espions. Une fois à Hennebont, je suis sauvé.

— Partez donc, Conan, et que Dieu vous garde ! Ah ! combien je préférerais voir vos pas se tourner vers la France ! Rappelez-vous que Conan III le père de notre mère, a préféré l'alliance de Louis le Gros à celle de Henri 1er d'Angleterre et à celle de l'empereur d'Allemagne.

— Ma sœur croyez-moi, Louis VII est un prince bon et généreux, mais son pouvoir est battu en brèche par de redoutables vassaux. S'il n'était reconcilié avec le comte Tibaut de Champagne que deviendrait-il ?

D'ailleurs, le roi d'Angleterre se souviendra que je suis son neveu. Constance, vous avez réveillé mon âme endormie. Je m'en rappelerai quand j'aurai reconquis ma couronne.

— Mon frère, mon cher Conan, ah ! je vous retrouve ! vous partez fugitif, mais vous reviendrez duc, fier et puissant.

—Adieu ! ma sœur. Si vous pouvez aller voir notre chère Enoquen, demandez-lui qu'elle me donne un souvenir dans ses prières.

Enoquen vous aime, mon cher Conan. Pas plus que moi, elle ne vous oubliera.

Conan et Constance semblaient ne pouvoir se réparer. Le jeune prince savait quelle énergie emplissait l'âme de sa sœur, quel appui il trouvait en elle. Et la jeune princesse se demandait si, en envoyant son frère au-devant des redoutables dangers d'une revendication à main armée, elle n'avait pas écouté l'orgueil et l'ambition plus que la tendresse et la prudence.

Mais, bientôt, tous deux sentirent la nécessité d'imposer silence à leur trouble. Pour agir bien, il fallait agir vite. Le frère et la sœur échangèrent un dernier baiser...

Moins d'une heure après, Constance, penchée à la fenêtre la plus élevée du palais, s'efforçait de suivre, du regard la marche rapide de quatre cavaliers disparaissant, déjà, dans l'ombre de la nuit.

C'était Conan, suivi d'Alain, de Ronan et d'Audren, qui jetait ainsi le gant à la fortune.

II

L'entretien du frère et de la sœur a fait assez connaître leur situation pour que quelques mots puissent suffire à établir l'histoire respective de ces jeunes princes.

Berthe de Bretagne, leur mère, fille du duc Conan III, le *Gros*, laissait, de son mariage avec Eudes, vicomte de Porhoët, un fils nommé Geoffroy. Mais de son premier mari, Alain le Noir, cadet de Penthièvre, riche de Richemond et seigneur de la Roche-Derrien elle avait eu Conan (plus tard Conan IV), dont les droits étaient inattaquables, et deux filles : Constance et Enoquen.

Déjà, Berthe, offensée de la conduite d'Eudes envers Conan, avait essayé de ressaisir le pouvoir tout entier et d'en investir son fils aîné ; mais Eudes vainquit cette résistance et ne cacha plus guère son intention de conserver la couronne. Peu après, Berthe mourait. Tout aussitôt, son mari essaya de se faire reconnaître par la Bretagne entière. Nantes et Quimper, seulement, lui refusèrent obéissance, ces deux villes s'étant offertes à Hoël, déshérité de Conan III, et frère de Berthe. Eudes, remettant à plus tard la guerre contre Hoël, s'occupa de neutraliser le parti fidèle à Conan. La tâche paraissait être facile : le jeune prince montrant un caractère indécis et faible.

L'usurpateur songea à assurer sa tranquillité en poussant Constance et Enoquen à se réfugier dans un cloître. Enoquen se soumit sans murmure : la vie contemplative plaisait à sa nature douce et timide. Elle choisit pour retraite l'abbaye de Saint-Sulpice, située dans la forêt de Rennes.

Eudes, jusque-là si heureux, trouva tout à coup un invincible obstacle à ses projets dans la volonté ferme de sa belle-fille Constance. Cette jeune princesse, douée d'une grande beauté, d'un esprit infiniment plus vif et plus cultivé qu'il n'était ordinaire, à cette époque, chez une femme, refusa hautement la vie monastique et, avec non moins de fierté, repoussa les propositions d'alliance qui lui furent faites.

—La petite-fille d'Alain Fergent, la fille de Berthe, souveraine de Bretagne n'épousera pas un vassal du vicomte de Porhoët, se borna-t-elle à répondre.

La faiblesse de son frère indignait Constance. Tous ses efforts tendaient à faire sortir Conan de son apathie. Quand enfin, elle y eut réussi, sa joie fut grande et, tout aussitôt, elle s'occupa de gagner des partisans afin de rendre plus facile le retour du jeune duc.

Conan avait heureusement accompli son voyage. Echappé à tous les dangers il est maintenant près de son oncle, qui lui promettait un secours puissant Henri II tint sa parole ; le jeune prince, soutenu par lui, put commencer la conquête de son duché.

Lorsqu'il remit le pied sur la terre bretonne, les seigneurs de Fougères et de Montford, accompagnés de plusieurs autres barons gagnés par Constance, l'attendaient.

En peu de temps, quelques places de guerre furent prises ; mais Rennes où Eudes s'était réfugié, résistait. Le duc fut obligé, afin de ne pas épuiser inutilement son armée, de retourner en Angleterre demander un nouveau secours d'hommes et d'argent. Sa requête fut entendue.

Une année plus tard, les seigneurs bretons, à l'exceptiondu comte de Dol, rendaient hommage à Conan ; et Eudes, prisonnier, était confié à la garde du baron de Fougères, son vainqueur.

III

L'été de 1156 commençait. La princesse Constance avait désiré passer la saison à Rennes, dont les environs lui plaisaient beaucoup. Elle y était, d'ailleurs, à proximité de l'abbaye de Saint-Sulpice qu'elle visitait souvent.

Par une soirée semblable à celle où elle avait eu le bonheur de ranimer le courage de son frère, Constance, accompagnée d'Yvette, sa sœur de lait, se promenait dans un petit enclos fleuri, ménagé entre les murailles du palais et les remparts de la ville. Elle paraissait être inquiète et attendre depuis longtemps.

—Un tel retard est inexplicable, disait-elle. Quelque embûche a dû arrêter la marche de Conan, la distance de Fougères à Rennes n'est pas si grande.

—Monseigneur le duc arrivera sain et sauf, soyez-en sûre, ma chère maîtresse.

—Il est six heures passées, et mon frère devait être ici à midi.

—Les chemins sont si mauvais.

—Tu es heureuse, Yvette, de trouver, tout de suite, n'importe quelle raison aux choses les moins explicables ; après cela, je ne sais pourquoi je m'agite ainsi. Peut-être Conan et moi ne nous reverrons-nous que trop tôt !

—Ah ! Constance, que dites-vous ?

—Ne te souviens-tu pas, Yvette, des termes ambigus de la dernière lettre de Conan. Sa couronne, disait-il, pouvait être, de nouveau, menacée et il comptait sur mon dévouement pour la raffermir.

—Monseigneur le duc ne doit-il donc plus compter sur l'affection dont ma chère maîtresse lui a donné tant de preuves ?

—Tu es bien persuadée du contraire. Mais, si j'ai pour Conan une vive affection, il est, cependant, des choses que je ne puis lui sacrifier et j'ai grande peur qu'il soit question de ces choses entre nous.

Yvette hocha la tête et se tut.

—Pourquoi, continua Constance, ces mots obscurs " d'alliances imposées, de sacrifices nécessaires ". Est-ce donc à moi que s'imposera cette alliance ? Est-ce de ma part que ces sacrifices doivent venir ?

La jeune princesse fut interrompue par le son de plusieurs trompettes. En même temps, le bruit des pas de nombreux chevaux retentit dans la vaste cour du palais.

—Monseigneur est arrivé, dit Yvette. Faut-il me retirer ?

—Reste auprès de moi, répliqua Constance ; j'ai besoin de voir à mes côtés un visage ami, je ne puis chasser de ma pensée les tristes pressentiments qui l'assiègent.

Ces mots étaient à peine prononcés, que Conan IV entrait dans le jardin et s'avançait avec empressement vers sa sœur.

—Ma chère Constance, dit-il, je suis heureux de vous revoir !

La joie, en effet, brillait dans ses yeux ; cependant, un observateur attentif aurait facilement démêlé qu'une réelle inquiétude tourmentait le jeune duc.

—Moi aussi, mon frère, répondit la princesse, je suis heureuse de vous voir beaucoup plus tôt que vous ne me l'aviez fait espérer au moment de votre départ. Pourtant, je commençais à grandement m'inquiéter. Votre lettre m'annonçait que je vous reverrais à midi... Resterez-vous longtemps à Rennes ?

Un jour... deux jours, au plus.

—Mon cher Conan, cette hésitation me dit clairement que vous avez à me faire part de choses dont vous préféreriez ne point m'entretenir. Ne gâtons pas, alors, le premier moment de notre réunion. Demain il sera temps de nous occuper d'affaires.

Constance, en parlant ainsi, savait bien employer le meilleur moyen pour forcer le duc à s'expliquer sur-le-champ. Rien ne donne autant de courage à un cœur faible, que le spectacle de la timidité subite d'un cœur fort.

—Ma sœur, dit le prince, il vaut mieux nous entendre dès maintenant. Je suis venu à franc étrier, sans prendre aucun repos, et je dois m'en retourner de même, car de graves intérêts m'appellent dans les pays de Fougères et de Dol.

—Vous m'avez écrit, en effet, que des dangers nouveaux semblaient menacer votre pouvoir.

—Jugez-en. Eudes de Porhoët est libre.

—Libre !

—J'avais dû le laisser à la garde du baron de Fougères, son vainqueur, mais il a su intéresser le baron à sa cause. Il s'est réfugié auprès de Louis VII.

Constance leva sur son frère un regard brillant.

—S'il en est ainsi, vous n'avez rien à craindre, dit-elle. Le roi de France n'encouragera aucune tentative de révolte en Bretagne.

—Comment pouvez-vous préjuger des dispositions du roi de France ? demanda Conan, dont les sourcils s'étaient légèrement froncés.

—Vous allez le comprendre. Dans le temps où vous imploriez secours de l'Angleterre, je ménageais à votre parti des intelligences non seulement bretonnes mais françaises. Il ne pouvait suffire de vous gagner, ici, quelques vassaux, il fallait empêcher que le roi de France fît alliance, contre vous, avec l'usurpateur,

J'ai réussi. Louis VII, bien loin de se montrer notre ennemi, est très disposé en notre faveur.

—Ne le croyez-vous pas, de même, tout dévoué à ma sœur Constance ?

Le son de la voix du duc était si manifestement ironique, que la princesse en tressaillit de surprise.

—Vous ne me répondez pas, reprit Conan. Je voudrais, cependant, m'assurer si tout ce que l'on raconte à Montfort et ailleurs est véritable.

—Et que raconte-t-on ainsi ? demanda fermement Constance.

—Le sire de Montfort ose répéter bien haut que Constance de Bretagne, désireuse de succéder à Aliénor de Guyenne, correspond activement avec Louis VII, qu'elle lui a déjà envoyé plusieurs messagers dont on cite les noms, mais que le roi...

—Arrêtez, Monseigneur ! s'écria Constance en relevant fièrement la tête. Il me suffit de connaître l'accusation sans que les paroles, plus ou moins fausses et injurieuses, dont on l'accompagne, soient répétées.

—Ma sœur, vous ne dites point que l'accusation soit fausse, elle aussi.

—Pourquoi le dirais-je ? Je viens de vous faire connaître l'origine de ces bruits. Ai-je donc eu tort de chercher à gagner à votre cause un roi puissant ?

—Vous auriez eu tort, au moins, d'exprimer les folles rêveries qui pourraient avoir passé par votre esprit. Une jeune fille, une princesse, doit à sa dignité...

—Monseigneur, interrompit encore Constance, le soin de ma dignité et de celle de ma famille m'est cher. Ce n'est pas devant moi que le sire de Montfort eût osé mal parler de vous !

Le duc quitta le banc sur lequel il était assis auprès de Constance et fit plusieurs tours dans le jardin. Evidemment, le principal motif de sa visite, celui qui lui tenait le plus au cœur, n'avait pas encore été abordé et il regrettait de s'être laissé aller à de fâcheuses récriminations.

Bientôt, il revint s'asseoir près de sa sœur et lui prit la main.

—Constance, dit-il, je vous ai offensée, pardonnez-moi et ne me refusez pas toute votre attention. Henri II a été mon ferme soutien ; grâce à lui, j'ai recouvré mon héritage. Mais ce que vous aviez prévu arrive. Le roi d'Angleterre se montre disposé à exiger de moi beaucoup plus qu'il ne m'est possible de lui accorder.

Je cherche à mettre un frein à ses exigences. Il a dans son voisin, le roi d'Ecosse, un ennemi toujours prêt à lui susciter de terribles querelles. Malcolm traitera avec moi et, pour preuve de notre foi mutuelle, nous avons résolu entre nous une double alliance. Marguerite, sœur de Malcolm, deviendra duchesse de Bretagne, et j'aurai la joie de voir ma sœur Constance reine d'Ecosse.

La princesse, jetant un cri, se leva tremblante. Le duc, souriant, lui serra plus fortement la main :

—Oui, ma chère Constance, dit-il, je me réjouis de vous offrir une couronne. Vous en êtes digne, et les Ecossais ne tarderont pas à adorer leur belle et jeune reine.

Constance avait repris toute sa fermeté. Seule, la pâleur de son visage témoignait de ses angoisses.

—Je vous dois, mon frère, dit-elle, une sincère reconnaissance pour la bonté que vous me témoignez ; mais je refuse la couronne d'Ecosse.

—Vous refusez !

Mon frère, écoutez moi. Je ne vous dirai même pas qu'un si grand éloignement mis entre nous me serait pénible. Je ne doute pas, non plus, qu'en songeant à faire de moi une reine d'Ecosse, vous avez compté avec mon bonheur ; mais ce que j'ai entendu dire de Malcolm, ne m'inspire pour lui aucune estime. Grossier et emporté, toujours occupé de guerroyer, il méprise les femmes et surtout celles dont l'esprit est cultivé. Je ne me soumettrai jamais à un tel époux.

—Je vous ai laissée parler, Constance, mais je comprends trop la cause de votre refus. Sachez-le bien, cependant, vous vous flatteriez à tort de briser ma volonté. La double alliance proposée par Malcolm est si avantageuse pour le duché de Bretagne, que je ferai tout pour l'assurer. Je pars dans une semaine. Disposez-vous à m'accompagner.

— Mon frère, dit la princesse d'une voix très douce, mais très ferme, ne comptez pas sur mon obéissance. Je n'épouserai pas Malcolm.

Le visage de Conan s'empourpra.

—Vous obéirez, dit-il avec colère, ou sinon...

— Sinon ? répéta Constance.

— Ne me bravez pas ! Je suis votre souverain; vous me devez foi et hommage. Vous obéirez ou vous prendrez l'habit de nonne.

— Je consens volontiers à me retirer dans un monastère. Votre colère s'apaisera...

— Je ne parle point d'une retraite provisoire. Vous épouserez le roi d'Ecosse ou vous prononcerez des vœux religieux.

La princesse ne baissa pas les yeux sous le regard irrité de son frère. Simplement, elle dit :

— Monseigneur, vous pouvez me priver de mon rang, de ma liberté, je ne murmurerai pas. Votre puissance, cependant, ne saurait aller plus loin. Pour servir vos projets, je ne deviendrai pas parjure à Dieu !

Conan frappa du pied avec emportement.

— Je dois tout croire, maintenant, s'écria-t-il furieux. Montfort avait raison. Rentrez chez vous et faites commencer vos préparatifs de départ. Dans une heure, vous recevrez mes ordres.

Constance s'inclina. Sans un mot, sans un geste de protestation, elle se dirigea vers la poterne donnant accès dans le jardin.

—Obéira-t-elle ? se demandait le duc Sa volonté est inébranlable...Je dois tout craindre de sa fierté.

En ce moment, un écuyer s'approchait du prince, demandant la permission de remettre un message pressé.

Conan jeta les yeux sur la dépêche, elle était de Henri d'Angleterre et contenait des réclamations annonçant clairement la volonté du monarque d'empiéter sur les droits du duc breton. Conan froissa le parchemin.

— Et penser, murmura-t-il, que je ne puis me venger sur-le-champ ! Que je devrai prendre des prétextes, feindre d'ignorer où tout ceci peut me conduire ! Je paie bien cher les secours en apparence si libéralement donnés. Mais patience, Henri, patience ! Que j'aie seulement le temps d'épouser Marguerite d'Ecosse et que j'arrive à décider Constance ?...Tu auras, alors, en Malcolm un ennemi infatigable.

Le prince reprit le chemin du palais. Il venait d'entrer dans la grande salle, quand, tout à coup, un souvenir pénible parut le frapper.

—J'oubliais Eudes de Porhoët, se dit-il. Louis VII, qui l'a recueilli, encouragera-t-il ses prétentions ? Enfin si je ne puis décider ma sœur au mariage projeté, serait-il prudent de la laisser, pendant mon absence, au milieu d'une cour plus dévouée à elle qu'à moi-même.

Agité par ces pensées, le duc ordonna à un de ses gardes d'aller prévenir Constance qu'elle eût à le rejoindre sur-le-champ.

Le garde revint presque aussitôt annoncer le départ de la princesse pour l'abbaye de Saint-Sulpice. Elle avait tracé à la hâte les quelques mots suivants :

" J'ai craint, Monsigneur, d'être privée par vous du bonheur d'embrasser ma chère Enoquen. J'attendrai vos ordres à Saint Sulpice..... promettant, d'avance, une soumission complète à tout ce qui ne froissera ni ma conscience ni mes sentiments. "

Le duc s'abandonna à une violente colère, il voulut, un moment, poursuivre sa sœur et la ramener à Rennes. Puis, se ravisant, il commanda simplement de surveiller la princesse et, surtout, de l'empêcher de quitter l'abbaye.

IV

Retirées dans un petit oratoire faisant suite à la cellule d'Enoquen, Constance et sa sœur, les bras entrelacés, s'abandonnaient aux plus tristes réflexions.

—Je ne puis croire, disait la jeune novice, que Conan oublie votre dévouement pour lui. Il a cru cette alliance glorieuse et utile, voilà pourquoi il l'a proposée ; mais rassurez-vous : la réflexion est, sans doute, déjà venue. Il n'essaiera même pas de peser sur votre résolution. Quant à violenter votre conscience, cela est, grâce à Dieu, impossible. Vous avez une âme ferme, Constance, et vous n'ignorez pas que l'on ne peut offrir au Seigneur un cœur occupé des choses de la terre.

— Rassurez-vous, chère Enoquen. Je n'accepterai point la couronne d'Ecosse, mais je ne me plierai pas davantage à la vie du cloître. Il me faut le mouvement, l'agitation, la liberté..... Si une croisade nouvelle se préparait je partirais aussitôt.

—Celle que le roi de France a entreprise s'est terminée trop malheureusement, hélas ! pour que, de longtemps, l'on songe à en organiser une troisième.

— Si l'expédition a été malheureuse, le roi, du moins, y a conquis une véritable gloire.

Enoquen plongea son doux regard dans les yeux de sa sœur.

Constance, dit-elle, je n'ai pas vos goûts. Je ne suis plus, je ne veux plus être qu'une simple recluse ; cependant il ne m'est pas toujours possible d'empêcher les bruits du monde de parvenir jusqu'à moi. Quelques personnes, se souvenant encore de ma naissance, jugent qu'il est de leur devoir de m'instruire des choses interessant la dignité de notre famille .....

— Pourquoi vous arrêter ? demanda Constance.

—Je serais si fâchée de vous causer la moindre peine ! Ma sœur, prenez garde ! Les princes sont toujours entourés de gens épiant leurs moindres actions, enfin d'en tirer quelque chose d'utile à leurs intérêts. Vous savez combien notre oncle d'Angleterre convoite le duché. Il entretient auprès de notre frère des espions subtils, lesquels ont dénaturé vos efforts en faveur de la cause de Conan. On ose dire que Constance de Bretagne serait heureuse de devenir la seconde épouse de Louis VII, et négocie en conséquence. Ces bruits, je n'en doute pas, ont agi sur l'esprit du duc.

— Vous avez raison, dit Constance, avec amertume. Mais vous ne savez pas encore, que le comte de Montfort est le premier à répandre ces calomnies.

— Le comte de Montfort ! Lui qui se, prosternant à vos pieds, vous jurait de combattre, sans repos ni trêve, vos ennemis !

— Oui mais à la condition que j'accepterais sa couronne comtale !

— Quel est le nom de l'écuyer de ce chevalier déloyal ?

—Jalm Penac.

—Ma chère Constance, redoutez Montford ! Tous les moyens lui seront bons pour arriver à sont but. Jalm Penec lui-même, est venu m'avertir, par dévouement pour notre famille disait-il, des bruits répandus au sujet des espérances de ma sœur.

— Ne faut-il pas éloigner Conan de son meilleur allié ? Si le roi et le duc faisaient un traité défensif, Henri d'Angleterre n'oserait pas réclamer le partage de la Bretagne.

— Je comprends le trame. Ah ! ma sœur, mon pauvre frère aura peine à secouer les liens dont il est enlacé. Puisse-t-il surtout, ne pas chercher des avantages chimériques, quand le salue serait si facile !.....

Une jeune religieuse pénétrait, en ce moment, chez Enoquen.

—Ma gracieuse dame, dit-elle en s'inclinant profondement devant Constance le très haut et très puissant Alain, vicomte de Rohan, envoyé par Monseigneur le duc, demande à vous entretenir.

— Priez-le de vous remettre son message.

—Notre bonne mère abbesse a déjà adressé cette demande ; mais le sir de Rohan n'a pas d'ordre écrit. Il doit, de vive voix, transmettre les instructions expresses de notre seigneur duc.

—Je vais donc vous suivre, répondit simplement Constance. La religieuse salua et sortit.

Par un geste gracieux, Enoquen se rapprocha encore de sa sœur, l'embrassa et, passant son bras autour de la taille de Constance :

—Je vous accompagnerai, dit-elle Il faut que Conan sache ma ferme résolution de ne vous abandonner jamais.

Constance appuya un instant sa tête sur l'épaule d'Enoquen. Toutes deux offraient un touchant spectacle : union fidèle de fierté, de douceur, de force et de faiblesse.

Lentement, elles s'acheminèrent vers le grand parloir où attendaient l'abbesse et le vicomte de Rohan.

V

Armé de toutes pièces, grand et robuste, une main appuyée sur sa longue épée de combat, Rohan, debout devant la chaire sculptée où l'abbesse se tenait assise, ressemblait à la statue d'acier d'un trophée monumental.

La visière de son casque, mi-relevée seulement, laissait à peine déviner des traits fiers et réguliers, un regard dominateur jaillissant de grands yeux d'un bleu foncé.

Sans doute, une discussion assez vive s'était élevée entre lui et l'abbesse, car la pâleur habituelle du visage de la vénérable dame avait fait place à une nuance presque rouge, indiquant une violente agitation intérieure.

—Voici la princesse, Messire, dit-elle au vicomte. Transmettez-lui les ordres dont vous êtes porteur, puisque je ne suis pas digne de les lui faire connaître moi-même.

—Très Révérende dame, répondit Rohan, d'une voix grave et sonore, j'ai déjà exposé à votre Sérénité les motifs de mon refus...

—Il suffit, interrompit l'abbesse.

Puis, ce détournant légèrement, elle appela d'un geste les deux sœurs près de sa chaise.

—Princesse, ajouta-t-elle en étendant a main vers Constance, j'ai compris le but du voyage de ce chevalier ; mais rassurez-vous, l'abbaye de Saint-Sulpice est, grâces en soient rendues à Dieu ! un lieu d'asile inviolable. Je ne souffrirai pas que ses privilèges soient amoindris ou mon autorité méconnue.

Constance s'inclina devant l'abbesse

—Merci pour ces bonnes paroles, ma Très Révérende Mère, dit-elle. Je les accueille avec joie. Néanmoins, permettez-moi d'entendre le message de notre seigneur duc Vicomte de Rohan, quels sont les ordres de Conan IV ?

Le chevalier mis un genou en terre

—Votre Grâce daigne me pardonner, dit-il, si je suis obligé d'obéir à mon souverain. Conan IV se dispose à partir pour l'Ecosse. Si la princesse Constance ne peut se résoudre à l'accompagner, elle doit, aujourd'hui même, sous ma garde, quitter Saint-Sulpice et aller attendre à Lamballe le retour de son frère.

—A Lamballe ! s'écria Enoquen en serrant plus étroitement sa sœur. Pourquoi nous séparer ?

—A Lamballe ! répéta l'abbesse Notre sainte maison n'est-elle donc pas un asile convenable pour la princesse ?

—Je ne puis, malheureusement, interpréter à ma volonté l'ordre formel de mon seigneur-lige, répondit Rohan. Madame Constance daignera-t-elle se fier à ma garde ?

—Je vais faire avertir mes suivantes...

—Hélas ! Madame, Monseigneur le duc veut renouveler le service de Votre Grâce. Nous trouverons les suivantes de son choix à notre halte de nuit.

—Je proteste, dit l'abbesse, contre l'inconvenance d'un tel voyage. La princesse restera ici. Ma compagnie et celle de nos sœurs lui sera plus honorable. Des gens d'armes...

—Madame, interrompit à son tour le chevalier, en frappant le plancher de sa lourde épée, Madame, votre Sérénité oublie que je me nomme Rohan. Je ne permets à personne...

Constance fit un pas entre le vicomte et l'abbesse.

—Arrêtez, Messire, dit-elle d'une voix calme. Vous avez mal compris la tendre sollicitude témoignée pour moi par notre digne Mère. Elle espérait et j'espérais, aussi, je l'avoue, que ma retraite en cette abbaye n'éveillerait aucun ombrage. Mais le duc jugeant autrement, je me croirais ingrate si j'exposais ce saint asile à souffrir de différends qu'il n'est pas en mon pouvoir d'aplanir. Vicomte de Rohan, je vous demande une heure pour me préparer.

Est-ce trop exiger ? Je suis votre prisonnière, je dois obéir.

Le chevalier mit, de nouveau, un genou en terre.

—La princesse Constance, dit-il est après Conan IV, ma souveraine. Elle peut compter sur mon inébranlable dévouement en tout ce qui n'est point contraire aux ordres du duc. Je puis attendre jusqu'à midi.

—Non, Messire, cela serait inutile Donnez-moi l'heure demandée, je ne veux rien de plus. Vous me trouverez exactement dans la grande cour à l'instant fixé.

Le chevalier se releva, salua avec respect Constance et Enoquen, s'inclina devant l'abbesse et quitta le parloir.

Le bruit de ses pas s'éteignit dans les longs corridors avant que les trois femmes eussent, de nouveau, échangé une parole. L'abbesse, la première, revint à elle

—Ainsi, Madame, demanda-t-elle, votre intention est de suivre cet insolent chevalier ?

—Ce n'est point à lui, mais à mon souverain, le duc de Bretagne, que j'obéis. Une lutte ouverte serait dangereuse pour vous, ma Très Révérende Mère, et pour moi.

—Pour vous peut-être, princesse, rectifia la religieuse en se levant droite et digne, mais pour moi, je ne crains rien. Lorsque le bienheureux Raoul de la

Futaie fonda cette maison, il investit l'abbesse titulaire et, par suite, toutes celles qui lui succéderaient, du pouvoir de gouverner, au temporel, les hommes arrogants comme de régir, au spirituel, les nonnes dont elles avaient charge. Soyez sûre que le duc eût regardé à deux fois avant de mépriser mes droits.

—Je le crois, Révérende Mère. Cependant, voulant avancer entre mon frère et moi le moment de la réconciliation, ai-je eu tort de me soumettre ?

—Mes pauvres lumières n'en sauraient décider, répliqua la vieille dame, évidemment blessée. Sœur Enoquen, ajouta-t-elle, je m'étonne que, sans permission, vous ayez assisté à cette mondaine entrevue.

—Oh ! voudriez-vous, Révérende Mère, me priver des derniers instants que, peut-être, je passerai jamais avec mon unique sœur !

L'abbesse feignit une grande indifférence, haussa légèrement les épaules et se dirigea vers la porte du parloir.

Une fois là, se tournant tout à coup :

—Enoquen, dit-elle, vous avez une grande tendresse pour qui vous en témoigne bien peu.

Ces mots prononcés, elle se retira.

Malgré le chagrin réel éprouvé par Constance, un léger sourire vint à ses lèvres.

N'est-il pas fâcheux, pensa-t-elle, que les deux princesses de Bretagne ne puissent vivre à Saint-Sulpice ?

Ainsi traduisait-elle les paroles de la supérieure, et peut-être, y avait-l lieu de louer la fidélité de la traduction.

L'heure réclamée passa vite. Malgré la différence de gouts et d'aspiration une affection tendre unissait les deux sœurs. Elles se jurèrent de ne point s'oublier, de s'écrire souvent, de se soutenir autant qu'il leur serait possible.

— Je parlerai à Conan, je le ferai rougir de son injustice, disait Enoquen.

— Gardez vous-en, pauvre amie, répondit Constance. Notre frère est justement de ces esprits faibles s'obstinant d'autant plus dans un parti pris que l'on cherche à les en détourner. Laissez agir le temps ; Conan finira par reconnaître de quel côté sont ses vrais amis.

— Mais cet exil à Lamballe ?

— Tranquilisez-vous. Je compte trouver protection sur les terres de l'abbaye de Notre-Dame de Coëtmaloën. Les religieux se souviendront qu'ils doivent tout à Alain-le-Noir, de Penthièvre et Richemont, notre père, et à Berthe de Bretagne, notre mère. Adressez-moi donc vos messages à Saint-Giles de Pligeaux ; je les recevrai exactement et ne tarderai jamais à vous répondre.

— Votre âme est forte, je le sais. Cependant chère Constance, je tremble, Rohan est si connu pour sa fierté. Méfiez-vous de lui !

— Encore une fois, tranquilisez-vous Je n'ai qu'un regret : me séparer de vous, ma bonne Enoquen : mais cette séparation, je veux l'espérer ne sera pas très longue.

Le moment du départ était arrivé, et Constance ne voulait pas permettre à sa sœur de l'accompagner jusqu'au seuil du monastère. La jeune religieuse ne tint nul compte de ses amica les instances. Bravant une sévère réprimende l'abbesse, elle alla vers Rohan qui, exact, impassible attendait.

—Veillez bien sur elle, dit la jeune fille en étouffant ses sanglots et en cachant sous son voile son visage inondé de larmes. Veillez sur ma chère Constance et je ne vous oublierez pas dans mes prières.

Une dernière étreinte unit les deux sœurs. Constance monta sur une mule richement harnachée et Enoquen rentra dans l'abbaye.

Se reverraient-elles ? L'époque était critique. Le trône de Conan, menacé de toutes parts, pouvait s'écouler.

Au milieu de ces convulsions politiques, la séparations devenait peut-être définitive. Les deux sœurs le sentait et leur âme en recevait une une pénible et profonde impression.

(A suivre)

LE COMTE ALBERT DE MUN

Ceux qui nous connaissent sont sûrs d'avance que nous souhaitons de tout cœur le succès de la candidature du comte Albert de Mun dans la deuxième circonscription de Morlaix.

Nous souhaitons ce succès pour la Chambre, dont le niveau est considérablement abaissé, et qui ne compte pas beaucoup d'hommes de cette valeur ; nous le souhaitons pour les électeurs bretons, qui s'honoreront en envoyant au Parlement un des plus grands, sinon le plus grand orateur de ce temps.

Dire ceci, c'est rester fidèle à nos idées d'impartialité et d'indépendance. Ecrivain, nous n'avons pas à accepter les portraits mensongers que l'on met en circulation ; nous peignons les hommes tels qu'ils sont, tels du moins qu'ils nous apparaissent. Cette sincérité ne peut nous empêcher de rendre justice à ce qu'il y a de noble et de beau dans certaines individualités.

Pour juger équitablement de Mun, il suffit de prendre le contre-pied de l'image tout à fait conventionnelle et factice que des fétichistes peu intelligents ont essayé de présenter aux badauds.

Le comte Albert de Mun a été un soldat intrépide sous les murs de Metz ; il saurait sans nul doute, mourir avec un calme courage plutôt que de renier sa foi ; mais, dans la vie politique, c'est absolument le contraire d'un combattif.

Il n'a rien des audaces, de la morgue, des passions d'un tribun. Sa distinction native lui inspire l'horreur de ces debats personnels où l'on récolte toujours, en échange des coups que l'on porte, des horions et des insultes. C'est le contraire d'un va-de-l'avant et au moment de s'engager, il se demande toujours ce qui pourra lui arriver. Comme nous le disions jadis, ce prétendu paladin, ce chevalier du Christ est, en réalité, d'une prudence toute ecclésiastique, d'une prudence de curé de paroisse riche. S'il s'est lancé aussi à fond dans le Boulangisme, c'était bien malgré lui et parce qu'il avait un religieux qui le poussait par derrière.

Le rêve d'Albert de Mun, son rôle dans le monde, c'est de prononcer de magnifiques harangues devant des ennemis bien disposés, séduits par l'élégance de parole, conquis d'avance à l'orateur par la courtoisie des manières du patricien. Ce qu'il veut, ce n'est point déchaîner la tempête pour soulever l'Opinion, c'est voir, en descendant de la tribune, toutes les mains se tendre vers lui :

"Mon cher, vous avez été superbe ! "

Agir ainsi, ce n'est pas s'affirmer comme un remueur de foules, un homme d'action, encore moins comme un héros d'aventures, un paladin. Ce n'en est pas moins accomplir une œuvre glorieuse, grandir la cause que l'on sert par le talent que l'on met à la défendre, faire le plus louable emplois des dons éclatants que Dieu vous a accordés. Il est consolant pour un pays d'avoir des personnalités comme Albert de Mun, et, même en Europe, on n'aperçoit pas beaucoup d'hommes politiques aussi honnêtes, formulant de plus hautes doctrines dans un langage aussi élevé.

En parlant ainsi, j'exprime ce qui est la vérité pure ; les imbéciles ne s'en écrieront pas moi : " Voyez ce Drumont, il n'épargne personne, il vient encore d'outrager de Mun."

Il faut ajouter, pour être juste, que si de Mun a si vite conquis la première place dans le parti religieux, c'est qu'il répondait exactement à l'état d'esprit, aux dispositions générales de tous les catholiques influents. Tous ces gens-là ont une pensée de derrière la tête ; ils veulent s'en tenir à des manifestations oratoires et scripturaires, mais ils sont fermement décidés non seulement à ne pas exposer leur peau, mais à ne pas risquer une parcelle de leur bien-être. De Mun a été aussi loin qu'il pouvait aller, et dans son monde, quelques-uns même estiment qu'il a été trop loin...

Tant qu'elle a eu le Peuple avec elle l'Eglise a trouvé des défenseurs convaincus, indomptables, ardents, fanatiques, prêts à tout pour défendre les droits de la conscience. L'Eglise dans la phase qu'elle traverse à l'heure actuelle, tend de plus en plus à n'avoir plus pour elle, que les riches et les heureux de la terre.

C'est en d'autres régions, dans les milieux où s'élabore la société de l'Avenir que l'on rencontre ceux qui savent braver l'échafaud pour leur cause, cette cause fut-elle détestable et criminelle.

L'Eglise retrouvera quelque jour les grands apôtres qui l'ont illustrée autrefois ; elle fera pour les nouveaux barbares ce qu'elle a fait pour les premiers ; elle légitimera leurs conquêtes un peu brutales, elle absoudra en bloc de actes qui n'auront peut être pas été plus légaux que ceux de Francs ripuaires ; elle consacrera, *pro bono pacis*, des droits de propriété un peu neufs et tout le monde chantera *alleluia !*

En attendant, prenons Albert de Mun comme il est ! Aimons-le pour ses rares et précieuses qualités, pour son intégrité indiscutée, pour sa merveilleuse éloquence, pour tout ce qu'il y a en lui de sympathique et de charmant. Applaudissons-nous de voir rentrer le grand orateur à la Chambre et ne soulignons pas trop l'ironie qui se dégage du spectacle de cet ancien officier de cavalerie qui parle comme un théologien.

C'est l'époque qui veut cela, et nous avons jadis essayé de montrer, dans la *Fin d'un Monde*, ce qu'avait de bizarre cette agonie d'une société. Tout nous apparaît là dedans, dans l'illogisme particulier aux songes, dans l'incohérence de ces visions nocturne, extravagantes et baroques où les gens se livrent précisément à tous les actes que l'on n'attend pas d'eux, où des enfants vous sermonnent et où des veillards, très graves, vous invitent à jouer aux billes.

Nos pères ont vu la duchesse de Berry essayer de soulever à elle toute seule la Vendée parcourant la campagne en habit d'homme, et il se sont dit : " Palsambleu ! je ne sais pas si le fils de cette gaillarde mourra dans son lit, mais, quand il aura seulement dix-huit ans, il faut s'attendre à le voir débarquer quelque part et devenir un rude embarras ponr le gouvernement, quel qu'il soit. "

Le fils de cette vaillante, le descendant du Béarnais, a consacré quarante ans de sa vie a écrire des lettres pastorales à ses sujets, et les médecins nous ont dit qu'il était mort d'indigestion parce qu'il avait mangé des fraises trop mûres.

On prend pour Président un Maréchal qui a passé sa vie au feu et on se dit : "Pourvu qu'il ne sacre pas trop et qu'il ne fasse pas trop brutalement sonner son sabre ! "

Le Maréchal fond en larmes quand on lui parle de prendre un parti, et, quand il faut se servir de son sabre, il s'enfuit devant une poignée de braillards.

On a la chance de trouver pour le catholique un chef qui a porté la cuirasse, un homme solide et bien portant qui est dans toute la force de l'âge..... Il se met a dire la messe et à distribuer des bénédictions aux fidèles...

Il n'y a eu jusqu'ici qu'un Français qui ait organisé une résistance matérielle effective contre ceux qui venaien l'attaquer...et c'était un abbé ; le curé de Châteauvillain.

On a outragé les catholiques de toutes les façons, on les a traités comme des Parias ; on eût pu supposer que, parmi ces gentilhommes, ces fils de races militaires, il s'en fût trouvé quelques-uns pour prendre au sérieux ces grandes phrases sur l'héroïsme qui faisaient le fond de tous les discours de réunions catholiques. Personne n'a bougé. Un seul être a su se faire tuer par sa foi... C'était une simple ouvrière, Henriette Bonnevie, la douce orante de Chateauvillain.

Les grands seigneurs et les grandes dames, tous plus cataoliques les uns que les autres, ont versé cent mille francs en quelque mois pour élever une statue à un auteur d'opéras, Gounod. Personne n'a jamais songé à élever un monument à la plébienne morte pour le Christ

Edouard Drumont

ENCORE LA MARINE!

M. Clémenceau avait annoncé de nouvelles révélations sur l'état fâcheux dans lequel se trouve la marine française.

Il a tenu parole, et on a lu avec une douloureuse surprise deux documents OFFICIELS, ou, malheureusement, il est démontré qu'en cas de COMPLICATION, l'arsenal de Toulon, notre principal arsenal, et cela en mars 1893 comme en mars 1892, était dans l'impossibilité, non seulement de RAVETAILLER une escadre, mais encore de POURVOIR A L'ARMEMENT de navires mobilisables.

Pas de vin,

Pas d'huile.

Pas de biscuits.

Et cette lamentable affirmation est faite par qui ?

Par deux lettres circulaires, authentiques, du ministre de la marine Rieunier !

Ces deux pièces méritent d'être méditées.

Elles complètent les premières révélations, aux cours desquelles il fut établi que nos navires de guerre manquaient de tout ce qui est indispensable pour aller sur l'eau.

Aujourd'hui, c'est l'approvisionnement qui fait défaut.

Il en résulte que TOUT manque, TOUT.

Nous ne rechercherons pas comment il se fait que le journal *la Justice* puisse impunément s'emparer des circulaires les plus confidentielles.

Il y a là un fait grave, qui démontre l'incroyable désordre, matériel et moral, qui règne dans notre administration républicaine.

C'est avec la plus désolante facilité que les documents secrets passent, des cartons de l'amirauté, à l'imprimerie des journaux.

Mais cela regarde le gouvernement, qui est trahi et vendu de tous les côtés.

Aucun haut fonctionnaire, qu'il appartienne au département de la Justice ou bien aux départements de la Guerre et de la Marine, ne peut désormais, on l'a vu, donner un ordre quelconque à ses subordonnés, ou adresser un rapport à l'autorité compétente, sans que ces papiers deviennent de la *copie* pour les journaux.

C'est navrant, mais c'est ainsi.

Et, du moment que les choses vont de cette manière, vous devez comprendre qu'il n'est pas difficile, aux puissances étrangères, de se procurer, elles-mêmes, les renseignements qui peuvent leur être utiles.

Certains estiment que l'œuvre entamée et poursuivie par M. Clémenceau est mauvaise, qu'il y a de ces discussions qu'on ne saurait produire en public, de ces documents qu'on doit réserver pour les examens secrets.

Ce n'est pas notre avis.

Car, hélas ! le mal paraît incurable, d'avanture, si on n'y met pas le fer rouge.

Nous avons des marins admirables, des officiers de premier ordre, et des bureaux abrutis par la routine, une administration où règnent librement le gaspillage, le désordre et l'incurie.

Vainement, la presse élève la voix depuis plusieurs années, et appelle l'attention des pouvoirs publics sur la déplorable situation de la marine.

Rien n'y fait. Et les pouvoirs publics semblent ne pas même y prendre garde.

Les révélations, les insinuations les plus graves, glissent sur le président Carnot.

Ca lui est égal que la France soit exposée à une catastrophe navale !

La même indifférence berce le Parlement.

Pas une fois la voix résolue, énergique, du patriotisme ne s'est fait entendre à la tribune, pour signaler le mal qui peut nous faire périr, et exiger le remède.

Les pouvoirs publics demeurent silencieux et immobiles.

Alors, que faire ?

Ce que fait la presse, à cette heure : casser les vitres, bruyamment, obliger le président de la république, les ministres, le Parlement, tous les repus, tous les engraissés, à ouvrir les yeux et les oreilles, à agir.

Sans cela, la situation restera la même, notre infériorité maritime se prolongera, aucune réforme ne sera introduite. Et au jour du danger, au moment d'une guerre, nous n'aurons ni vin, ni huile, ni biscuits, et nos vaisseaux de guerre couleront tout seuls, en sortant du port.

Eh bien ! nous ne voulons pas de cela, nous. Il ne nous plaît pas, pour faire plaisir à une administration d'incapables, pour rerpecter la quiétude d'âme d'un gouvernement encroûté, et la somnolence abrutie d'un Parlement imbécile, d'exposer la patrie à un suprême désastre.

Qu'a-t-on fait des fonds votés pour la marine ?

Où donc a passé l'argent ?

Qui est coupable de l'effroyable incurie dans laquelle s'effondre notre puissance navale ?

Voilà ce que l'opinion publique veut savoir.

Il n'y aura donc pas un député, à droite ou à gauche, pour se lever et poser ces questions redoutables, qui sont sur les lèvres de tous les bons Français !

Paul de Cassagnac.

TERRIBLE ACCIDENT

Fin tragique d'un voyage de plaisir

Fall-River, Mass., 2— Un terrible accident, qui a coûté la vie à trois personnes et qui a failli avoir de bien plus désastreuses conséquences encore, s'est produit vers cinq heures du soir, au croisement de Brownell street et de la voie du New-York, New-Haven and Hartford Rail Road.

Un grand traineau sur lequel se trouvaient vingt-huit élèves de l'école Durfee venant de faire une promenade de deux heures, venait de s'engager sur la voie pour la traverser, lorsqu'on a vu approcher un train marchant avec une vitesse de vingt-cinq milles à l'heure.

Le cocher du traîneau a vivement fouetté ses chevaux et il n'y aurait probablement pas eu d'accident de personnes si les jeunes élèves assis à l'arrière du traîneau n'avaient pas perdu leur sangfroid et sauté sur la voie. Trois de ces infortunés, Brooks Borden, âgé de seize ans, Ray Thorntor et Orson Swift, âgés de dix-sept ans, sont tombés devant la locomotive et ont été tués sur le coup. Borden a été projeté à une distance de quarante pieds, Thornton, a été trouvé à une distance de 300 pieds décapité, et Swift a eu la tête broyée.

Le garde-barrière, nommé Timothy Connolly, était à son poste et il n'y a, dit-on, rien à lui reprocher, car les signaux lui annonçant l'approche des trains, ne fonctionnaient pas, et comme la voie forme une courbe près du lieu de l'accident, il lui a été impossible d'apercevoir le train assez tôt pour fermer la barrière.

HORRIBLE MORT

Un ouvrier mis en charpie dans un moulin

Paris, 2.—Vers huit heures et demie du matin, le sieur Vincent Adien, âgé de 36 ans, célibataire, manœuvre aux moulins à chaux de M. Tavan, à Aouste, près de Valence, a été trouvé broyé dans les engrenages de la roue motrice.

Le contre-maître ne le voyant pas revenir des sous-sols, où il était allé déplacer une courroie de transmission, descendit pour voir ce qu'il faisait et le trouva coupé en deux, ayant trois membres arrachés.

On suppose que ce malheureux s'est laissé prendre par mégarde dans l'engrenage : ses appels n'ont pu être entendus et personne ne se trouvait là pour le soustraire à cette horrible mort.

LEON XIII

Demande les portraits de Harrison et Cleveland

Baltimore, Me, 2 — Le cardinal Gibbons a envoyé à Léon XIII les portraits du président Cleveland et de l'ex-président Harrison.

Le cardinal dit : " Le Pape a exprimé le désir d'avoir les portraits de ces deux hommes et il en a maintenant qui sont très ressemblants."

Ce désir du Pape démontre quel intérêt il porte à l'Amérique et aux Américains.

UN PRINCE EXECUTE

Pour avoir poignardé un gendarme

Saint- Petersbourg. 30—On annonce de Tiflis que le prince Ricodze a été pendu pour avoir assasiné un gendarme à coups de poignard.

Le prine Rikodze se trouvait en état d'ébriété dans une salle d'attente de la gare du chemin de fer, à Tiflis et s'y livrait à toute sorte d'excentricités, lorsqu'un gendarme se présenta à lui et le pria d'être plus calme.

Pour toute réponse, le prince ricodze poignarda le représentant de l'autorité qui succomba immédiatement.

Malgré les instances très vives de toute l'aristocratie, qui avait pris fait et cause pour le prince Rikodze le czar n'a pas voulu faire grâce, voulant, a-t-il dit, donner un exemple de l'égalité devant la loi.

LES ANARCHISTES A PARIS

Vingt blessés dans une rencontre avec la police

Zurich, 30.—Des anarchistes, portant des drapaux noirs et rouges ont paradé hier dans les rues et ont fait une démonstration devant le consulat Italien, de cette ville.

L'objet de cette démonstration, de la part des anarchistes, était de montrer leur sympathie avec le mouvement révolutionnaire des Siciliens.

Les meneurs ont apposé les drapeaux sur l'écusson, à la porte du consulat.

La police a immédiatement enlevé ces drapaux et a chargé les anarchistes, l'épée au clair.

Vingt anarchistes ont été blessés et dix-sept ont été arrêtés.

SUICIDE D'UN ALCOOLIQUE

Il se fend la tête à coup de hachette

Paris, 30—Un sieur Paul Carard, employé de commerce, âgé de 28 ans, s'est donné la mort dans les circonstances suivantes :

M. Paul Carard habitait avec sa tante, qui possède une assez belle fortune, un appartement de la rue Tournon. Le jeune homme se livrait à la boisson et, à plusieurs reprises, il avait eu des crises d'alcoolisme.

Avant-hier, Paul Carard rentra chez lui complètement ivre ; tout à coup sous l'empire d'un nouvel accès, il courut chercher à la cuisine une hachette qui sert à fendre le bois et s'en porta à la tête plusieurs coups très violents.

Le sang jaillit à flots, mais le malheureux continuait à se frapper avec rage.

Sa tante, entendant du bruit, accourut et désarma le jeune homme qui, au paroxysme de la fureur alcoolique saisit un tire-bouchon et se l'enfonça dans la tête, près de la tempe droite. Puis le forcené tomba comme une masse, perdant le sang par les trous béants de ses blessures.

Transporté dans une voiture des Ambulances urbaines à l'hôpital de la Charité, Paul a succombé après une agonie terrible de vingt heures.

Le typhus du Dakota

Winnipeg, 30.—Une terrible épidémie de typhus fait des ravages sérieux à Grafton, Grand Forks et autres villages dans le Dakota, tout près de la frontière.

A Grand Forks, il y a eu quatorze décès en un jour.

L'épidémie s'est propagée, dit-on, par la contamination des eaux de la rivière rouge.

On prend les mesures les plus sérieuses pour empêcher le mal de se propager.

Voleurs et incendiaires

Rome, 29.—Des voleurs ont pénétré, hier soir, dans les bureaux de la légation américaine, en brisant les serrures des portes.

Ils ont ouvert le coffre-fort et les bureaux du ministre et du consul général, puis ont mis le feu aux archives enfermées dans les bureaux.

La police n'a pu jusqu'à présent trouver de traces des criminels.

Les Graillon en Liberté

St-Hyacinthe, 30—Antoine Graillon Philémon Graillon qui avaient été condamnés à un mois de prison pour assaut sur la personne de M. Beauvais, ont été remis en liberté dimanche soir, le curtemps de réclusion étant expiré.

Une petite fille

D'un ministre de l'Eglise Anglicane guérie d'une éruption désolante par la Salsepareille d'Ayer. Mr. Richard Binet, le Droguiste bien connu de Montréal, P. Q. (207 McGill st.), dit :—

"Je vends les Médecines de Famille d'Ayer depuis 50 ans et je n'en ai entendu dire que du bien. Je connais beaucoup de

Cures merveilleuses

dues à la Salsepareille d'Ayer, l'une en particulier d'une petite fille d'environ de l'Eglise Anglicane. L'enfant était littéralement couverte des pieds à la tête d'une éruption rouge et excessivement désagréable de laquelle elle souffrait depuis deux ou trois ans, malgré les meilleurs traitements possibles. Son père était d'une grande inquiétude à ce sujet et, sur ma recommandation, commença à lui faire prendre de la Salsepareille d'Ayer dont deux bouteilles opérèrent une complète guérison qui la soulagèrent beaucoup et remplirent son père de joie. Je suis sûr que s'il était ici il témoignerait en termes chaleureux des mérites de la

SALSEPAREILLE D'AYER

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

En guérit d'autres, vous guérir

Les Gouttes Royales
SONT POPULAIRES !

Dans quelque partie que ce soit du Canada ou des Etats-Unis, on trouve des malades qui ont fait usage des

GOUTTES ROYALES
DE
J. E. P. RACICOT

qui ne sont composées que d'herbes et de racines, et qui guérissent indubitablement la dyspepsie. C'est un remède facile à prendre, agréable au goût, et qui ne peut causer aucun danger. Les enfants peuvent les prendre sans aucune inquiétude. Ces gouttes sont tellement répandues dans le public que des marchands qui ne voulaient tenir aucun remède, ont été contraints de se procurer ses gouttes, à cause des demandes incessantes qu'ils recevaient. Malades, exigez donc que votre marchand se pourvoie de ce remède qui vous serait d'une si grande utilité au temps de la maladie. S'il persiste dans son obstination, n'oubliez pas qu'en vous adressant à Québec, vous pourrez vous les procurer facilement. Sachez pour cela vous adresser à l'*Enseigne du Gros Sauvage*, chez

J. E. P. RACICOT
No. 25 Rue St-Joseph
St-Roch Québec

Ferme Boréale

J. C. CHAPAIS,
PROPRIETAIRE

POMMES DE TERRE
BEAUTÉ D'HÉBRON.

TUBERCULE absolument sain, d'excellente qualité, productif, semence de première classe, $1.50 par sac de 90 lbs à la station de St-Philippe de Néri, fret aux frais de l'acheteur. Pas moins d'un sac ne sera vendu à chaque acheteur. Semence très-rare cette année.

BETAIL CANADIEN

Taureaux et Vaches canadiens enregistrés L. G. R. B. C., animaux de premier choix, très remarquables comme sortant des meilleures familles laitières, entre autres :—

"FLEUR-DES-COTEAUX," (742, L. G. R. B. C.) belle génisse d'un an. Prix $35.00.

Ces deux animaux sont issus de ce qu'il y a de mieux en fait de vaches canadiennes sur la ferme, saillies par "GRANDVILLE," le plus beau taureau canadien du district.

"CORNEILLE," (12, L. G. R. B. C.) vache de sept ans, issue de "FECONDE," qui est enregistrée au livre d'or pour avoir donné 13 lbs 4 onces et demie de beurre en sept jours. Prix $60.00

Tout le bétail canadien de la Ferme Boréale est de type noir ou noir et fauve, qui est considéré comme le meilleur type de la race, et est enregistré.

Veaux de l'année, tous issus de vache à lait de qualités supérieures, saillies "GRANDVILLE" mentionné plus haut.

Pour renseignements sur les prix s'adresser
J. C. CHAPAIS,
Ferme Boréale
St-Denis, comté de Kamouraska.

LE REMEDE TONIQUE ANCHOR
"Anchor Weakness Cure"
CONTRE LA

Faiblesse,
Faiblesse d'estomac, Dyspepsie,
Faiblesse des Poumons, Consomption,
Faiblesse du sang, Anémie, Pâleur,
Convalescence de toutes les maladies.

C'est une liqueur phosphatique contenant tous les éléments minéraux des tissus et du sang combinés avec les principes actifs des plantes dont les propriétés reconstituantes sont reconnues et utilisées tous les jours par la profession médicale.

LE ANCHOR WEAKNESS CURE est un tonique complet et auquel on peut avoir recours.

Voici ce que disent les Dames de la Congrégation du Couvent de St-Roch de Québec :

Québec, 11 novembre 1893.

Nous nous sommes servies du remède "Anchor Weakness Cure" depuis plusieurs mois dans notre communauté (maison de St-Roch), et nous avons été très satisfaites des résultats obtenus dans les différentes maladies pour lesquelles nous l'avons employé, savoir : la dyspepsie, Faiblesse des poumons, Epuisement, Débilité, Etc. Nous considérons que ce puissant tonique est appelé à rendre les plus grands services dans les communautés ainsi qu'à tous ceux qui sont obligés de se livrer au travaux pénibles de l'enseignement. C'est un remède qui est supporté par les estomacs les plus faibles

Sœurs de la Congrégation Notre-Dame St-Roch de Québec.

Le plus efficace des Toniques dans le cas de

GRIPPE

Prix : $1 la grande bouteille

En vente dans toutes les pharmacies ou écrire à la

Anchor Medecine Co.

CHOLERA !

Prévenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite

L'ANTICHOLERIQUE du Dr NEY

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences funestes, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

Mr A. Casavant, pharmacien, aux Etats-Unis, écrit ce qui suit :

Mr L. ROBITAILLE,

Monsieur et Cher Confrère,

" Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'**ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY**, que vous êtes, paraît-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux Etats-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'**ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY.** J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et *toujours avec le plus grand succès.* D'après mon expérience, c'est véritablement le *spécifique par excellence*, contre le CHOLÉRA et la DIARRHÉE. "

Bien à vous,

A. D. CASAVANT, *Pharmacien*

Fall River, Mass. 2 avril 1892.

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste, JOLIETTE, P. Q.

EN VENTE PARTOUT A 50 CTS LA BOUTEILLE

☞ Franco par la malle sur réception de 60 centins. ☜

SANTE POUR TOUS !
PILULES et ONGUENT HOLLOWAY

LES PILULES purifient le Sang, corrigent tous les Dérangements du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS. Elles fortifient et restituent la Santé à Des Constitutions délabrées, elles sont aussi inestimables dans toutes les Maladies particulières au sexe Féminin de toute âge. Pour les Enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

EST UN REMÈDE INFAILLIBLE pour les Maux de Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes Plaies et Ulcères. Il est faux pour la Goutte et Rhumatisme ; et pour les Dérangements de la Poitrine. Il est de même sans égal pour les

Maux de Gorge, la Bronchite, les Rhumes, la Toux,

Gonflement Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival et pour les Membres Contractées et Jointures Raides, il agit comme un charme.

☞CES MÉDECINES sont préparées seulement à l'établissement du professeur Holloway 78, New-Oxford Street, auparavant 533, Oxford Street, et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d. 11s.22, et 23s le Pot ou la Botte, et on peur les obtenir dans toutes les pharmacies de l'univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étipuette qui se trouve sur chaque Pot et Botte, s'il n'y a pas l'adresse 533, Oxford Street, London, c'est de la falsification.

Québec, 3 septemble 1891.—

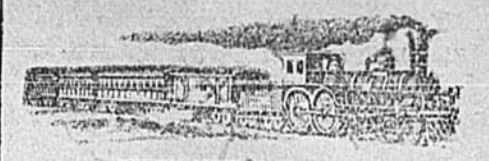

CHEMIN DE FER

Québec - Central

SERVICE DE TRAINS DIRECTS ENTRE QUÉBEC ET LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

Service de trains solides entre Québec et Boston, viâ Sherbrooke et le chemin de fer Maine Central.

Trains directs pour Portland et tous les points du Maine viâ Jonction Dudswell et le chemin de fer Maine Central.

A commencer LUNDI, le 25 SEPTEMBRE 1893, les trains voyageront comme suit :

EXPRESS quitte Québec (Traverse)..	1.30 p. m
" " Lévis.....	2.00 p. m
Arrive à jonction Dudswell.....	6.32 p. m
" Sherbrooke.....	7.50 p. m
" Boston	8.05 a. m
" New-York.....	11.33 a. m

Chars palais dortoirs directs, de Québec Boston et Springfield.

MIXTE quitte Québec (Traverse).....	12.30 p. m.
" " Lévis	1.10 p. m.
Arrive à St-François.....	6.30 p. m

Allant au Nord

EXPRESS quitte New-York	4.00 p. m
" " Boston.....	7.30 p. m.
" " Sherbrooke	8.00 a. m.
Arrive à Lévis	1.55 p. m.
" Québec (Traverse).....	2.00 p. m.

C'est un convoi direct, avec chars palais dortoirs de Pringfield et Boston à Québec.

MIXTE quitte St-François.....	6.00 m.
" " Jonction Beauce.....	7.00 a. m.
Arrive à Lévis.....	10.00 a. m.
" Québec (Traverse).....	10.1 a. m.

C'est la seule ligne qui voyage avec trains directs entre Québec et les points de la Nouvelle-Angleterre et qui se raccorde avec les chemins de fer Boston et Maine et Maine Central.

On fait toujours raccordement à Lévis et à la jonction Harlaka avec tous les trains de l'Intercolonial et le bagage est étiqueté pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre.

Pour autres informations, billets, horaires, etc, s'adresser à l'agent général des billets, en face de l'hôtel St-Louis, Québec, et au bureau du Québec Central, quai de la traverse, basse ville, Québec.

FRANK GRUNDY, Gérant général. J. H. WALSH, Agent général des Passagers et du fret.

5 septembre 1893.

LA VOIX D'UN MISSIONNAIRE

Evêché de Pembrooke, Ont. 14 Avril 1886.

A Mr L. ROBITAILLE, Chimiste

"J'ai constaté avec grand plaisir l'efficacité de votre ELIXIR RÉSINEUX PECTORAL ; précieux remède contre la toux, etc. Je vous félicite de travailler si bien au soulagement de l'humanité souffrante."

THS G. GAGNON, Ptre
Miss. du Vic. Apost. de Pontiac.

L'ELIXIR RÉSINEUX PECTORAL est en vente partout en bouteilles 25 et 50 cts.

ABONNEZ-VOUS
— AU —
'JOURNAL DES CAMPAGNES'
$1.00 PAR ANNÉE —SEULEMENT— $1.00
PAYABLE D'AVANCE.

16 *grandes pages par semaines, paraissant tous les Jeudis*

LE PLUS GRAND ET LE PLUS POPULAIRE JOURNAL DE LA PUISSANCE.

Aussi vous aurez droit à

2 PETITS VOLUMES

Le mois du Sacre-Cœur et de Ste-Anne

s'adresser à

Elzear Bedard

11 & 13, rue BUADE, Québec